



BANCA D'ITALIA
EUROSISTEMA

Economies régionales

L'économie de la Vallée d'Aoste

Aoste Juin 2014

2014

2



BANCA D'ITALIA
EUROSISTEMA

Economies régionales

L'économie de la Vallée d'Aoste

Numero 2 - Juin 2014

La présente note a été rédigée par la Filiale d'Aoste de la Banca d'Italia. Nous remercions vivement les organismes, les opérateurs économiques, les établissements de crédit, les associations professionnelles et tous les autres organismes qui ont rendu possible la collecte du matériel statistique et l'acquisition des informations réclamées.

La série «*Economies régionales*» vise à diffuser les études et les dossiers concernant les spécificités territoriales de l'économie italienne. Elle comprend les rapports annuels présentant l'évolution de l'économie de chaque région italienne, le cadre conjoncturel actualisé des indicateurs majeurs concernés par les rapports régionaux ainsi qu'un rapport de synthèse annuelle analysant l'évolution de l'économie des régions italiennes dans son ensemble.

© Banca d'Italia, 2014

Adresse

Via Nazionale 91
00184 Rome - Italie

Site Internet

<http://www.bancaditalia.it>

Filiale d'Aoste

Avenue du Conseil des Commis, 21
11100 Aoste
Téléphone : +39 0165 238100

Tous droits réservés. Les reproductions à usage éducatif et non commercial sont cependant autorisées en citant la source.

ISSN 2283-9615 (stampa)
ISSN 2283-9933 (online)

La date d'arrêt des statistiques figurant dans cette publication est le 26 mai 2014, sauf indication contraire.

Imprimé au mois de juin 2014 par le Service d'édition et d'impression de la Banque d'Italie.

TABLE DES MATIÈRES

LA SYNTHÈSE	5
L'ÉCONOMIE RÉELLE	7
1. LES ACTIVITÉS DE PRODUCTION	7
L'agriculture	7
L'industrie	7
Les échanges avec l'étranger	8
Le bâtiment et le marché immobilier	9
Les services	10
La situation économique et financière des entreprises	15
Le 9 ^e recensement des activités de production et les modifications structurelles de l'économie de la Vallée d'Aoste	16
2. LE MARCHÉ DU TRAVAIL	21
L'emploi	21
Les prestations sociales	22
L'offre d'emploi et le chômage	22
L'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE	24
3. LE MARCHÉ DU CRÉDIT	24
Le financement de l'économie	24
La qualité du crédit	30
L'épargne financière	32
La structure du système financier et les réseaux commerciaux	32
LES FINANCES PUBLIQUES DECENTRALISÉES	34
4. LES DÉPENSES PUBLIQUES LOCALES	34
La composition des dépenses	34
La santé publique	37
5. LES PRINCIPALES MODALITÉS DE FINANCEMENT	39
Les recettes fiscales	39
La dette publique	41
ANNEXES STATISTIQUES	43
NOTES MÉTHODOLOGIQUES	73

TABLE DES MATIÈRES DES ENCADRÉS

La richesse des ménages	11
L'évolution du secteur touristique régional dans la Vallée d'Aoste	13
La dépendance de l'économie régionale des composantes de la demande agrégée	18
Le secteur agroalimentaire dans la Vallée d'Aoste	19
L'évolution de la demande et de l'offre de crédit dans la région	25
L'évolution de la qualité des financements aux entreprises et aux ménages	31
Les institutions publiques dans la Vallée d'Aoste dans les années deux mille	35
Les programmes publics locaux de soutien financier aux entreprises valdôtaines	36

AVANT-PROPOS

Convention des signes:

- le phénomène n'existe pas;
 - ... le phénomène existe, mais les données sont inconnues;
 - .. les données n'atteignent pas le montant significatif de l'ordre minimum pris en considération;
 - :: les données ne sont statistiquement pas significatives.
-

LA SYNTHÈSE

En 2013, la récession a continué

En 2013, l'activité économique de la Vallée d'Aoste s'est encore réduite. Selon les estimations préliminaires de *Prometeia*, le PIB a diminué de 1,6 %. Selon les données de l'ISTAT, il avait chuté de 3,5 % pendant l'année précédente.

L'activité économique a ressenti la faiblesse de la demande intérieure et extérieure

La faiblesse de la demande intérieure a continué à influencer la tendance économique négative. Les dépenses des ménages ont chuté, reflétant ainsi la crise du marché du travail et la faible évolution des revenus. Cela a été ressenti aussi bien par le commerce que par le tourisme. Dans le secteur des transports, les passages de véhicules sur les autoroutes ont diminué. Dans l'industrie, l'activité a également subi une influence négative à cause d'une nouvelle baisse des exportations. Dans le bâtiment, la conjoncture a été négative aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Dans le marché immobilier, les fléchissements du nombre de transactions et des prix se sont poursuivis.

Les difficultés dans le marché du travail continuent

Dans le marché du travail, l'emploi a chuté pour la troisième année consécutive. Le fléchissement a été plus fort parmi les jeunes. La chute de l'emploi a été associée à une nouvelle augmentation du recours au régime ordinaire du chômage partiel. Le taux de chômage a encore augmenté, atteignant la moyenne de l'année, soit 8,4 %.

La contraction du crédit aux entreprises et aux ménages s'est poursuivie

L'année dernière, le crédit octroyé au secteur privé a continué de se contracter. La baisse des prêts aux entreprises a concerné toutes les principales branches de l'activité économique. La faiblesse de la demande des entreprises, surtout dans le bâtiment et pour le financement des investissements, ainsi que des conditions de l'offre encore prudentes, ont contribué à cette tendance négative. Par ailleurs, selon des informations fournies par les intermédiaires, une atténuation du degré de restriction aurait été enregistrée pendant la seconde moitié de 2013. Le crédit octroyé aux ménages a encore chuté, même si à des rythmes moins intenses par rapport à l'année précédente. La tendance négative de la conjoncture a impliqué une nouvelle aggravation de la qualité du crédit, aussi bien pour les entreprises que pour les ménages.

Les dépôts et les titres des ménages sont restés stables

L'année dernière, aussi bien les dépôts que les titres détenus par les ménages consommateurs valdôtains auprès du système bancaire, ont enregistré une stabilité substantielle. Selon nos estimations, en 2012 (la dernière année pour laquelle les données sont disponibles), la richesse nette par personne des ménages consommateurs et producteurs de la région s'élevait à environ 226 mille euros,

une valeur nettement supérieure à la moyenne italienne. Toutefois, entre 2008 et 2012, cette valeur a commencé à chuter, ressentant les effets de la crise sur la valeur des activités financières et réelles.

L'ÉCONOMIE RÉELLE

1. LES ACTIVITÉS DE PRODUCTION

L'agriculture

En 2013, la valeur ajoutée du secteur agricole en termes réels a légèrement augmenté (0,5 %, sur la base des estimations de *Prometeia*; -1,2 en 2012, selon les données de l'ISTAT; tab. a1).

Selon les données fournies par la région, la production de pommes et de raisin a encore augmenté l'année dernière et la production de pommes de terre a recommencé à croître (tab. a5). Dans le secteur de la zootechnie, il y a eu une augmentation des pièces de bétail élevées, aussi bien de bovins que d'ovins, tandis que l'élevage de chèvres a diminué (tab. a6). Quant aux produits transformés, les quantités de vin et de fromage *fontina* ont augmenté. Le nombre d'entreprises actives, selon les données *InfoCamere-Movimpresa*, a diminué (-12,9 %; tab. a4).

L'industrie

Au cours de l'année 2013, la tendance du secteur industriel est restée faible. Sur la base des estimations de *Prometeia*, la valeur ajoutée en termes réels a diminué (-3,0 %).

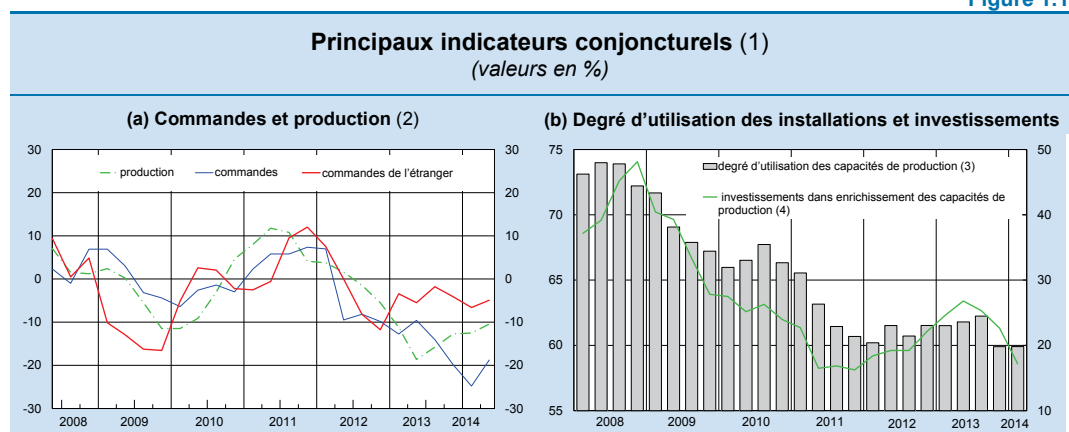
Selon les données de l'enquête sur les entreprises industrielles et des services de la *Banca d'Italia* effectuée aux mois de mars et avril (cf. section: *Notes méthodologiques*), en 2013, le chiffre d'affaires à prix courants des entreprises industrielles valdôtaines a encore diminué, même si dans une mesure inférieure par rapport à l'année précédente. Selon l'enquête qualitative de *Confindustria* Vallée d'Aoste, en 2013, la demande intérieure a eu une évolution fortement négative (fig. 1.1a; tab. a7); une forte chute des exportations l'a accompagnée (cf. paragraphe: *Les échanges avec l'étranger*). Le fléchissement de la production a fait suite au fléchissement de la demande. Le degré d'utilisation des installations a recommencé à chuter, diminuant d'environ 1,5 point de pourcentage (59,9 en moyenne en 2013; fig. 1.1b).

La grande capacité de production inutilisée, l'incertitude de la conjoncture et les tensions sur les marchés du crédit ont continué à influencer la propension moyenne à investir des entreprises. Selon l'enquête de la *Banca d'Italia*, environ 60 % des entreprises industrielles ont enregistré une chute des dépenses d'investissements, contre environ un tiers (parmi lesquelles d'autres grandes entreprises) qui en ont déclaré une

augmentation. Sur la base des données de *Confindustria* Vallée d'Aoste, le pourcentage d'entreprises ayant exprimé l'intention d'accroître leur capacité de production, qui avait augmenté en 2012, a recommencé à baisser.

Selon les prévisions de l'échantillon de la *Banca d'Italia*, en 2014, le chiffre d'affaires resterait aux niveaux de 2013; la propension moyenne à investir se serait légèrement améliorée.

Figure 1.1



Source: élaborations des données *Confindustria* Vallée d'Aoste.

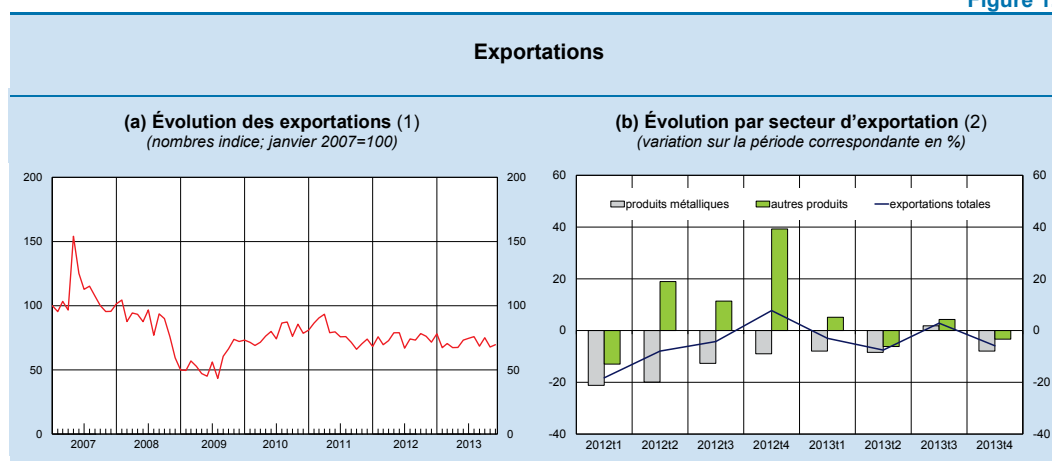
(1) Moyennes mobiles sur quatre termes se terminant au cours du trimestre de référence. – (2) Soldes entre le pourcentage des réponses « en augmentation » et « en diminution » fournies par les entreprises interrogées. Prévisions à 3 mois – (3) Échelle de gauche. – (4) Nombre d'entreprises qui ont indiqué leur intention d'enrichir leurs capacités de production existantes pour les investissements. Échelle de droite.

Les échanges avec l'étranger

En 2013, la chute des exportations régionales évaluées à prix courants s'est poursuivie (-3,7 %; -6,4 en 2012; fig. 1.2; tab. a9). L'évolution a été plus négative aussi bien par rapport à la moyenne du Nord-Ouest qu'à la moyenne nationale (respectivement 0,6 et -0,1 %).

La diminution de la valeur des ventes à l'étranger de métaux de base et de produits métalliques, le principal secteur de spécialisation de la région (fig. 1.2b), a contribué à cette chute. La baisse des prix moyens unitaires des produits métalliques a également influé sur cette tendance. Quant aux autres secteurs, les exportations de produits alimentaires et d'outillage ont diminué de manière considérable. Par contre, les ventes du secteur des moyens de transport ont continué à croître.

Le fléchissement des exportations a été particulièrement marqué dans les pays hors de l'UE (-7,0 %; -1,2 en 2012): la chute a été d'environ un quart dans l'Amérique centrale et dans l'Amérique du Sud et du Nord; en Suisse, les ventes ont diminué de 0,7 % (-12,9 en 2012), tandis que celles vers l'Asie et, tout particulièrement, vers la Chine, ont recommencé à croître (74,8 %). Les exportations vers l'Union européenne (UE) ont diminué de 1,0 % (-10,3 % en 2012; tab. a10): le nouveau fléchissement au Royaume-Uni s'est opposé à la reprise des ventes en Allemagne et en Espagne.



Source: élaboration des données ISTAT. Cf. section: *Notes méthodologiques*.

(1) Moyennes mobiles sur trois termes sur des données mensuelles désaisonnalisées. – (2) Données trimestrielles.

En 2013, les importations à valeurs courantes se sont encore réduites (-19,3 %; -24,3 en 2012), principalement à cause de la chute des achats de métaux de base et de produits métalliques (-29,1 %).

Les exportations pendant la crise.– Ces dernières années, l'économie de la région a traversé une longue période de faiblesse, caractérisée d'abord par une considérable contraction de la demande extérieure et, puis, par une forte chute de la composante intérieure. Dans cette deuxième phase, l'activité économique a été partiellement supportée par l'évolution des exportations: selon les données de *Prometeia* à valeurs chaînées, entre 2009 et 2013, la contribution des exportations à l'évolution du produit (diminué de 0,6 %) a été positive, soit 1,7 point de pourcentage. L'incidence des exportations par rapport au PIB, qui avait diminué (11,0 %) en 2009, a augmenté (12,8) en 2013, une valeur quand même contenue par rapport à la moyenne italienne (24,7).

Entre 2009 et 2013, dans un contexte de grande croissance de la demande mondiale, les exportations n'ont que partiellement récupéré la forte chute enregistrée au cours des deux années précédentes: par rapport au pic historique de 2007, la valeur des ventes à l'étranger était inférieure à 34,5 % l'année dernière.

Les exportations de produits métalliques, le principal secteur de spécialisation de la région, n'ont pas encore récupéré les valeurs historiquement élevées de 2007, tout comme le secteur des appareils électriques et de l'outillage. Une meilleure évolution a par contre caractérisé les moyens de transport et l'agroalimentaire. La présence d'opérateurs à l'étranger (ce qu'on appelle la marge extensive; cf. section *Notes méthodologiques*) et la valeur des exportations moyennes par opérateur (la marge intensive), ont contribué à la légère récupération des exportations après 2009.

Le bâtiment et le marché immobilier

En 2013, la tendance négative du secteur du bâtiment s'est poursuivie. Selon les estimations de *Prometeia*, la valeur ajoutée à prix constants s'est encore réduite (-5,6 %; -2,1 en 2012, selon les données de l'ISTAT).

Les entreprises interviewées par la *Banca d'Italia* ont déclaré, pour l'année 2013, un fléchissement de la production. Sur la base de l'enquête prévisionnelle de la Fédération italienne du bâtiment (*Associazione nazionale costruttori edili, ANCE*) du Piémont et de la Vallée d'Aoste, effectuée sur un échantillon d'entreprises valdôtaines, les soldes entre les indications d'augmentation et de diminution du chiffre d'affaires et de l'emploi, pour l'année 2013, étaient négatifs et s'étaient aggravés par rapport à l'année précédente; le nombre d'entreprises ayant déclaré leur intention d'effectuer des investissements restait aux niveaux très contenus de 2012. Sur la base de l'enquête de la *Banca d'Italia*, les prévisions pour le premier semestre 2014 montrent encore une situation très critique.

En 2013, la chute du nombre de travailleurs inscrits à la Caisse régionale du bâtiment s'est intensifiée (-7,9 %); le nombre total d'heures travaillées par les entreprises et le nombre d'entreprises inscrites à la caisse du bâtiment, ont diminué de manière significative (respectivement -8,9 % et -5,3 %).

Dans le secteur des travaux publics, sur la base des données du CRESME (Centre italien de recherches économiques), aussi bien le nombre d'appels d'offres publiés (-12,4 % par rapport à 2012) que la valeur de ces derniers (-14,4 %) ont diminué.

Quant au marché immobilier, selon les données de l'Agence italienne du cadastre (*Agenzia del territorio*), la chute du nombre de transactions s'est poursuivie l'année dernière (-8,4 %; -22,7 en 2012; fig. 1.3). Les prix des habitations en valeurs nominales ont encore diminué (-7,6 %; -2,5 en 2012).

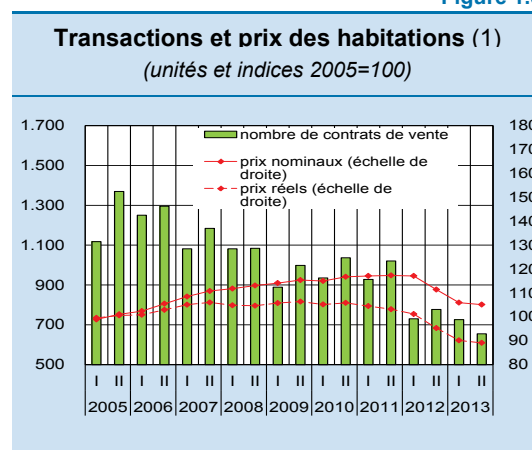
Sur la base des données *InfoCamere-Movimpresa*, le solde global entre les inscriptions et les cessations d'activité dans le registre des entreprises a encore été négatif (tab. a4).

Les services

Sur la base des estimations de *Prometeia*, la valeur ajoutée des services dans la région a diminué de 0,6 % en 2013 (-4,3 en 2012, selon les données de l'ISTAT). La conjoncture du secteur a été confirmée par les entreprises de l'échantillon de la *Banca d'Italia*: le solde entre celles qui ont indiqué une chute du chiffre d'affaires et celles qui ont communiqué une augmentation a été négatif, avec un recul de plus de 30 points de pourcentage.

Le commerce. – En 2013, les consommations finales des ménages se sont contractées (-2,5 % selon les estimations de *Prometeia*), la faible tendance du revenu dispo-

Figure 1.3



Source: élaborations de données de l'*Agenzia del territorio*.
(1) Les prix sont indiqués sous forme de nombre indice. Cf. section: Notes méthodologiques.

nible y ayant contribué. Cela a surtout influé sur les dépenses de biens durables qui, sur la base des données *Findomestic*, ont diminué de 4,7 %.

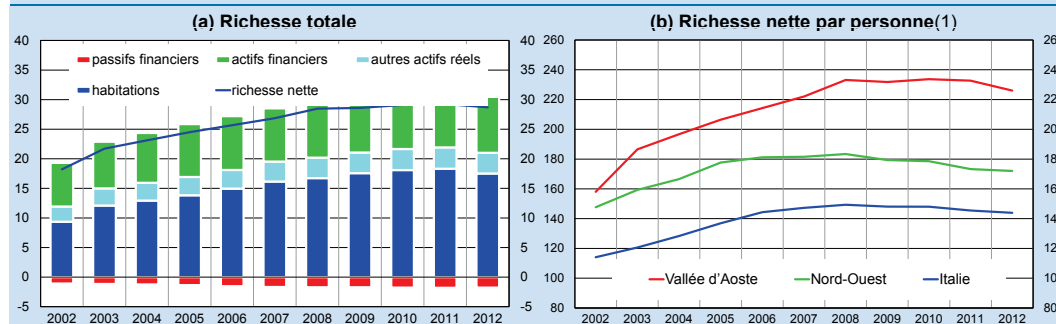
Sur la base des données ISTAT, en 2012, les dépenses en termes réels pour les consommations privées des ménages ont diminué de manière significative (-3,4 %). Le fléchissement avait concerné toutes les principales composantes: la nouvelle chute des achats de biens durables (-6,7 %) s'était associée à celle des biens non durables (-6,1 %); les dépenses de services avaient également montré une légère diminution (-0,9 %). Le pourcentage de ménages valdôtains vivant dans des conditions de pauvreté relative s'élevait à 8,7 % (4,3 % en 2011), une valeur supérieure à la moyenne du Nord-Ouest, mais plus contenue que la moyenne nationale (respectivement 6,6 % et 12,7 %). L'indicateur synthétique de privation, qui exprime une situation plus générale de difficulté économique, s'élevait à 11,9 % pour les ménages valdôtains en 2012, une valeur inférieure à la donnée du Nord-Ouest et de l'Italie (respectivement 17,2 % et 24,9 %).

LA RICHESSE DES MÉNAGES

Dans des périodes de conjoncture négative, le stock de richesse accumulée peut contribuer à atténuer l'intensité des variations des dépenses pour les consommations. Selon des estimations préliminaires, fin 2012, la richesse nette (la somme des actifs réels et des actifs financiers, les passifs financiers étant déduits) des ménages valdôtains s'élevait à environ 28,7 milliards d'euros (fig. r1a), 0,3 % du total national et 10,2 fois le revenu disponible brut régional (8,0 en Italie; tab. a12); cf. section: *Notes méthodologiques*). Elle s'élevait à 226 mille euros par personne (environ 144 mille euros en Italie; fig. r1b).

Figure r1

Richesse des ménages et ses composantes entre 2002 et 2012
(milliers d'euros courants)



Source: cf. section: *Notes méthodologiques*.

(1) Données relatives à la population résidant dans un ménage à la fin de chaque année.

Après une phase de forte croissance entre 2002 et 2008, au cours des quatre années suivantes la richesse nette, mesurée à prix courants, est restée essentiellement stable sur le total (0,7 %) tandis que la richesse par personne a chuté (-3,1 %); les tendances ont été quand même plus favorables que celles de l'Italie (respectivement 1,7 % et -3,6 %; fig. r1b). L'évolution a ressenti de manière considérable de la crise mondiale, qui a influé d'abord sur la valeur des actifs financiers et puis sur celle des actifs réels.

Les actifs réels. – Les actifs réels constituent traditionnellement la composante la plus importante de la richesse brute des ménages: fin 2012, elle s'élevait à 69,0 % du total, une valeur supérieure à la moyenne nationale (61,1 %). Ces actifs s'élevaient à 165 mille euros environ par personne.

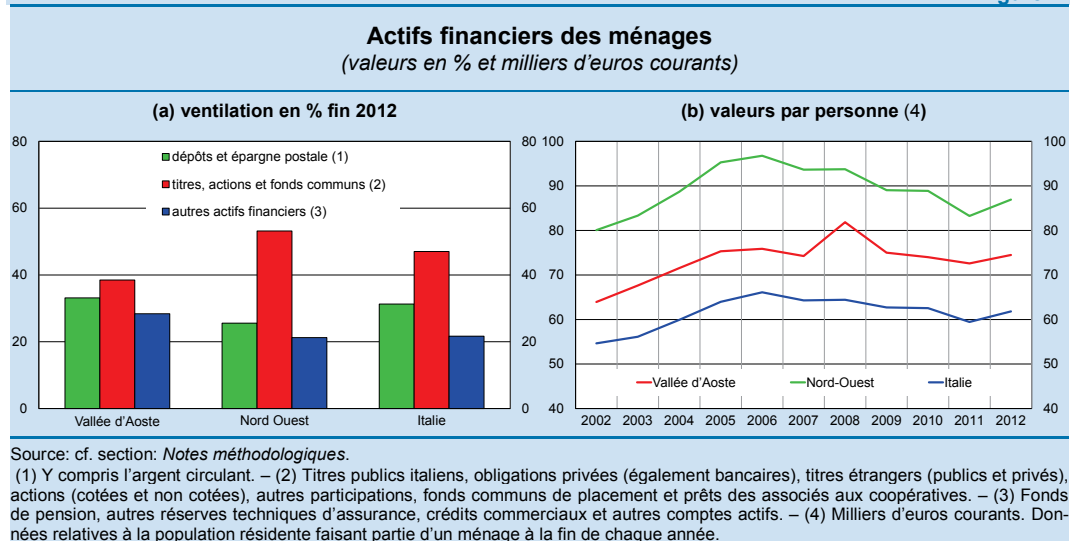
Après avoir augmenté de 78,8 % entre 2002 et 2008, au cours des quatre années suivantes la richesse détenue en immeubles, mesurée à prix courants, a crû à un rythme plus contenu (4,7 %). Cette tendance est principalement due à l'évolution des prix des immeubles résidentiels (cf. également paragraphe: *Le bâtiment et le marché immobilier*).

Les actifs et les passifs financiers. – Fin 2012, la richesse financière nette (actifs financiers moins les passifs) des ménages valdôtains s'élevait à 3,4 fois le revenu disponible (2,6 fois dans la moyenne italienne).

Entre 2008 et 2012, la valeur des actifs financiers a chuté de 9,0 %, atteignant 9,5 milliards d'euros; elle avait augmenté de 28,0 % au cours de la période 2002-08 (respectivement -2,2 et 21,4 au niveau national). Ces actifs ont atteint leur valeur maximale par personne en 2008, tandis qu'ils ont baissé pendant les années qui ont suivi: fin 2012, chaque résident dans la région avait, en moyenne, des actifs financiers de 74,5 mille euros, une valeur de toute façon supérieure à la moyenne italienne (fig. r2b; tab. a12).

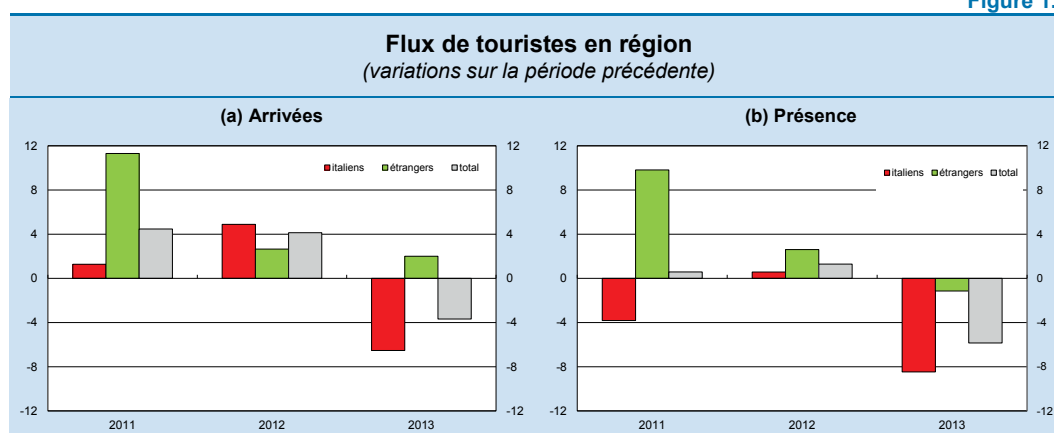
En 2012, un peu moins de 40 % des disponibilités financières étaient constituées de titres publics et étrangers, obligations privées, prêts aux coopératives, actions, autres participations et parts de fonds communs (fig. r2a). L'argent comptant, les dépôts bancaires et l'épargne postale représentaient un tiers du total, en augmentation par rapport aux années avant la crise. Rapporté à la moyenne nationale, le portefeuille des ménages valdôtains était relativement moins riche en titres, actions et fonds communs, contre une incidence plus grande des dépôts, de l'épargne postale et des autres actifs financiers.

Figure r2



Le tourisme.— Sur la base des données de la région de la Vallée d’Aoste, après deux années de croissance, la présence de touristes a diminué (-5,9 %; tab. a11). Le fléchissement a été plus intense pour la composante italienne (-8,5 %). Le nombre d’arrivées dans la région a baissé de 3,7 %, exclusivement à cause de la chute des touristes italiens (-6,5 %; fig. 1.4), contre une croissance des étrangers (2,0 %). Les touristes suisses et russes ont principalement augmenté et les voyageurs espagnols ont recommencé à arriver. La durée moyenne des périodes de séjour est restée à des niveaux historiquement bas (3,1 jours) et celle des étrangers s’est réduite. Au premier trimestre 2014, la présence a repris à croître (0,8 %); la tendance positive est exclusivement attribuable aux touristes étrangers (2,7 % en plus par rapport à la même période de l’année précédente); par contre, la chute de la composante italienne s’est poursuivie (-1,7 %).

Figure 1.4



Source : élaborations des données de la région de la Vallée d’Aoste.

L'ÉVOLUTION DU SECTEUR TOURISTIQUE DANS LA VALLÉE D'AOSTE

En 2011, sur la base des dernières informations disponibles dans les Comptes économiques régionaux (*Conti economici regionali*) de l’ISTAT, la valeur ajoutée du secteur des services d’hébergement et de restauration de la Vallée d’Aoste (qui constitue l’approximation la plus proche de ce qu’on appelle communément le secteur touristique) s’élevait à 276,1 millions d’euros, soit 7 % environ de la valeur ajoutée totale (un peu plus de 4 % pour l’Italie). Au cours de la même année, le secteur employait environ 8 mille unités de travail, soit 12,7 % du total de l’économie (6,2 % dans la moyenne italienne). En 2013, selon les informations issues du Registre des entreprises de la Chambre de commerce d’Aoste, les entreprises actives dans ce secteur étaient 1 663, soit 14,0 % du total (7,0 % dans la moyenne italienne). Comme au niveau national, le secteur touristique régional est surtout caractérisé par les petites et très petites entreprises: en 2011, selon les données du 9^e Recensement de l’industrie et des services de l’ISTAT, les entreprises de moins de 10 salariés étaient environ 90 % du total et employaient 64,0 % des travailleurs du secteur (respectivement 94,0 % et 66,3 % pour l’Italie).

Pendant les dix dernières années, l'évolution du secteur touristique a été globalement négative: la chute de la demande intérieure et la croissance de la concurrence internationale y ont contribué. En 2011, sur la base des Comptes économiques régionaux, la valeur ajoutée à valeurs chaînées du secteur était plus basse de presque 17 % par rapport à 2001 (fig. r3); la part sur le total du produit régional a également baissé (-2,2 points de pourcentage). Au cours de la même période, par contre, la valeur ajoutée du tourisme au niveau national a augmenté de 3,0 % et son incidence est restée stable.

Sur la base des données de la Division du tourisme de la région de la Vallée d'Aoste, entre 2001 et 2012, la présence de touristes dans la région a enregistré un léger fléchissement (-2,8 %): la chute est exclusivement attribuable à la composante italienne (-16,5 %) qui représentait, au début de la dernière décennie, environ trois quarts du total et qui a plus que compensé l'augmentation considérable de la composante étrangère (38,3 %). En particulier, depuis 2008, l'année de début de la crise, la présence de touristes italiens a diminué de 3,7 %, tandis que celle d'étrangers a augmenté de 2,7 %.

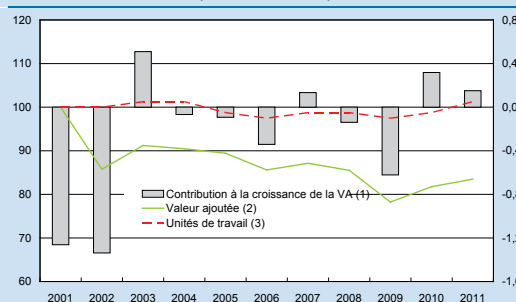
Sur la base de l'enquête de la Banca d'Italia sur le tourisme international (cf. section: Notes méthodologiques), entre 2008 et 2012, les dépenses des voyageurs étrangers dans la Vallée d'Aoste ont augmenté de 4,5 % en termes nominaux. La croissance a exclusivement concerné les dépenses des touristes extra-européens, tandis que celles des voyageurs européens (respectivement 45,5 % et -4,5 %); en 2012, la contribution de ces derniers aux dépenses totales des touristes étrangers correspondait à un peu moins d'un tiers, soit 9 points de pourcentage en plus par rapport à 2008.

Nos élaborations des données de *Cerved Group* (cf. section: *Notes méthodologiques*) montrent qu'au cours de la période 2001-2012 les entreprises du secteur touristique, rapportées aussi bien à l'ensemble des entreprises de la région qu'à celles du secteur des services, ont eu une rentabilité plus contenue et un niveau d'endettement plus élevé. La rentabilité des actifs, mesurée par le ROA, a eu des valeurs proches de zéro en moyenne sur la période (contre 5,3 % du total des entreprises et 2,6 % de celles des services).

L'évolution a été décevante et pire que celle des entreprises de comparaison de 2008-09; après avoir atteint un niveau minimum en 2009 (-3,1 %), au cours des trois années suivantes, la rentabilité globale a montré des valeurs légèrement positives (0,6 % en moyenne entre 2010 et 2012). Une évolution analogue a concerné la rentabilité opérationnelle (mesurée par le rapport entre la marge opérationnelle brute et le total des actifs), s'élevant à 2,3 % entre 2001 et 2012 (contre 8,5 % du total des entreprises et 4,4 % de celles des services). En moyenne sur la période, le leverage (le rapport entre les dettes financières et la somme de ces mêmes dettes financières et des capi-

Figure r3

Valeur ajoutée et unités de travail dans les services d'hébergement et de restauration
(valeurs en %)



Source: élaborations de données de l'ISTAT, Comptes économiques régionaux (*Conti economici regionali*).

(1) Échelle de droite. La contribution à la croissance de la valeur ajoutée totale est calculée comme la variation en pourcentage de la valeur ajoutée dans les services d'hébergement et de restauration pesée par l'incidence du secteur sur la valeur ajoutée globale. – (2) Échelle de gauche. Nombres indice, 2001=100. Valeur ajoutée à prix de base, valeurs chaînées avec année de référence 2005. – (3) Échelle de gauche. Nombres indice, 2001=100.

taux propres) a été de 65,5 %, soit 20 points de pourcentage en plus aussi bien par rapport aux services qu'au total des secteurs; il a enregistré une croissance considérable depuis 2009.

Les transports. – En 2013, le nombre total de passages de poids lourds dans les tunnels et sur les autoroutes valdôtaines s'est encore contracté (-6,4 %; -4,9 % en 2012; tab. 1.1). La baisse a également concerné les véhicules légers (-3,2 %), à cause de la chute des passages autoroutiers.

Tableau 1.1

Passages de véhicules automobiles en région (nombre de passages en milliers et variations sur l'année précédente en %)						
POINTS DE PASSAGE	Véhicules légers		Poids lourds		Total	
	2013	Var. %	2013	Var. %	2013	Var. %
Tunnel du Mont-Blanc	1.263	7,6	566	-5,0	1.829	3,4
Tunnel du Grand-Saint-Bernard	556	3,9	82	-3,9	638	2,8
Péages SAV	14.324	-4,2	3.365	-6,4	17.688	-4,6
Péages RAV	306	-10,8	48	-20,6	354	-12,2
Total	16.447	-3,2	4.061	-6,4	20.509	-3,9

Source : Società Italiana per azioni per il Traforo del Monte Bianco (société exploitante du Tunnel du Mont-Blanc), SISEX spa (société exploitante du Tunnel du Grand-Saint-Bernard), Società Autostrade Valdostane (S.A.V.) et Raccordo Autostradale Valle d'Aosta (sociétés exploitantes des voies autoroutières de la Vallée d'Aoste).

La situation économique et financière des entreprises

L'analyse des bilans d'environ 400 sociétés de capitaux valdôtaines toujours présentes dans les archives de *Cerved Group* entre 2007 et 2012 (dernière année de disponibilité des données) permet de voir les effets de la crise sur les conditions économiques et financières des entreprises. La rentabilité opérationnelle (mesurée par le rapport entre la marge opérationnelle brute et le total des actifs), a diminué d'environ 2 points de pourcentage sur la période, atteignant 8,5 % en 2012 (fig. 1.5a; tab. a13).

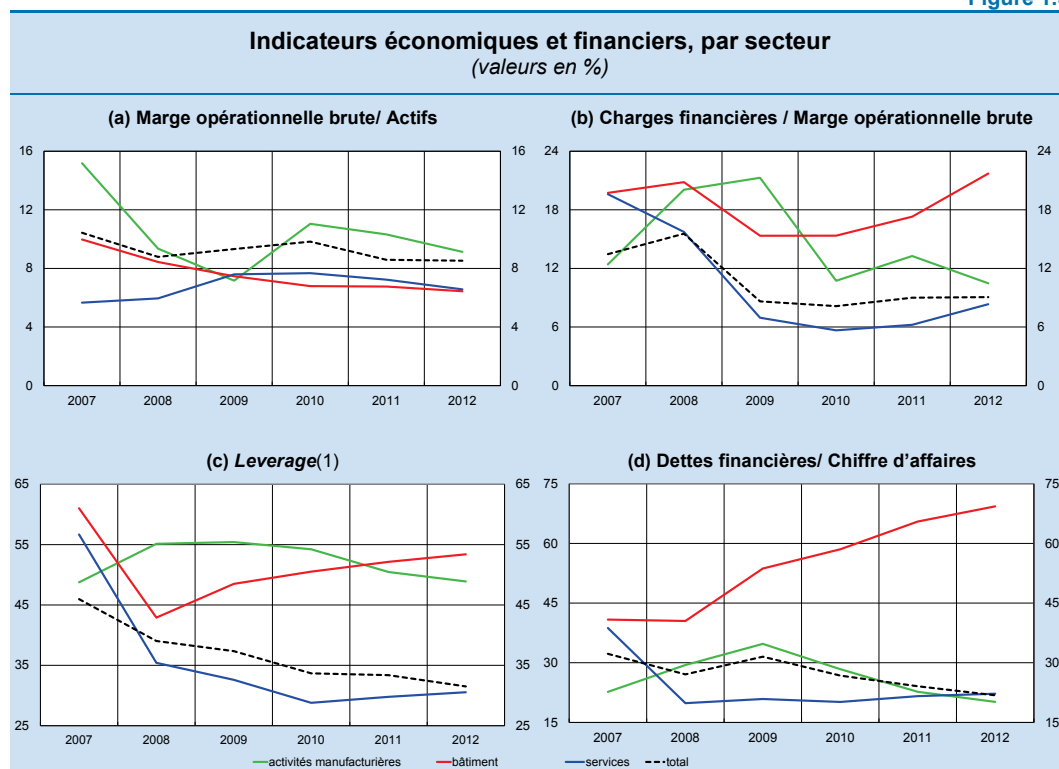
Malgré la baisse de la marge opérationnelle brute, l'incidence que les charges financières ont eu sur elle a diminué pendant la période prise en considération (atteignant environ 9 % en 2012; fig. 1.5b), à cause de l'effet conjoint de la chute des taux d'intérêt et des niveaux d'endettement. En effet, le *leverage* (le rapport entre les dettes financières et la somme de ces mêmes dettes financières et des capitaux propres) a diminué de 15 points de pourcentage sur la période, atteignant 32 % en 2012 (fig. 1.5c). Les dettes financières ont également baissé par rapport au chiffre d'affaires, à un niveau proche de 22 % au cours de la dernière année disponible. Parmi les différents secteurs, les conditions financières des entreprises étaient considérablement plus tendues dans le bâtiment, où l'augmentation du degré d'endettement s'est associée à la croissance du poids des charges financières.

Parmi les dettes financières, la part de la composante bancaire a augmenté (atteignant plus de 70 % en 2012); l'incidence des obligations est restée résiduelle.

L'indice de gestion des recettes et des paiements (mesuré par la somme des crédits commerciaux et des stocks d'immunes des dettes commerciales, rapportée au

chiffre d'affaires) a augmenté entre 2007 et 2009, pour ensuite revenir aux niveaux avant la crise au cours des années suivantes. En 2013, la situation de liquidité paraît s'être améliorée, comme le suggère l'augmentation des dépôts bancaires attribuables aux secteurs de la production (cf. chapitre : *L'intermédiation financière*).

Figure 1.5



Source: élaborations de données Cerved Group. Échantillon fermé de sociétés de capitaux ayant leur siège dans la région. Cf. section : *Notes méthodologiques*.

(1) Rapport entre les dettes financières et la somme de ces mêmes dettes financières et des capitaux propres.

Le 9^e recensement des activités de production et les modifications structurelles de l'économie de la Vallée d'Aoste

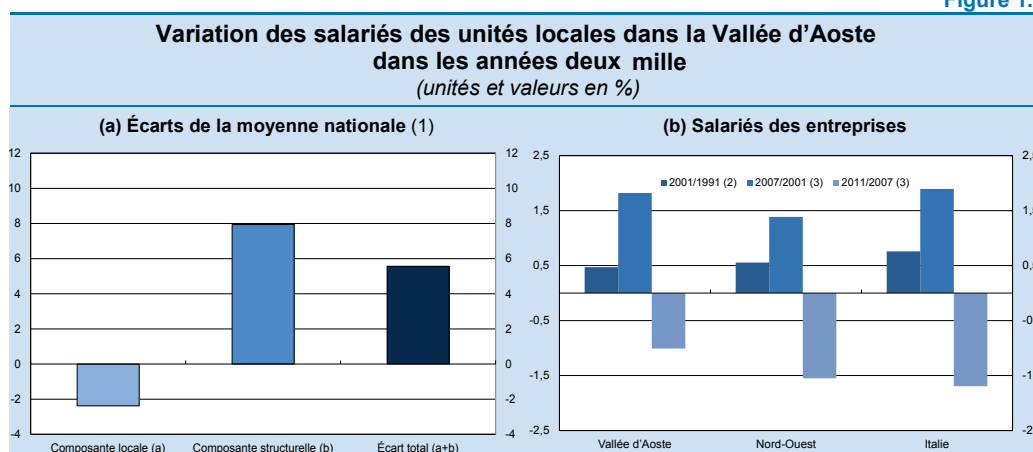
Selon le 9^e Recensement de l'industrie et des services de l'ISTAT, fin 2011, les salariés des unités locales des entreprises et des institutions actives dans la Vallée d'Aoste étaient presque 56 mille, 4 500 en plus par rapport à 2001 (8,8 %). Cette augmentation a été supérieure aussi bien à la moyenne nationale qu'au Nord-Ouest (respectivement 2,8 % et 1,7 %; tab. a14). L'expansion enregistrée dans le secteur des services a été partiellement compensée par la chute des salariés dans le secteur manufacturier et dans le bâtiment.

La croissance supérieure à la donnée nationale est attribuable à la spécialisation dans certains secteurs plus dynamiques (la "composante structurelle" de la fig. 1.6a), surtout celui des activités concernant les loteries, les paris et les maisons de jeu ainsi que les services de restauration. À parité de secteur, par contre, l'évolution des salariés a été pire en moyenne (la "composante locale" de la fig. 1.6a).

Au cours de la première partie de la dernière décennie, de manière similaire à l'évolution nationale, les salariés des unités locales des entreprises valdôtaines avaient augmenté à un rythme supérieur à la moyenne des années 1990, pour ensuite montrer une contraction entre 2007 et 2011 (fig. 1.6b).

Entre 2001 et 2011, les salariés du secteur manufacturier régional ont diminué de 27,7 %; leur poids sur l'emploi total a ainsi chuté, passant de 13,4 % à 8,9 % (de 24,9 % à 19,5 % en Italie; tab. a14). Dans ce secteur, la part à haute technologie (légèrement augmentée dans la moyenne du Nord-Ouest et de l'Italie), a diminué de manière très intense, à cause de la forte chute des salariés de la production d'ordinateurs et d'électronique. Par contre, les secteurs à moyenne-haute technologie sont devenus plus importants, reflétant la croissance des salariés dans la fabrication d'appareils électroménagers. La part des activités à moyenne-basse technologie (surtout métaux et produits métalliques) s'est légèrement réduite, tandis que la part des *lowtech* (surtout industries alimentaires, des boissons et du bois) a crû, devenant plus faible au niveau national. Les salariés du secteur tertiaire ont par contre augmenté de 22,9 sur la décennie; dans la région, comme dans le reste du pays, il y a également eu une recombinaison vers les secteurs à basse intensité de connaissance (qui sont passés de 48,8 % à 50,6 %): dans la Vallée d'Aoste, cette dernière a été causée par la forte croissance de l'emploi dans les services d'hébergement et de restauration (respectivement 63,3 % et 47,7 %).

Figure 1.6



Source: élaborations de données de l'ISTAT, Recensements divers et Archives statistiques des entreprises actives. Cf. section: *Notes méthodologiques*.

(1) Valeurs en %. Les composantes sont le résultat d'une analyse *shift and share*: la composante *locale* montre quel écart de croissance il y aurait eu entre la région et l'Italie à égalité de composition sectorielle; la composante *structurelle* montre quel écart il y aurait eu si chaque secteur avait crû dans la région à un rythme analogue à la moyenne italienne. Données issues du 9^e Recensement général de l'industrie et des services. – (2) Variations moyennes annuelles en %. Données issues du 7^e et du 8^e Recensement général de l'industrie et des services (champ d'observation de 1991). – (3) Variations moyennes annuelles en %. Les données de 2001 et de 2011 sont issues du 9^e Recensement général de l'industrie et des services, celles de 2007 sont issues des Archives statistiques des entreprises actives (champ d'observation de 2007).

De l'après-guerre au début des années deux mille, l'évolution sectorielle des salariés des entreprises et des institutions au niveau régional s'est rapprochée de la moyenne nationale; entre 2001 et 2011, toutefois, l'indice de dissimilarité entre la Vallée d'Aoste et l'Italie, calculé également sur tout le champ d'observation du dernier recensement, a recommencé à s'élargir, même si de manière contenue. L'augmentation est considérablement due à la différente évolution des salariés des institutions publiques, dont l'incidence sur le total a augmenté dans la Vallée d'Aoste, alors qu'elle a chuté en Italie; la croissance plus forte de l'emploi dans le secteur de l'hébergement y a également contribué.

En 2011, la taille moyenne des unités locales des entreprises était de 3,4 salariés (3,3 en 2001; tab. a15), une valeur légèrement inférieure à la moyenne nationale (3,6 salariés aussi bien en 2011 qu'en 2001). La baisse de la taille de l'industrie manufacturière (passée de 7,2 à 6,7 salariés), inférieure à la moyenne italienne, s'est associée à une croissance dans les services (de 2,7 à 3,3 salariés).

Relations entre entreprises, internationalisation et marchés de débouché. – Lors du dernier Recensement, l'ISTAT a collecté des informations sur la position des principaux marchés de débouché et des principaux concurrents ainsi que sur les relations entretenues dans la chaîne de sous-traitance des entreprises de 3 salariés ou plus. Il en résulte une confirmation de certaines particularités de la structure de production régionale rapportée aux autres zones du pays.

L'Administration publique constitue l'un des trois principaux clients pour 12,1 % des entreprises valdôtaines, une valeur beaucoup plus élevée que dans les zones de comparaison (respectivement 5,2 % et 6,8 % pour le Nord-Ouest et pour l'Italie; tab. a18).

La plus grande dépendance du secteur public pour la Vallée d'Aoste est également confirmée par l'analyse de la demande agrégée (cf. encadré: La dépendance de l'économie régionale des composantes de la demande agrégée).

En 2011, la part des entreprises valdôtaines qui travaillaient sur les marchés étrangers s'élevait à 21,2 %, une valeur inférieure à la moyenne du Nord-Ouest et, même si légèrement, à la moyenne nationale (respectivement 27,4 % et 21,9 %; tab. a18). En outre, les entreprises dont le marché de référence ne dépasse pas le domaine régional étaient relativement plus nombreuses que dans la macrozone de référence (respectivement 56,4 % et 51,5 %; 57,8 % en Italie).

En ce qui concerne le secteur de l'industrie proprement dite, comme dans le reste du pays, bien plus de 90 % des entreprises ont indiqué que leurs principaux concurrents sont localisés en Italie, tandis que le nombre de celles qui ont indiqué les pays BRIC comme le siège de leurs principaux *competitor* est relativement bas (2,9 %; 10,2 % en Italie). Le phénomène de l'internationalisation de la production concerne une fraction très contenue des entreprises industrielles régionales (2,2 %; 4,2 % en Italie). Cette condition se produit surtout à travers la conclusion de contrats avec des parties étrangères, tandis que le recours aux investissements directs étrangers est presque nul.

LA DÉPENDANCE DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE DES COMPOSANTES DE LA DEMANDE AGRÉGÉE

Afin de mesurer la dépendance de l'économie locale des différentes composantes de la demande agrégée (demande étrangère, consommations privées, investissements et dépenses publiques), nous avons créé un indicateur qui relie les données de l'ISTAT sur la composition sectorielle issues du Recensement de l'industrie et des services de 2001 aux informations sur les liens intersectoriels, contenues dans les comptes Input-Output de 2005. Cette variable est une approximation de l'effet sur la production

locale des chocs des exportations italiennes vers l'étranger et des composantes de la demande intérieure de l'Italie (cf. section: *Notes méthodologiques*). Si l'indicateur de dépendance pour l'Italie dans l'ensemble est égal à 100, il prend des valeurs supérieures à 100 lorsque l'économie locale ressent plus que l'économie nationale les variations d'une certaine composante. En ce qui concerne la Vallée d'Aoste, en 2001, l'indicateur montrait une plus grande dépendance des investissements et des dépenses publiques que la donnée nationale, tandis que la dépendance des consommations et surtout des exportations restaient plus contenues (tab. r1). Les indicateurs mis à jour sur la base du Recensement de 2011, récemment publiés par l'ISTAT, montrent une augmentation de la dépendance de la demande publique et une forte diminution de la dépendance des investissements; l'indicateur a également baissé pour les exportations (tab. r1).

Tableau r1

Indicateur de la dépendance des économies locales de chocs symétriques des composantes de la demande agrégée par région et par zone (indices – moyenne italienne =100) (1)				
POSTES	Recensement 2001		Recensement 2011	
	Vallée d'Aoste	Nord-Ouest	Vallée d'Aoste	Nord-Ouest
Exportations	74,9	117,3	70,0	116,8
Consommations	94,5	104,9	93,9	104,0
Investissements	113,5	111,9	92,9	110,0
Dépenses publiques	112,4	89,7	127,5	92,2

Source: élaborations de données du Recensement de l'industrie et des services de 2001 ou 2011 et des comptes Input-Output de 2005. Cf. section : *Notes méthodologiques*.

(1) Rapport entre la part de production nationale, relative à la zone et activée par un nombre unitaire et symétrique de demande finale, et la part de salariés dans la zone sur le total national. Pour la moyenne italienne, l'indicateur est égal à 1. Les valeurs supérieures à l'unité indiquent spécialisation ou dépendance de la zone d'une certaine composante de la demande agrégée; les valeurs inférieures à l'unité indiquent déspecialisation ou basse dépendance.

LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE DANS LA VALLÉE D'AOSTE

En 2011, le secteur agroalimentaire, qui comprend l'agriculture, la sylviculture et la pêche ainsi que l'industrie alimentaire et des boissons, correspondait à 2,4 % de la valeur ajoutée régionale (3,8 % dans la moyenne italienne). Le secteur est caractérisé par une grande ouverture au commerce international: la propension à l'exportation (calculée comme le rapport entre les exportations et la valeur ajoutée à prix courants) s'élevait à 53,2 % en 2011, une valeur proche de la donnée italienne (56,6 %), mais très supérieure à la moyenne de l'économie régionale (16,4 %).

Le nombre d'unités de travail employées se chiffrait à 3 600, soit 5,7 % du total de l'économie régionale (6,9 % en Italie; tab. a20). Le secteur primaire représentait 77,8 % du travail employé dans le secteur et un peu moins de la moitié de la valeur ajoutée (49,2 %).

Entre 2001 et 2011, la valeur ajoutée du secteur a augmenté de manière modeste (0,7 %), contre une chute pour la moyenne nationale (-5,7 %); cette augmentation a été inférieure à celle de l'économie de la région dans son ensemble; sa contribution au PIB a donc légèrement diminué, de 0,3 point de pourcentage. Pendant la même période, le nombre d'unités de travail employées dans le secteur a baissé: la chute a touché de manière plus forte le secteur agricole, bien qu'il y ait également eu un flé-

chissement dans celui de la transformation industrielle. Une tendance négative a également concerné le nombre d'entreprises actives. Par contre, la vente de produits alimentaires à l'étranger a eu une évolution très positive, surtout grâce à la contribution du secteur des boissons: entre 2001 et 2012, la valeur des exportations du secteur dans la Vallée d'Aoste a augmenté de plus de six fois, contre des augmentations respectivement de 52,4 % et de 42,9 % pour les exportations totales de la région et pour celles de l'Italie dans ce secteur. Sur la base des données de l'INEA (*Istituto Nazionale di Economia Agraria*, Institut National d'Économie Agricole), en 2012, les principaux produits exportés ont été les eaux minérales et la bière de malt, suivies des liqueurs et des fromages.

La petite superficie moyenne qui caractérise les entreprises agricoles italiennes est encore plus marquée dans la Vallée d'Aoste. Sur la base des données du Recensement de l'agriculture de l'ISTAT, en 2010, 81,2 % des entreprises avaient une superficie agricole utilisée (SAU) de moins de 5 hectares (76,3 % dans la moyenne italienne). L'activité agricole principale est la zootechnie, étant donné la connotation entièrement montagnaise de la région. Les prés permanents et les pâturages occupent un peu moins de 98 % de la SAU (26,7 % dans la moyenne nationale); la partie résiduelle est principalement utilisée pour des cultures ligneuses agricoles, notamment vignes et vergers.

Les produits AOP (Appellation d'origine protégée) régionaux, c'est-à-dire les produits dont la qualité est certifiée et protégée par l'Union européenne, sont au nombre de quatre (le fromage *Fontina*, le Vallée d'Aoste Fromadzo, le Vallée d'Aoste Lard d'Arnad et le Vallée d'Aoste Jambon de Bosses). La remise en valeur de la culture de la vigne a créé une variété grande et qualifiée de vins de montagne régionaux, regroupés sous une seule étiquette (DOC Valle d'Aosta ou Vallée d'Aoste). En 2010, sur la base des données du Recensement sur l'agriculture de l'ISTAT, la commercialisation des produits agricoles se faisait principalement par la vente à d'autres exploitations agricoles et par la vente ou l'attribution à des associations (canaux utilisés respectivement par 45,6 % et par 35,7 % des entreprises; respectivement 10,1 % et 20,2 % dans la moyenne italienne).

Nos élaborations des données de *Cerved Group* (cf. section: *Notes méthodologiques*) montrent qu'au cours de la période 2001-2012, les entreprises industrielles du secteur agroalimentaire ont eu une évolution du chiffre d'affaires plus stable, une rentabilité plus élevée, mais un niveau d'endettement plus grand que la moyenne des entreprises manufacturières. La rentabilité des actifs, mesurée par le ROA, est restée à des niveaux supérieurs, en moyenne, à ceux du secteur manufacturier (respectivement 5,2 % et 2,5 %) et n'a ressenti la crise que de manière marginale. Entre 2001 et 2012, la rentabilité opérationnelle (mesurée par le rapport entre la marge opérationnelle brute et le total des actifs) s'est chiffrée à 19,0 %, une valeur supérieure à la moyenne du secteur manufacturier (11,1 %). Enfin, le *leverage* (le rapport entre les dettes financières et la somme de ces mêmes dettes financières et des capitaux propres), reste encore 30 points de pourcentage au-dessus de la moyenne du secteur manufacturier, bien qu'il ait baissé au cours des trois dernières années, atteignant 69,0 % en 2012 (cf. paragraphe: *La situation économique et financières des entreprises*).

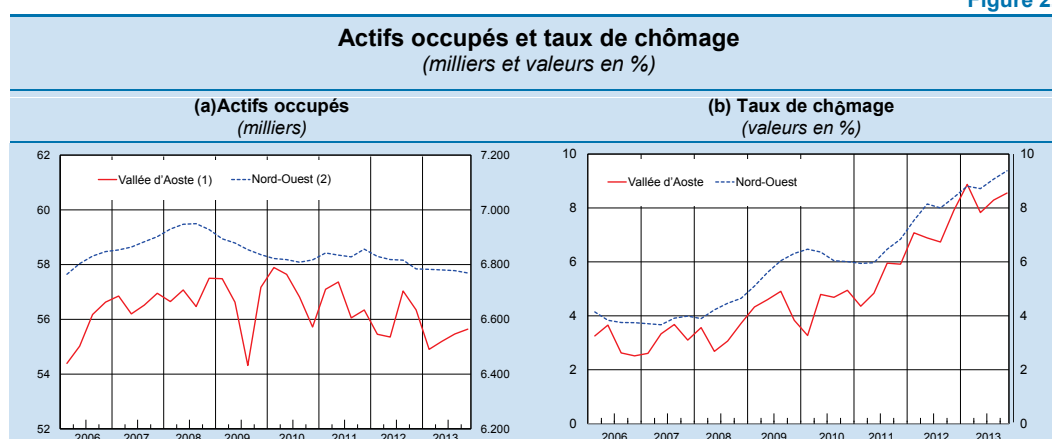
2. LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'emploi

Sur la base des données de l'Enquête sur les forces de travail (*Rilevazione sulle forze di lavoro*) de l'ISTAT, le nombre d'actifs occupés dans la Vallée d'Aoste a baissé pour la troisième année de suite; en 2013, la chute a été de 1,4 %, supérieure à la baisse moyenne des régions du Nord-Ouest, bien qu'inférieure à la chute moyenne nationale (respectivement -0,5 % et -2,1 %; fig. 2.1 et tab. a21).

La diminution des actifs occupés a concerné tous les secteurs, sauf celui des services, où la contraction des salariés dans le secteur du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration a été compensée par l'augmentation dans les autres services.

Figure 2.1



Source: élaborations de données ISTAT, *Rilevazione sulle forze di lavoro (Enquête sur les forces de travail)*. Données trimestrielles désaisonnalisées. Cf. section: *Notes méthodologiques*. (1) Échelle de gauche. – (2) Échelle de droite.

Le nombre de salariés, après la légère reprise montrée au cours de l'année précédente, a recommencé à fléchir (-1,6 %); les travailleurs indépendants ont encore diminué (-1,0 %). Parmi les salariés, la chute a concerné non seulement les travailleurs en CDI (-1,1 %), mais aussi ceux en CDD (-4,5 %), pour lesquels la tendance légèrement positive observée depuis 2010 s'est interrompue. Seulement l'emploi à temps partiel a augmenté, avec une intensité plus grande pour les hommes.

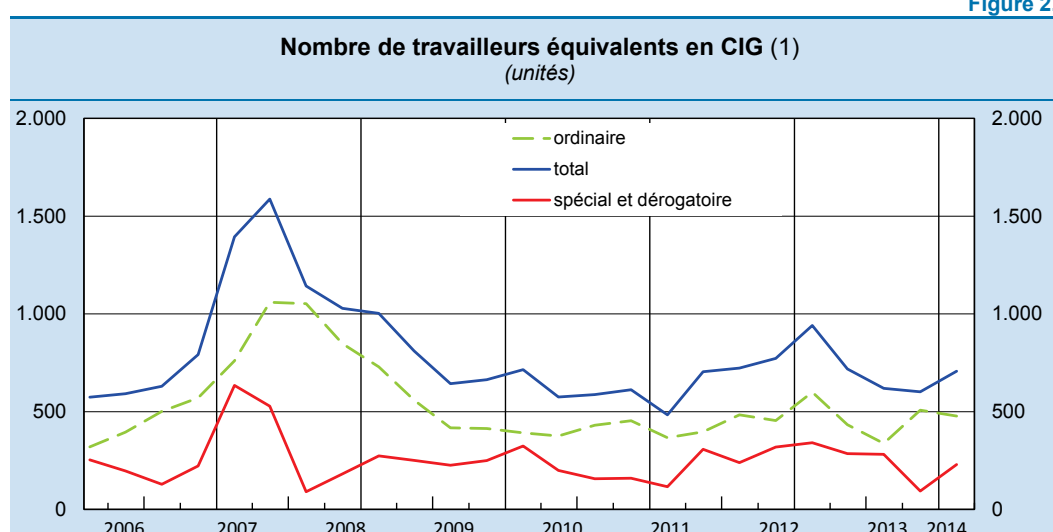
En 2013, la diminution des actifs occupés a touché de manière plus intense les jeunes de 15 à 34 ans (-9,2 %, -1,3 % en 2012). L'emploi des 35-44 ans a également diminué (-3,3 %; -5,4 % en 2012). Par contre, les actifs occupés appartenant aux tranches d'âge suivantes ont continué à augmenter; tout particulièrement, l'augmentation a été plus forte pour les travailleurs âgés de 55 à 64 ans (11,2 %), reflétant vraisemblablement la hausse des conditions d'âge requises par la réforme du système des retraites.

Le taux d'emploi dans la Vallée d'Aoste a baissé, passant à 65,6 % (66,4 % en 2012). La baisse a concerné aussi bien le taux d'emploi des femmes, diminué d'un point de pourcentage, descendant à 60,4 %, que celui des hommes (-0,7 point de pourcentage, passé à 70,8 %).

Les prestations sociales

Selon les données de l'Institut national de Sécurité sociale italien (INPS), les heures de chômage partiel autorisées (*Cassa integrazione guadagni*, CIG) ont diminué en 2013 (-10,7 %; 24,1 % en 2012; tab. a22, fig. 2.2). La contraction a concerné le régime spécial et dérogatoire (-39,4 % au total), tandis que les heures du régime ordinaire ont augmenté (10,5 %). Cette hausse est attribuable aux secteurs du bâtiment, de la mécanique, de la fabrication de minéraux non métalliques et au secteur alimentaire. Le fléchissement du régime spécial n'a pas touché le secteur du bâtiment, pour lequel les heures de CIG ont recommencé à augmenter. Aux premiers 4 mois de l'année 2014, les heures totales de CIG ont recommencé à augmenter (8,8 %); la reprise du régime spécial y ayant contribué.

Figure 2.2



Source: Élaboration des données INPS et ISTAT; moyennes mobiles à 2 termes de données trimestrielles désaisonnalisées. Cf. section : Notes méthodologiques.

(1) Nombres de travailleurs équivalents à plein temps pour lesquels a été autorisée la CIG.

L'offre d'emploi et le chômage

En 2013, sur la base des données de l'ISTAT, l'offre d'emploi, après avoir augmenté en 2005, est restée plutôt stable (-0,1 %; tab. a21). Le taux d'activité a essentiellement gardé le même niveau que l'année précédente, 71,7 %, une valeur qui continue d'être supérieure aux moyennes du Nord-Ouest et de l'Italie (respectivement 70,2 % et 63,5 %).

Le nombre de demandeurs d'emploi a encore augmenté (17,3 %), dépassant 5 mille unités. Le taux de chômage est ainsi monté à 8,4 %, 1,3 point de pourcentage en plus par rapport à l'année précédente (fig. 2.1); l'augmentation a concerné aussi bien les hommes que les femmes. Le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans suit la tendance nationale, continuant à augmenter et dépassant en 2013 le seuil de 30 %, environ 19 points de pourcentage en plus par rapport à 2008.

Parmi les chômeurs, le nombre de personnes qui se trouvent dans cette situation suite à la perte d'un emploi précédent, a augmenté de 6 points de pourcentage, représentant ainsi environ deux tiers du total des chômeurs; en outre, le nombre de personnes provenant d'une condition d'inactivité ou sans expérience de travail, a augmenté, bien qu'à un rythme plus bas. Le taux de chômage de longue durée, se référant aux personnes qui se trouvent dans cette situation depuis plus de 12 mois, a encore crû, atteignant 2,9 % (1,1 % en 2008).

L'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

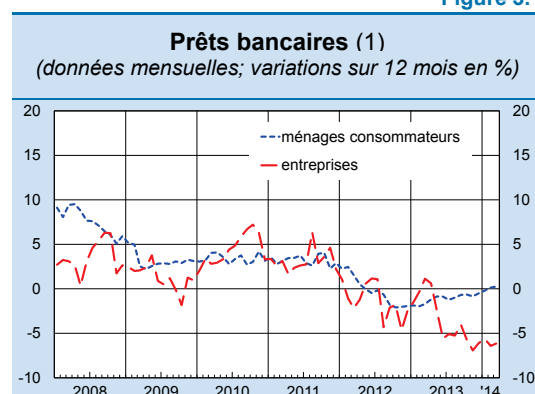
3. LE MARCHÉ DU CRÉDIT

Le financement de l'économie

Les prêts bancaires. – En 2013, les prêts bancaires octroyés aux ménages et aux entreprises installés dans la Vallée d'Aoste ont diminué. Les premiers ont baissé à un rythme moins intense que celui de 2012; par contre, les seconds ont encore accentué leur chute, surtout en ce qui concerne les entreprises de grande taille (fig. 3.1 et tab. 3.1).

Selon les données de la *Regional Bank Lending Survey* (RBLS), ces tendances ont ressenti aussi bien la faiblesse de la demande que les conditions encore prudentes de l'offre (cf. encadré: *L'évolution de la demande et de l'offre de crédit dans la région*).

Figure 3.1



Source : déclarations de surveillance. Cf. section : *Notes méthodologiques*.

(1) Les données tiennent compte des créances en souffrance et des opérations de prise en pension. Les informations concernant mars 2014 sont provisoires. – (2) Le total inclut également les Administrations publiques et les sociétés financières et d'assurance, les institutions sans but lucratif au service des ménages et les unités non classées ou non classables.

Tableau 3.1

PÉRIODE	Prêts bancaires par secteur d'activité économique (1)								
	(variations sur 12 mois en %)								
	Secteur privé								
	Administrations publiques	Entreprises							Ménages consommateur
Total secteur privé		Sociétés financières et d'assurance	Total entreprises	Moyennes et grandes	Petites (2)				
					Total petites entreprises	dont: Ménages producteurs (3)			
Déc. 2011	-3,7	2,9	::	2,2	3,0	0,0	-1,1	2,9	2,4
Déc. 2012	-15,6	-0,4	::	-2,5	-3,2	-0,3	-1,2	-1,9	-1,4
Mars 2013	-19,8	2,4	::	1,1	1,5	0,3	-2,1	-1,7	0,9
Juin 2013	-9,7	-0,5	::	-5,6	-7,4	-0,3	-2,8	-0,9	-1,1
Sept. 2013	-10,6	0,8	::	-4,0	-5,5	0,2	-1,7	-0,7	0,1
Déc. 2013	-0,2	0,1	::	-6,1	-7,5	-2,2	-3,6	-0,5	0,1
Mars 2014 (4)	-1,4	-0,5	::	-6,1	-7,8	-1,6	-2,2	0,3	-0,6

Source : déclarations de surveillance. Cf. section : *Notes méthodologiques*

(1) Les prêts comprennent les créances en souffrance et les opérations de prise en pension. Le total inclut également les institutions sans but lucratif au service des ménages et les unités non classées ou non classables. – (2) Sociétés en commandite simple et en nom collectif, sociétés civiles, sociétés de fait et entreprises individuelles de moins de 20 salariés. – (3) Sociétés civiles, sociétés de fait et entreprises individuelles de 5 salariés maximum. – (4) Données provisoires.

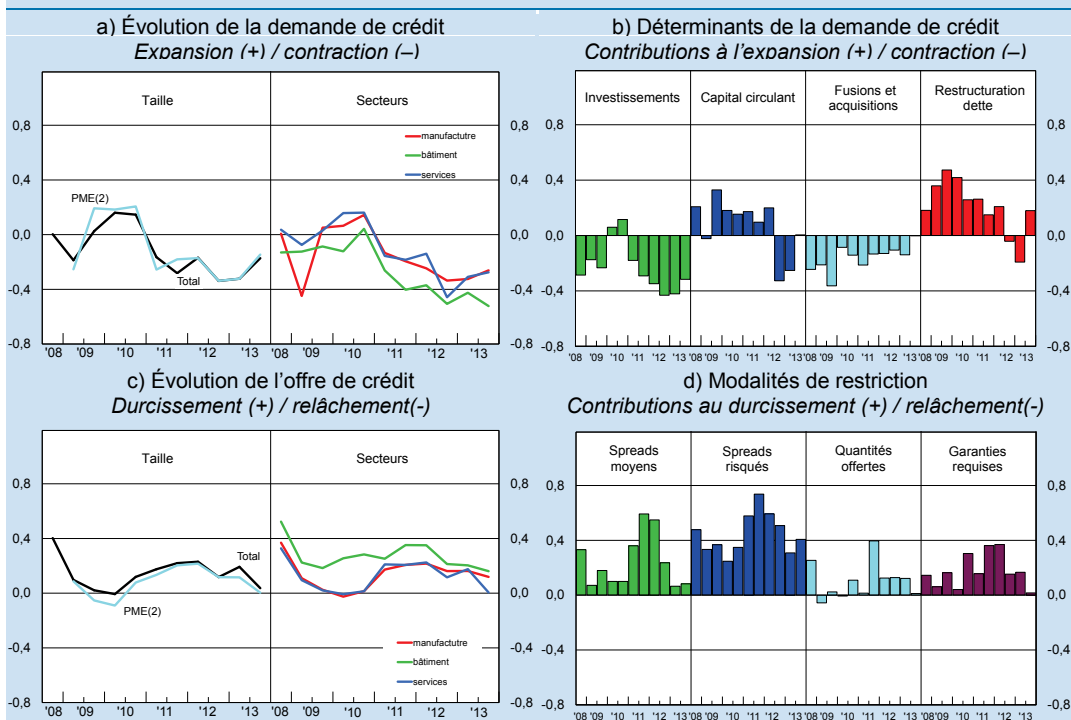
Sur la base des données provisoires disponibles, à la fin du premier trimestre 2014, la contraction des prêts octroyés aux entreprises s'est poursuivie à des rythmes analogues à ceux de la fin de l'année précédente, tandis que le crédit aux ménages consommateurs a recommencé à augmenter légèrement.

L'ÉVOLUTION DE LA DEMANDE ET DE L'OFFRE DE CRÉDIT DANS LA RÉGION

Selon les réponses fournies au mois de mars de cette année par les intermédiaires interrogés dans le cadre de la *Regional Bank Lending Survey* (RBLs, cf. section: *Notes méthodologiques*), au second semestre 2013, la demande de crédit des entreprises est restée faible, notamment dans le secteur du bâtiment (fig. r4a). La composante de la demande liée au financement des investissements est restée en fléchissement, tandis que la demande destinée à couvrir le capital circulant est restée stationnaire, s'associant à la stagnation des volumes opérationnels (fig. r4b). La nécessité de fonds liée aux besoins de restructuration et de consolidation des dettes, a recommencé à augmenter.

Figure r4

Conditions du crédit aux entreprises (indices de diffusion) (1)



Source : *Indagine della Banca d'Italia sulle principali banche che operano nella regione* (Enquête de la Banca d'Italia sur les principales banques opérant dans la région).

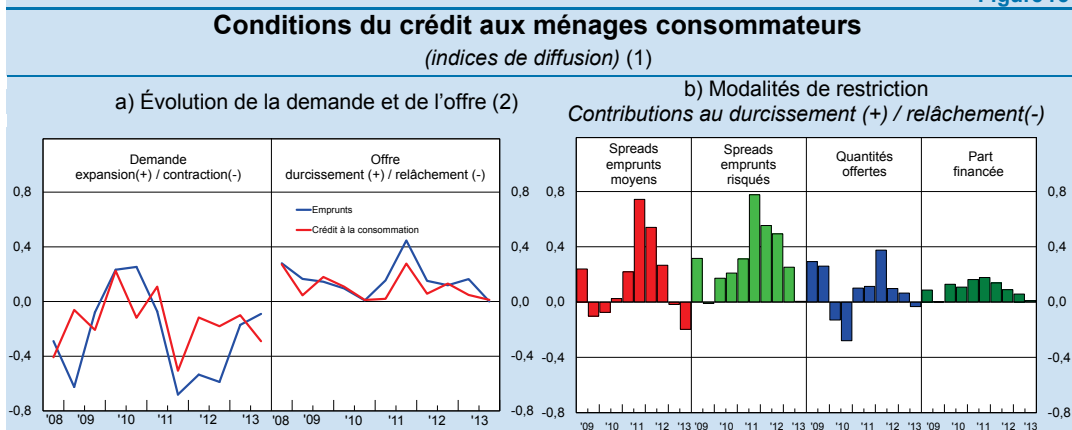
(1) Pour la construction des indices de diffusion cf. section : *Notes méthodologiques*. Pour plus de détails, cf. *La domanda e l'offerta di credito a livello territoriale* (La demande et l'offre de crédit au niveau territorial), dans *Economia Regionale* (Économies Régionales), n° 44, 2013. Les données pour 2008 se rapportent au quatrième trimestre de l'année. – (2) Petites et moyennes entreprises. Les données du quatrième trimestre 2008 ne sont pas disponibles.

Au cours de l'année 2013, les politiques de l'offre des intermédiaires ont été encore prudentes (fig. r4c), bien que le degré de restriction se soit atténué dans la seconde

partie de l'année par rapport à la première. Les critères d'accès au crédit ont continué d'être surtout prudents avec les entreprises du bâtiment, à cause du risque élevé de ce secteur. Dans la dernière partie de l'année, le caractère sélectif des intermédiaires s'est manifesté surtout par les *spreads* appliqués aux cas les plus risqués (fig. r4d).

La chute des demandes d'emprunts pour l'achat d'habitations effectuées par les ménages, en cours depuis l'intensification de la crise de la dette souveraine, s'est atténuée dans la seconde partie de l'année; par contre, la demande de crédit à la consommation est restée faible (fig. r5a).

Figure r5



Source : *Indagine della Banca d'Italia sulle principali banche che operano nella regione* (Enquête de la Banca d'Italia sur les principales banques opérant dans la région).

(1) Pour la construction des indices de diffusion cf. section : *Notes méthodologiques*. Pour plus de détails, cf. *La domanda e l'offerta di credito a livello territoriale* (La demande et l'offre de crédit au niveau territorial), dans *Economie Regionali* (Économies Régionales), n° 44, 2013. – (2) Les données pour 2008 se rapportent au quatrième trimestre de l'année.

Au second semestre 2013, l'aggravation des conditions de l'offre des prêts aux ménages s'est interrompue, aussi bien pour les emprunts que pour le crédit à la consommation. En particulier, des signes de relâchement ont été enregistrés dans les conditions appliquées en moyenne sur les emprunts et dans les quantités offertes. (fig. r5b).

Le crédit aux ménages consommateurs. – En 2013, le stock des prêts octroyés par les banques et par les sociétés financières aux ménages consommateurs a continué à diminuer, bien qu'à des rythmes décroissants (-0,5 %; -1,4 % en 2012; tab. 3.2).

Cette baisse a reflété surtout celle du crédit à la consommation, globalement chuté de 1,4 % (-0,5 % fin 2012), à cause de l'effet combiné du fléchissement de la composante bancaire (-3,0 %) et du ralentissement de celle des sociétés financières (0,3 %).

Dans la Vallée d'Aoste, le crédit à la consommation constitue un peu plus d'un quart des prêts octroyés aux ménages consommateurs; environ la moitié du marché de référence est détenue par des intermédiaires non bancaires. Pendant la crise, avec la nette baisse des consommations de biens durables, la part de crédit à la consommation pour l'achat de moyens de transport ou d'autres biens durables, a chuté, passant de 39,5 % à 26,7 % du total); parmi les autres formes de crédit, la part des prêts qui prévoient la cession de la cinquième partie du salaire, qui offrent des garanties précises au créancier, a plus que redoublé (atteignant

13,3 %). Fin 2013, le crédit non-affecté octroyé sous forme de prêts personnels continuait à représenter la principale composante du crédit à la consommation, avec plus de 55 % du total.

Les emprunts pour l'achat d'habitations ont stagné (-0,1 %), après le fléchissement enregistré l'année précédente (-2,5 %). Les autres prêts, principalement constitués par les ouvertures de crédit en compte courant et par les emprunts autres que les prêts immobiliers, ont légèrement chuté (-0,5 %).

Tableau 3.2

Prêts de banques et sociétés financières aux ménages consommateurs (1) (données de fin de période; variations et valeurs en %)					
POSTES	Variations sur 12 mois en %				Composition en % décembre 2013 (3)
	Déc. 2012	Jun 2013	Déc. 2013	Mars 2014 (2)	
Prêts pour l'achat d'habitations					
Banques	-2,5	-1,4	-0,1	-0,1	57,9
Crédit à la consommation					
Banques et sociétés financières	-0,5	-0,2	-1,4	-1,4	26,2
<i>Banques</i>	-4,4	-4,7	-3,0	-1,4	13,3
<i>Sociétés financières</i>	4,0	4,8	0,3	-1,4	12,8
Autres prêts (4)					
Banques	1,1	4,1	-0,5	2,2	15,9
Total(5)					
Banques et sociétés financières	-1,4	-0,3	-0,5	-0,1	100,0

Source : déclarations de surveillance. Cf. section : *Notes méthodologiques*.
 – (1) Les prêts incluent les créances en souffrance et les opérations de prise en pension. (2) Données provisoires. – (3) Le total ne peut pas correspondre à la somme des composantes à cause des arrondissements. – (4) Autres composantes dont les plus significatives sont les ouvertures de crédit en compte-courant et les emprunts autres que ceux pour l'achat, la construction ou la restructuration d'unités immobilières à usage d'habitation. – (5) Pour les sociétés financières, le total n'inclut que le crédit à la consommation.

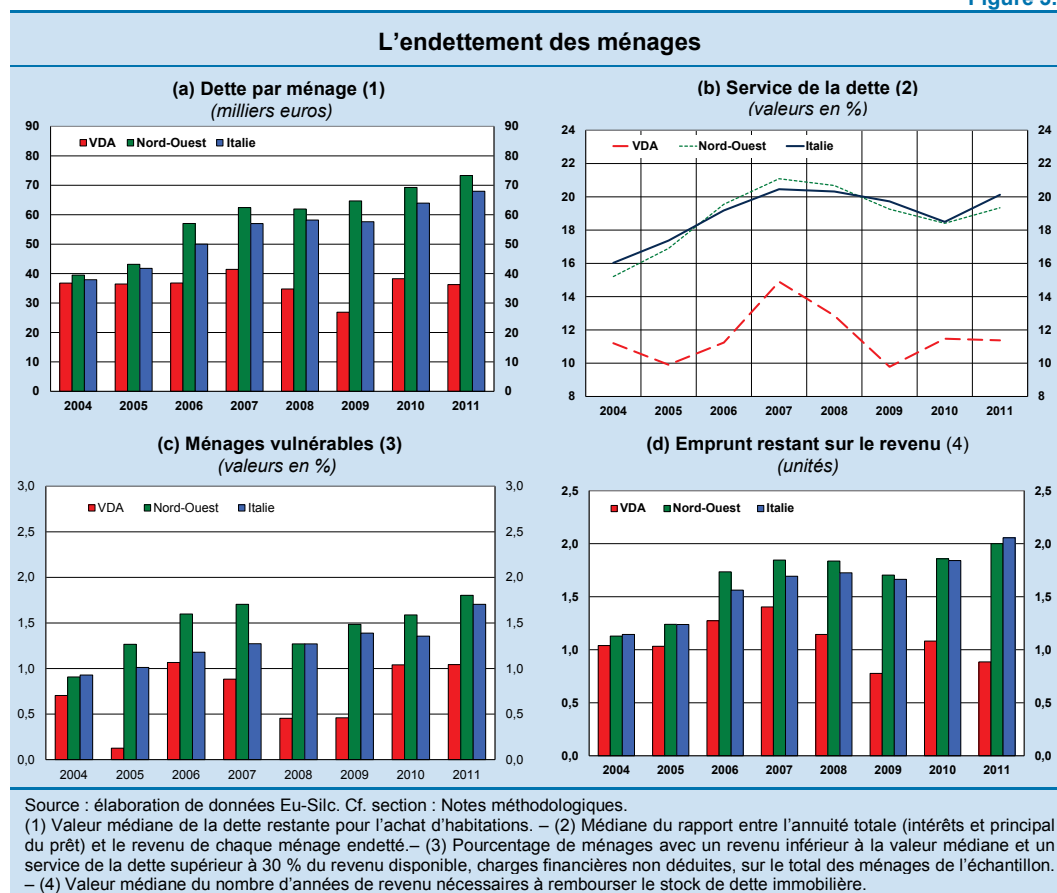
L'endettement des ménages. – Sur la base des données de l'enquête Eu-Silc, en 2012, 29,4 % des ménages valdôtains étaient endettés (pour un emprunt ou un crédit à la consommation; tab. a24). Cette donnée, essentiellement proche de celle de l'année précédente, a été plus élevée que la moyenne nationale (25,3 %).

En 2011(dernière année pour laquelle la donnée est disponible), la valeur médiane de l'emprunt par ménage s'élevait à environ 36 000 euros, un montant légèrement inférieur à celui de l'enquête précédente et beaucoup plus bas que la donnée nationale correspondante (fig. 3.2a).

La vulnérabilité financière des ménages. – En 2011, dernière année pour laquelle la donnée est disponible, l'incidence du versement de l'emprunt sur le revenu des ménages endettés est restée à des niveaux un peu plus hauts de 11 %, comme l'année précédente (fig. 3.2b). La diffusion des situations de vulnérabilité potentielle, mesurées par la part de ménages avec un revenu inférieur à la valeur médiane et dont le versement de l'emprunt correspond à 30 % au moins du revenu, est restée inchangée par rapport à 2010 (1,0 % du total; fig. 3.2c). Toujours en 2011, le rapport entre

l'emprunt restant et le revenu disponible, un autre indicateur de soutenabilité de l'endettement qui mesure le nombre d'années nécessaires à rembourser le stock de dette immobilière, se chiffrait à 0,9 (fig. 3.2d). Tous ces indicateurs sont sensiblement plus bas que la moyenne nationale.

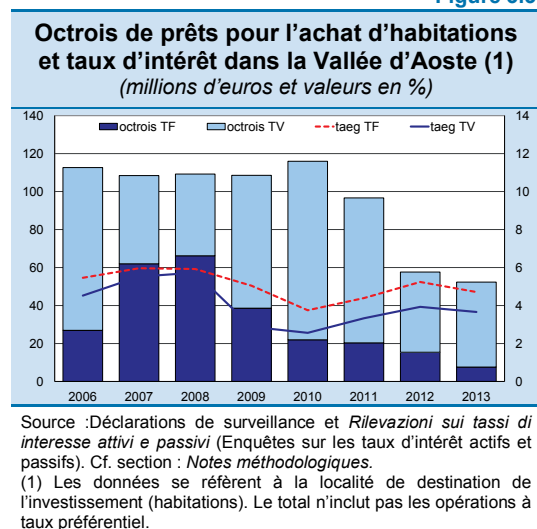
Figure 3.2



La composition des prêts aux ménages.— En 2013, les octrois de prêts pour l'achat d'habitations ont encore subi une diminution par rapport à l'année précédente, atteignant environ 52 millions d'euros (-9,2 %; fig. 3.3); la contraction a quand même été beaucoup moins marquée que les baisses enregistrées entre 2010 et 2012.

En 2013, le poids des emprunts à taux variable a augmenté, atteignant 85 % du total, avec un différentiel favorable d'environ un point de pourcentage par rapport aux taux fixes.

Figure 3.3



Au cours de l'année, le processus de concentration des nouveaux prêts dans les tranches des débiteurs les plus âgés, a partiellement diminué: la part de nouveaux prêts octroyés à des débiteurs de plus de 45 ans, qui était passée de 24 % à 30 % environ entre 2005 et 2009, a chuté, descendant à 28,2 % (tab. a26); la part de prêts octroyés aux étrangers a diminué pendant toute la période, de manière plus marquée entre 2009 et 2013. La tendance à l'augmentation de la part d'octrois de prêts d'un montant plus élevé, s'est poursuivie : l'incidence des contrats d'un montant supérieur à 150 000 euros est montée à un peu moins de 29 % du total.

Le crédit aux entreprises. – En tenant compte non seulement des prêts bancaires, mais également de ceux des sociétés financières, le crédit au secteur de la production a baissé de 5,3 % en 2013 (-0,2 % fin 2012; tab. 3.3 et a25). Cette tendance a concerné, bien que de manière différente, toutes les principales branches de l'activité économique. Dans le secteur manufacturier, la chute des prêts la plus importante a été observée dans les secteurs métallurgique et alimentaire; dans le tertiaire, les diminutions les plus significatives ont concerné les branches du commerce et des transports, tandis que les financements aux services d'hébergement et de restauration ont diminué de manière plus contenue. Les crédits au bâtiment ont également continué de se contracter.

La baisse des emprunts et des autres formes à échéance (-4,0 %) a encore resenti la faible activité d'investissement en capital fixe. La tendance des ouvertures en compte courant (-6,8 %) a reflété la faiblesse générale des affaires des entreprises; la plupart de la chute des prêts au secteur manufacturier a été concentrée dans les avances et dans les autres crédits auto-liquidatifs (baissés de 22,0 %).

Tableau 3.3

Prêts de banques et de sociétés financières aux entreprises par forme de prêt et secteur d'activité économique (1) (variations sur 12 mois en %)				
POSTES	Déc. 2012	Juin 2013	Déc. 2013	Mars 2014 (2)
Formes de prêt (3)				
Avances et autre crédits auto-liquidatifs	-3,5	-20,6	-22,0	-14,1
dont: <i>affacturage</i>	8,5	-17,7	-8,3	7,1
Ouvertures de crédit en compte courant	3,4	-3,5	-6,8	-12,2
Prêts et autres crédits à échéance	-0,8	-1,3	-4,0	-5,9
dont: <i>crédit-bail financier</i>	-1,1	2,4	-2,6	-6,3
Principaux secteurs (4)				
Activités manufacturières	-3,6	-16,7	-13,4	-8,0
Bâtiment	-2,6	0,6	-2,9	-1,4
Services	3,1	4,1	-4,3	-6,8
Autres (5)	-0,9	-10,1	-3,6	-6,7
Formes de prêt (3)	-0,2	-3,7	-5,3	-5,7

Source : *Centrale dei rischi* (Service central des Risques). Cf. section : *Notes méthodologiques*.

(1) Données se rapportant aux déclarations de banques, sociétés financières et sociétés véhicules d'opérations de titrisation sur les financements aux sociétés non financières et aux ménages producteurs. – (2) Données provisoires. Les données concernant 2014 ne sont pas comparables à celles des dates précédentes à cause de la discontinuité des déclarations. – (3) Les formes de prêt ne tiennent pas compte des créances en souffrance et des financements en cas de procédure collective. – (4) Les données comprennent les créances en souffrance et les financements en cas de procédure collective. – (5) Y compris les secteurs primaire, extractif et énergétique.

En 2013, les taux d'intérêt à court terme pratiqués par le système bancaire aux entreprises valdôtaines ont légèrement augmenté (6,6 % au quatrième trimestre; 6,2% dans la période correspondante de l'année précédente; tab. a30). Les augmentations enregistrées dans le secteur manufacturier et dans les services se sont associées à une légère diminution dans le bâtiment. Le différentiel entre les conditions appliquées aux petites entreprises et aux entreprises moyennes-grandes est descendu à environ 2,5 points de pourcentage.

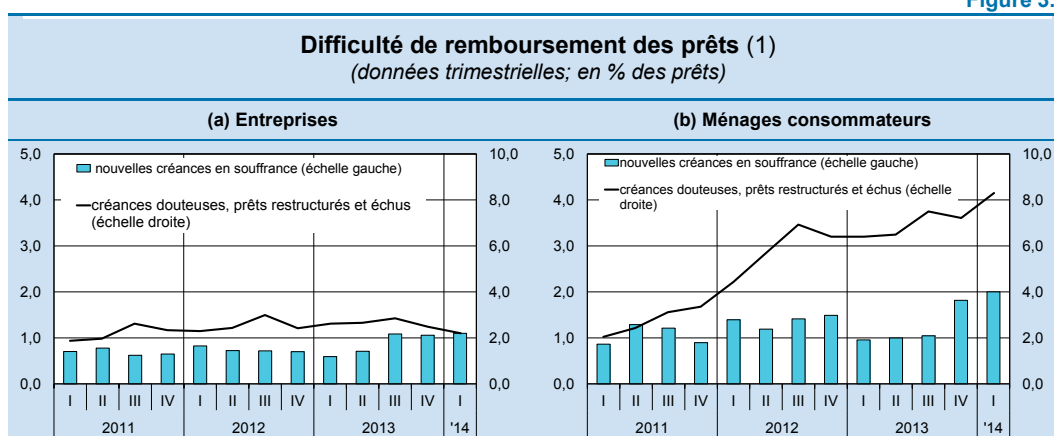
Le TAEG sur les nouveaux octrois de prêts à moyen et à long terme, que dans les régions de petites dimensions présente en général une certaine instabilité, est descendu à 6,0 % au quatrième trimestre 2013, après 6,6 % dans la période correspondante en 2012.

La qualité du crédit

Les difficultés de la conjoncture actuelle ont également influé sur la qualité du crédit : en moyenne sur les quatre trimestres 2013, le flux de nouvelles créances en souffrance rapportées aux prêts existant au début de la période a augmenté, passant de 1,2 % à 1,5 %. Pour les entreprises, cet indicateur est passé de 1,5 % à 1,8 % (fig. 3.4a; tab. a27); les nouvelles créances en souffrance se sont concentrées parmi les entreprises de grande taille et dans le secteur manufacturier. La donnée concernant les ménages consommateurs a également augmenté, passant de 0,7 % à 1,1 %, atteignant les niveaux les plus élevés des trois dernières années (fig. 3.4b).

Entre 2012 et 2013, le rapport entre les créances douteuses, restructurées et échues et les financements totaux, indicateur qui peut révéler la naissance de nouvelles créances en souffrance au cours des mois suivants, a également augmenté (passant de 5,2 % à 5,7 %). Parmi les entreprises, dont la valeur a atteint 7,2 % (après 6,4 % fin 2012), l'aggravation la plus évidente a été observée dans le bâtiment et dans les services; dans le secteur manufacturier, l'indicateur est resté à des niveaux élevés, mais essentiellement stables. Pour les ménages consommateurs, la donnée est restée presque inchangée, soit 2,5 %.

Figure 3.4



Source : Centrale dei rischi (Service central des Risques). Cf. section : Notes méthodologiques.

(1) Données se référant aux déclarations de banques, sociétés financières et sociétés véhicules d'opérations de titrisation. Les informations sur le premier trimestre 2014 sont provisoires.

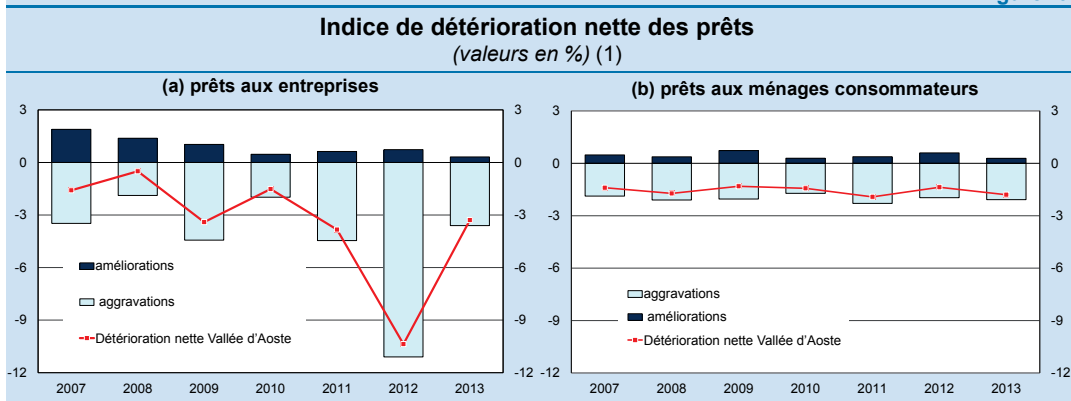
Fin 2013, les encours des créances détériorées brutes (créances en souffrance, créances douteuses, créances restructurées ou échues), représentait 15,2 % des prêts à la clientèle (13,7 % en 2012); pour les entreprises, l'incidence avait atteint 18,8 %.

Les données provisoires concernant le premier trimestre 2014 mettent en évidence une nouvelle aggravation des indicateurs des entreprises : le taux de déchéance est monté à 2,0 %, tandis que l'incidence des créances détériorées autres que les créances en souffrance sur les crédits totaux, a atteint 8,3 %. Par contre, la situation des ménages consommateurs est restée plutôt stable.

L'ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ DES FINANCEMENTS AUX ENTREPRISES ET AUX MÉNAGES

Entre 2012 et 2013, l'indice de détérioration nette des prêts aux entreprises valdôtaines est passé de -10,4 % à -3,3 % (fig. r6a). Cette évolution reflète la normalisation de la donnée relative aux entreprises manufacturières de plus de vingt salariés, qui avaient été concernées par une rapide augmentation des créances douteuses et restructurées en 2012. Environ la moitié de l'aggravation de 2013 est due aux nouvelles créances en souffrance.

Figure r6



Source : *Centrale dei rischi* (Service central des Risques). Cf. section : *Notes méthodologiques*.

(1) Données se référant à la résidence de la contrepartie et pondérées pour le montant des prêts. L'indice de détérioration nette prend en considération les états des prêts aux entreprises à travers les diverses classifications du crédit. Il est calculé comme le solde entre la part de financements dont la qualité s'est améliorée au cours des 12 mois précédents et la part des créances qui se sont ultérieurement détériorées, en pourcentage des prêts de début de période. Plus une valeur est négative, plus la détérioration est rapide.

En ce qui concerne les ménages consommateurs, les cas d'anomalie sur les prêts octroyés pendant les trois années précédentes, qui avaient atteint un maximum de 2,5 % en 2008, sont restés aux mêmes niveaux, beaucoup plus contenus, enregistrés en 2012 (0,6 %). En particulier, l'indice d'anomalie sur les prêts octroyés aux débiteurs de moins de 35 ans, s'est amélioré. Si l'on prend en considération tous les crédits aux ménages consommateurs (indépendamment de la date d'octroi), l'indice de détérioration nette, qui s'était amélioré au cours de 2012, a recommencé à s'aggraver légèrement en 2013, restant quand même à des niveaux plus contenus par rapport aux autres zones du pays (fig. r6b).

L'épargne financière

En 2013, les dépôts bancaires des ménages et des entreprises installés dans la Vallée d'Aoste ont augmenté de 3,7 % (tab. a28). L'augmentation a été inférieure par rapport à celle de 2012 (4,8 %), à cause de la stagnation substantielle (-0,6 %) de la composante relative aux ménages consommateurs, qui avait augmenté de 5,4 % l'année dernière. Les dépôts des entreprises ont par contre considérablement augmenté (19,5 %). Le taux moyen pratiqué sur les comptes courants à vue est descendu à 0,5 % (0,7 % fin 2012). Au premier trimestre de l'année en cours, la tendance des dépôts totaux a recommencé à se renforcer (6,0 %).

Parmi les dépôts des ménages consommateurs, les comptes courants sont restés essentiellement stables (0,3 %), tandis que le rythme de croissance des formes à terme ou à échéance prolongée, après l'évolution positive des mois précédents, s'est progressivement atténué, jusqu'à devenir négatif (-0,8 % en décembre 2013; fig. 3.5).

De manière similaire aux dépôts, les titres des ménages consommateurs en dépôt auprès du système bancaire, évalués aux prix de marché, sont également restés essentiellement stables (0,3 %), après la croissance de 2012 (3,4 %).

Fin 2013, les obligations bancaires représentaient un peu plus de 36 % des titres en dépôt des ménages consommateurs de la Vallée d'Aoste.

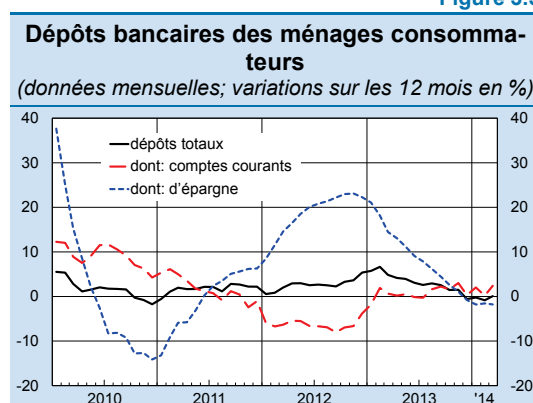
La durée moyenne était de 2,5 ans, en légère diminution par rapport à 2011 (2,8 ans). En différenciant les titres sur la base du type de rémunération offerte, les titres à taux fixe étaient les plus répandus (34,0 %). Entre 2011 et 2013, il a été enregistré une chute de la composante à taux variable "pur" (de 12,1 % à 6,6 %), au bénéfice des formes à taux fixe, mixte ou qui prévoient un cours déterminé ("step up" ou "step down").

En 2013, les flux nets d'investissement dans les gestions de patrimoines ont recommencé (39 millions; -54 en 2012). Leur valeur a augmenté de 21,7 % en fin d'année, à cause - entre autres - de la réévaluation des valeurs de marché (tab. a29).

La structure du système financier et les réseaux commerciaux

En 2013, le nombre de banques dans la région possédant au moins une agence bancaire a augmenté d'une unité, atteignant le total de 15. À la fin de l'année, 99 agences étaient en activité, un cinquième environ d'entre elles faisant partie de la seule banque ayant son siège légal dans la région (tab. a31). La diffusion des instruments visés à promouvoir l'utilisation de moyens de paiement autres que l'argent comptant, est restée essentiellement stable : à la fin de l'année, les TPE installés dans les commerces étaient 4 796; tandis que les GAB s'élevaient à 135. Fin 2013, quatre

Figure 3.5



Source: déclarations de surveillance. Cf. section: Notes méthodologiques

sociétés financières inscrites dans la liste visée à l'art. 107 de la loi italienne sur les banques (*Testo Unico Bancario*, TUB), incluant deux *confidi* (consortiums de caution mutuelle), avaient également leur siège dans la Vallée d'Aoste.

Le degré de concentration du marché du crédit local s'est encore réduit : la part de marché sur les prêts totaux détenue par les 5 premières banques (ou groupes bancaires) de la région, est descendue à un peu plus de 67 %, environ 10 points de pourcentage en moins par rapport au pic de 2009.

LES FINANCES PUBLIQUES DECENTRALISÉES

4. LES DÉPENSES PUBLIQUES LOCALES

La composition des dépenses

Sur la base des comptes des administrations locales italiennes (*Conti pubblici territoriali*, CPT) établis par le Département du Développement et de la Cohésion économique (Ministère italien du Développement économique), les dépenses publiques primaires des administrations locales valdôtaines se sont élevées, en moyenne sur les années 2010-2012, à 10 952 euros par personne (contre 4 730 euros de la moyenne des RSS; tab. a32).

Les dépenses courantes représentent presque les trois quarts du total et ont diminué en moyenne de 0,4 % au cours des trois années 2010-12. Une part importante de ces dépenses est absorbée par les salaires des employés.

Sur la base des données de l'ISTAT actualisées pour 2011, les dépenses pour le personnel des administrations locales de la Vallée d'Aoste, d'un montant de 335 633 euros, ont diminué de 2,3 % par an au cours des trois dernières années disponibles. Cela correspond à 2 649 euros par habitant, contre 996 euros pour la moyenne italienne et 1 299 pour l'ensemble des RSS (tab. a33); cet écart reflète la valeur plus élevée dans la région, rapportée aux autres zones de comparaison, du rapport entre le nombre de salariés et la population résidente (cf. encadré : Les institutions publiques dans la Vallée d'Aoste dans les années deux mille). Pour la comparaison territoriale, il faut tenir compte du fait que la dotation de personnel de chaque organisme et le coût s'y rapportant sont influencés par les différents modèles d'organisation, un processus différent d'externalisation de certaines fonctions et les modèles du système de santé où le recours à l'utilisation d'organismes affiliés et agréés peut avoir une répercussion non négligeable.

Les dépenses en capital ont considérablement diminué au cours des trois années 2010-12 (en moyenne, de 8,7 % par an). Ces dépenses sont composées en grande partie d'investissements fixes, qui ont chuté en moyenne de 6,6 % par an pendant la période prise en considération.

Par rapport au PIB régional, les investissements fixes des administrations locales de la Vallée d'Aoste se sont élevés à 6,1 % en 2012, avec une incidence qui est restée stable par rapport à l'année précédente. La donnée est supérieure de presque trois points de pourcentage à la moyenne des RSS et de presque cinq points à la moyenne italienne (tab. a34). Selon les informations du SIOPE (Sistema Informativo delle Operazioni degli Enti Pubblici, Système d'information des opérations des organismes publics), qui permet de suivre les dépenses de la trésorerie (paiements), les investissements des administrations locales de la Vallée d'Aoste ont diminué de 16,3 % en 2013 (-15,0 % dans la moyenne des RSS).

Quant aux organismes responsables de ces dépenses, environ 70 % des dépenses publiques locales relèvent de la compétence de la région et des ASL (*Aziende Sanitarie Locali*, établissements publics de santé locaux); un peu moins d'un quart des dépenses totales sont par contre effectuées par les communes, à cause du rôle important de ces établissements en ce qui concerne les investissements fixes.

LE INSTITUTIONS PUBLIQUES DANS LA VALLÉE D'AOSTE DANS LES ANNÉES DEUX MILLE

À la date du 31 décembre 2011, les institutions publiques employaient 10 915 salariés dans la Vallée d'Aoste (la donnée inclut seulement les travailleurs salariés et ne comprend pas les travailleurs socialement utiles et les autres catégories de collaborateurs extérieurs, temporaires ou bénévoles). Entre 2001 et 2011, le personnel de ces institutions a augmenté de 14,5 % (soit d'environ 1 400 unités), contre une chute aussi bien dans la moyenne des régions du Nord-Ouest que de l'Italie (tab. r2). L'évolution globale des salariés peut ressentir la transformation juridique de certains établissements de droit public, ainsi que les externalisations de services publics au bénéfice d'opérateurs privés.

Tableau r2

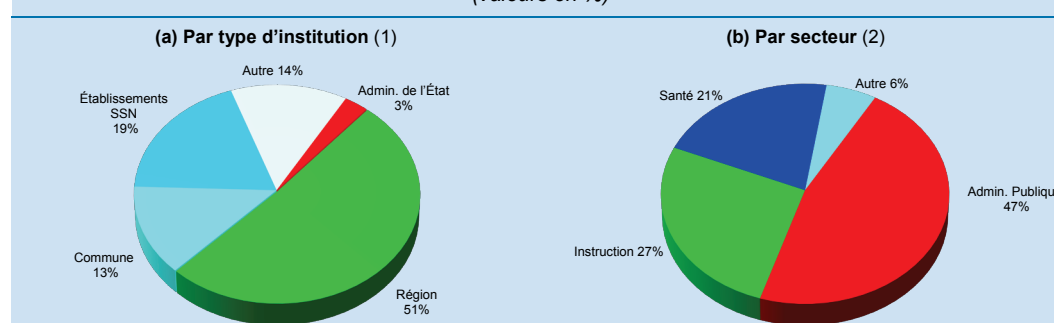
Salariés des unités locales des institutions publiques (unités et valeurs en %)				
Région	Encours de 2011	Total	Variation 2001-2011 en %	
			dont	
			Admin. de l'État	autres
Vallée d'Aoste	10.915	14,5	-61,6	21,5
Nord-Ouest	659.272	-10,8	-7,4	-13,3
RSS	532.285	-6,6	-19,4	2,8
Italie	2.842.053	-11,4	-14,1	-9,1

Source: élaborations de données de l'ISTAT, *Censimento industria e servizi 2011* (Recensement de l'industrie et des services de 2011). Cf. section : *Notes méthodologiques*

L'augmentation des salariés dans la Vallée d'Aoste est principalement attribuable à la région et aux établissements du Service de santé (1 713 unités), qui ont ainsi représenté 70,0 % du total du personnel du secteur public en 2011. Cela a été associé à une chute des salariés dans les communes et dans les administrations de l'État (respectivement -385 et -496 unités), dont le poids sur le total a considérablement diminué (fig. r7a).

Figure r7

Distribution des salariés des institutions publiques dans la Vallée d'Aoste en 2011 (valeurs en %)

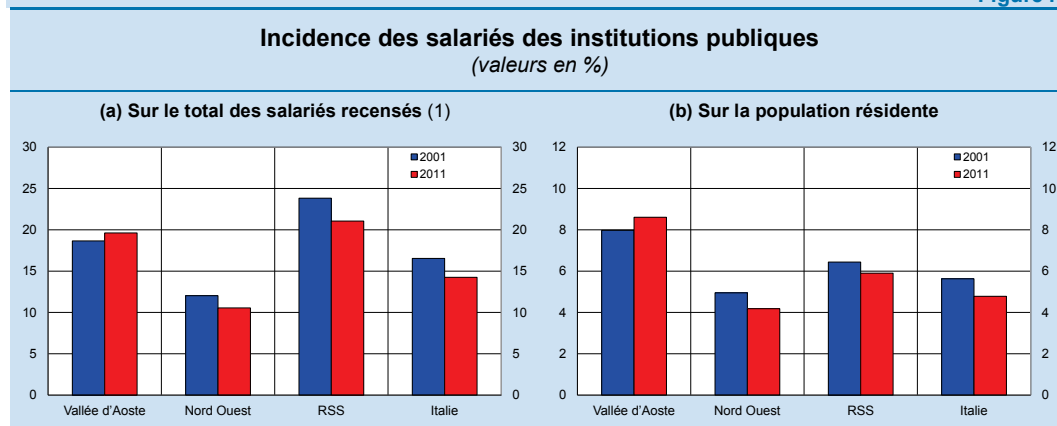


Source: élaborations de données de l'ISTAT, *Censimento industria e servizi 2011* (Recensement de l'industrie et des services de 2011). Cf. section : *Notes méthodologiques*.

(1) Les Admin. de l'État sont les Organes constitutionnels/d'importance constitutionnelle ou les Administrations de l'État; les entreprises SSN sont les entreprises et les établissements du Service de santé national; la catégorie "Autre" inclut les Communautés des montagnes ou des îles, les Unions de Communes, les Villes métropolitaines et les autres institutions publiques (universités, Chambres de commerce, etc.). - (2) La catégorie Admin. publique comprend également la défense et l'assurance sociale obligatoire; la catégorie Santé inclut l'assistance sociale.

Par rapport à la moyenne du pays, la Vallée d'Aoste montrait en 2011, de manière similaire aux RSS, une part plus grande de salariés des institutions publiques sur le total des travailleurs (19,6 %, contre une moyenne nationale de 14,2 % et de 21,1 % dans les RSS; fig. r8a); en outre, cette incidence s'est renforcée dans la décennie prise en considération. Rapporté à la population résidente, le nombre de fonctionnaires dans la région restait également plus élevé, non seulement par rapport à la moyenne nationale mais aussi par rapport aux RSS; en outre, ce différentiel est devenu plus grand entre 2001 et 2011 (fig. r8b).

Figure r8



Source: élaborations de données de l'ISTAT. *Censimento industria e servizi 2011* (Recensement de l'industrie et des services de 2011) et *Censimento della popolazione 2011* (Recensement de la population de 2011). Cf. section : Notes méthodologiques.

(1) Le recensement de l'industrie et des services de 2011 n'inclut pas le secteur agricole, les activités des organisations religieuses dans l'exercice du culte, les activités des ménages et des concubinages en tant qu'employeurs de personnel de ménage et les organisations et les organismes extraterritoriaux.

LES PROGRAMMES PUBLICS LOCAUX DE SOUTIEN FINANCIER AUX ENTREPRISES VALDÔTAINES

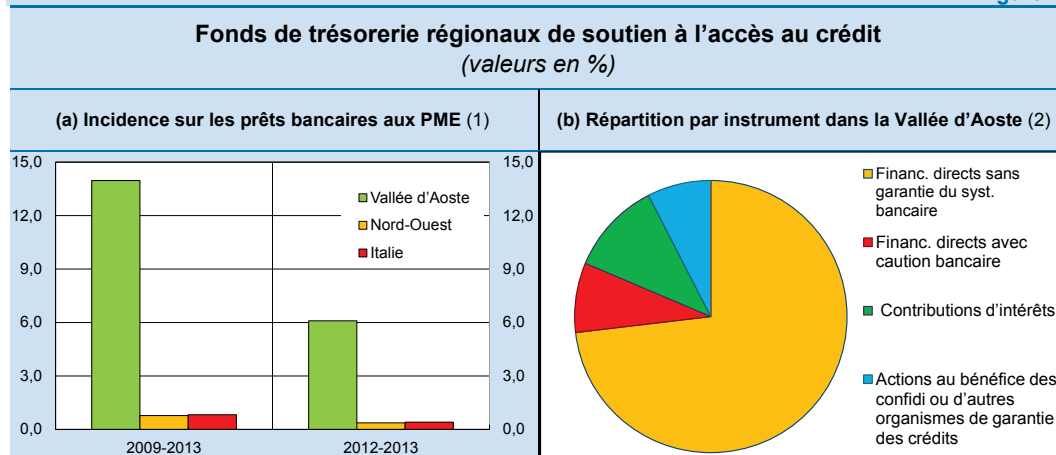
Les administrations locales et, tout particulièrement, les régions, en tant que gestionnaires de fonds communautaires, ont récemment octroyé des financements pour soutenir l'accès au crédit des entreprises.

Sur la base d'une enquête réalisée par la *Banca d'Italia* au mois de février 2014 auprès de la région de la Vallée d'Aoste et de la société financière régionale (Finaosta Spa) – qui véhicule la majorité de ces fonds de soutien aux entreprises – au cours des cinq années 2009-2013, les fonds de trésorerie délibérés en tant que soutien ou complément pour l'accès au crédit au bénéfice des entreprises locales se sont chiffrés à plus de 160 millions d'euros. La prestation de garanties en faveur du système des *confidi* (consortiums de caution mutuelle) valdôtains par le système des chambres de commerce s'y est associée.

Les fonds de trésorerie délibérés en tant que soutien ou complément pour l'accès au crédit par la région de la Vallée d'Aoste entre 2009 et 2013, ont représenté 14,0 % de l'ensemble des prêts bancaires aux entreprises existantes au début de la période, les prêts destinés aux grandes entreprises étant déduits (non éligibles pour le soutien communautaire; cf. section : *Notes méthodologiques*). Il s'agit d'un montant sensiblement plus élevé que celui de la moyenne du pays (fig. r9a). Dans la région, les octrois ont montré une accélération sur la période 2012-13, lorsque – également à cause des be-

soins dérivant de la crise économique – plus de 40 % des fonds totaux des cinq années prises en considération ont été utilisés.

Figure r9



Source: enquête de la Banca d'Italia. Cf. section : Notes méthodologiques.

(1) Rapport entre les fonds de trésorerie délibérés par la région pour soutenir le crédit des entreprises au cours de la période et le total des prêts aux entreprises au-dessous du seuil d'éligibilité pour le financement européen au début de la même période; valeur en %. - (2) Répartition en % du total des fonds de trésorerie délibérés.

La part de facilités effectivement octroyées au cours de la période s'est élevée à environ 72 % des montants délibérés (79 % environ dans la moyenne du pays). Le décalage entre les délibérations et les octrois peut dépendre du temps nécessaire pour mettre au point les procédures de soutien et pour la conclusion des accords bancaires, ainsi que de phénomènes de recul et de révocations de financements à cause de la non-réalisation des investissements prévus.

Dans la Vallée d'Aoste, la structure des financements privilégie beaucoup les financements directs sans garantie du système bancaire, qui correspondent à presque trois quarts des fonds délibérés (fig. r9b). Dans la moyenne du pays, l'incidence de cette forme de contribution est de 10 %, tandis que les cofinancements avec le système bancaire et les financements directs avec garantie bancaire prévalent. Dans la période prise en considération, plus de la moitié des fonds de la région de la Vallée d'Aoste ont été octroyés au bénéfice du commerce, du tourisme et des transports; pour la partie restante, les fonds ont concerné de manière transversale une multitude de secteurs de l'activité économique.

La santé publique

Les coûts du service de santé régional. – Sur la base des comptes consolidés des ASL (*Aziende Sanitarie Locali*, établissements publics de santé locaux) et des AO (*Aziende Ospedaliere*, établissements hospitaliers publics) recensés par le Nouveau Système d'Information de Santé (NSIS), les dépenses de santé engagées en faveur des résidents valdôtains se sont élevées à 2 337 euros en moyenne sur les trois années 2010-12, une valeur supérieure à la moyenne des RSS et à celle de l'Italie (respectivement 2 080 et 1 893 euros; tab. a35). Durant la même période, les dépenses totales ont

augmenté de 1,8 % par an en moyenne (1,6 % et 0,1 % pour les RSS et la moyenne italienne).

En 2012, les coûts de la gestion directe sont restés essentiellement stables (-0,4 %; par contre, dans la moyenne des RSS ont augmenté de 2,1 %). La chute considérable des dépenses pour l'achat de biens y a contribué (-7,7 %), contre une légère augmentation de celles pour le personnel (0,6 %); cette dernière composante représente environ la moitié des dépenses totales de la gestion directe. Les coûts de l'assistance fournie par des organismes affiliés et agréés ont augmenté de 2,4 % (0,2 % dans la moyenne des RSS); la forte augmentation des dépenses pour les autres prestations fournies par des organismes affiliés et agréés (12,4 %) et partiellement par les médecins généralistes (1,4 %) y a contribué; les dépenses pharmaceutiques ont par contre baissé de 7,7 %.

Sur la base des données d'Assobiomedica, en 2013, les temps moyens de paiement des organismes de la santé publique envers leurs fournisseurs s'élevaient à 76 jours, contre 113 jours dans la moyenne des RSS.

La qualité des prestations de santé. – À côté des données économiques, il est important d'analyser les aspects qualitatifs liés à la fourniture des Niveaux essentiels d'assistance (LEA, *Livelli Essenziali di Assistenza*). Afin de mesurer cet aspect, il est possible de se référer aux évaluations du Comité permanent pour la vérification des LEA, qui certifie le respect des standards prévus par l'Accord État-Régions du 23 mars 2005. Dans l'ensemble, la Vallée d'Aoste reçoit un jugement plus positif par rapport à celui des RSS, mais plus bas que celui de l'ensemble des régions qui ne sont pas soumises à des Plans de recouvrement. L'analyse par type de prestation montre que l'assistance collective reçoit en moyenne une évaluation supérieure à celle des autres RSS, tout comme l'assistance hospitalière; par contre, l'assistance départementale s'avère plus faible (tab. a36).

5. LES PRINCIPALES MODALITÉS DE FINANCEMENT

Les recettes fiscales

La structure des recettes. – Au cours des trois années 2010-12, les recettes fiscales de la région de la Vallée d'Aoste se sont chiffrées à 10 322 euros par personne (3 529 euros dans la moyenne des RSS) et ont diminué de 1,5 % par an, en contre-tendance avec l'évolution de la moyenne des RSS (0,2 %; tab. a37).

Les recettes fiscales de la région incluent aussi bien les ressources accordées par l'État sur la base du statut d'autonomie que les recettes propres de la collectivité. Selon nos élaborations basées sur les bilans, les participations aux recettes des impôts du Trésor public, qui représentaient 89,0 % du total des recettes fiscales de la région en 2012, ont chuté de 1,2 % par an au cours des trois années prises en considération. La baisse est attribuable au manque de certaines recettes liées à la TVA sur les importations, qui n'a été que partiellement compensé par les participations aux recettes des impôts du Trésor public et par l'attribution de certaines accises (cf. *L'économie de la Vallée d'Aoste*, 2012). Au cours des trois années prises en considération, les participations à la TVA et à l'IRPEF (impôt sur le revenu des personnes physiques) ont augmenté respectivement de 6,8 % et de 7,0 %.

Si l'on prend en considération les impôts propres de la région, on observe une augmentation de 4,0 % par an; l'impôt additionnel à l'IRPEF et les droits de transcription y ont contribué (respectivement 15,7 % et 21,7 %), vu qu'ils représentent environ 18 % et 10 % du total des impôts propres de l'établissement, tandis que l'IRAP (impôt régional sur les activités de production), qui constitue environ 57 % des impôts propres, a diminué de 1,2 %.

Les recettes fiscales des communes se sont élevées à 506 euros par personne (343 euros dans la moyenne des RSS) et ont augmenté en moyenne de 12,6 % par an (11,6 % dans les RSS). Les principaux impôts perçus par les communes sont l'impôt sur la propriété immobilière et l'impôt additionnel à l'IRPEF; ces recettes représentent respectivement 63,8 % et 2,8 5 du total et ont augmenté de 15,3 % et de 5,2 % en moyenne sur les trois années.

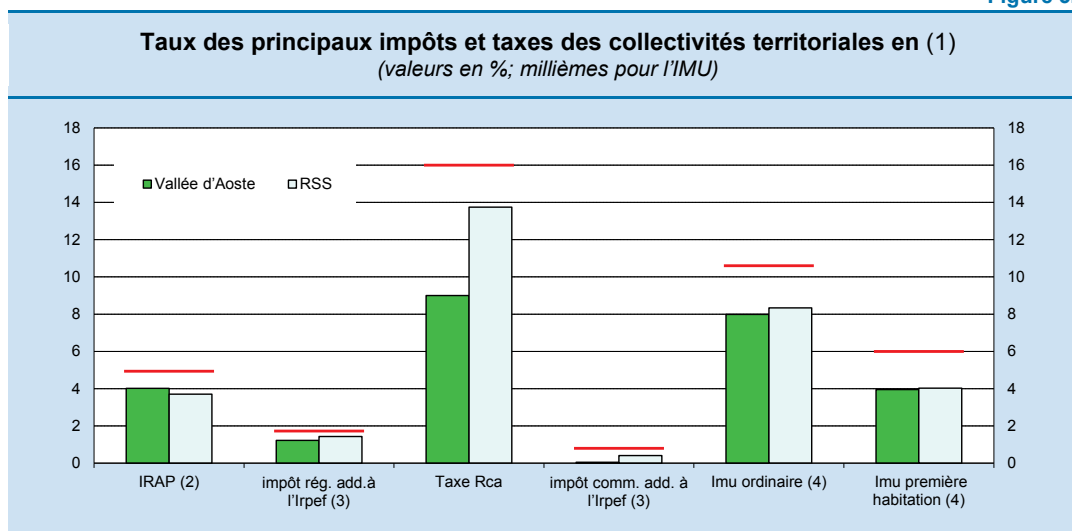
L'autonomie fiscale. – Les collectivités locales ont le droit de modifier, dans une certaine mesure, les taux de certains impôts et taxes de leur compétence. L'autonomie fiscale des régions se résume principalement à pouvoir modifier le taux de l'IRAP et de l'impôt additionnel à l'IRPEF. Dans les régions ayant des déficits élevés dans la santé, les taux de ces deux impôts sont augmentés de manière automatique. En 2013, dans la Vallée d'Aoste, le taux ordinaire de l'IRAP s'est élevé à 3,90 %, celui de l'impôt additionnel à l'IRPEF s'est établi à 1,23 %; les deux sont restés aux niveaux de base prévus par la loi nationale (fig. 5.1).

Le taux ordinaire de l'IRAP peut varier de 0,92 point de pourcentage de plus ou de moins par rapport au taux de base (équivalent à 3,9 %), avec d'éventuelles différences en fonction de l'activité économique du contribuable. En cas de redressement judiciaire, dans les régions ayant des déficits élevés dans la santé, des augmentations automatiques des taux de l'IRAP pouvant s'élever jusqu'à 0,15 point au-dessus du seuil

maximum autorisé (c'est-à-dire jusqu'à à 4,97 % pour le taux ordinaire en cas de non-réalisation des objectifs du plan de redressement), sont prévues.

Le taux régional de l'impôt additionnel à l'IRPEF peut être augmenté jusqu'à 0,5 point de pourcentage au-dessus du taux de base (1,1 point en 2014 et 2,1 à partir de 2015) (cf. décret législatif du 6 mai 2011, no. 68); depuis l'exercice 2011, le taux de base a été porté à 1,23 % (contre 0,9 % précédemment en vigueur; cf. loi du 22 décembre 2011, no 214). Dans le cas de déficits élevés au niveau de la santé, les augmentations sont appliquées de manière automatique et peuvent porter le taux de l'impôt additionnel à plus de 0,30 point au-dessus de la mesure maximale.

Figure 5.1



Source : élaboration des données des collectivités et du MEF (Ministère de l'Économie et des Finances)

(1) La ligne rouge indique les taux maximums prévus par la loi pour chaque impôt local; les taux de l'IRAP et de l'impôt additionnel à l'IRPEF peuvent dépasser cette limite dans le cas de déficits élevés au niveau de la santé. – 2) Le taux de l'IRAP est calculé comme moyenne des taux sectoriels, pondéré par le poids de chaque secteur sur l'assiette de l'impôt totale des contribuables privés résultant des déclarations d'impôts – (3) Le taux des RSO et, dans le cas des taxes communales additionnelles, les taux régionaux, sont des moyennes obtenues en pondérant le taux appliqué par chaque collectivité par l'assiette de l'impôt résultant de la déclaration d'impôts. Pour les communes ayant adopté des taux progressifs par classe de revenu, les valeurs moyennes sont des moyennes arithmétiques simples; y compris (ave taux = 0) les communes qui n'appliquent pas l'impôt additionnel. – (4) Le taux régional est une moyenne des taux appliqués par chaque commune pondérée par l'assiette.

L'autonomie fiscale de la région de la Vallée d'Aoste concerne également la faculté de pouvoir changer le taux du droit de transcription et, depuis 2011, celui de la taxe sur l'assurance automobile (Rc auto), qui, dans les autres régions, relèvent de la compétence des provinces. Selon les informations disponibles, la région de la Vallée d'Aoste a gardé en 2013 le taux de base de la taxe sur l'assurance automobile (9 % contre 13,8 % dans la moyenne des provinces des RSS), après l'avoir diminué de 3,5 points de pourcentage l'année précédente; en outre, elle n'a pas augmenté le droit de transcription.

Enfin, dans le cas des communes, l'autonomie fiscale se manifeste principalement dans la faculté de pouvoir changer les taux de l'impôt sur la propriété immobilière et celui de l'impôt additionnel à l'IRPEF. En ce qui concerne le prélèvement immobilier, en 2013, les taux sur l'habitation principale délibérés par les communes valdôtaines ont été en moyenne plus bas que ceux des RSS (respectivement 3,955 % contre 4,066 %), ainsi que les taux moyens sur les habitations disponibles et sur les immeubles destinés à la production (7,984 ‰ contre 8,439 ‰). Dans le cas de l'impôt additionnel à l'IRPEF, le taux moyen appliqué par les communes de la Vallée

d'Aoste est inférieur à la moyenne des RSS (0,055 contre 0,414 %), également à cause d'une part moins élevée d'établissements qui appliquent l'impôt (6,8 % contre 48,5 % dans les RSS).

Les impôts communaux sur la propriété immobilière ont fait l'objet de nombreuses modifications juridiques au cours des trois dernières années. En 2012, l'IMU (Impôt municipal propre) a remplacé l'ICI (Impôt communal sur les immeubles); ce passage a impliqué l'extension du prélèvement aux habitations principales (exclues de l'ICI depuis 2008), l'augmentation des multiplicateurs cadastraux pour le calcul de l'assiette de l'impôt, l'extension du régime des abattements et la nouvelle définition des marges d'autonomie fiscale : en particulier, l'intervalle de variation des taux était de 2 ‰ à 6 ‰ pour les habitations principales (avec un taux de base de 4 ‰), entre 4,6 ‰ et 10,6 ‰ pour les habitations disponibles et les immeubles destinés à la production (avec un taux de base de 7,6 ‰). En 2013, l'Imu a été abrogé pour les habitations principales non luxueuses et dans la limite de l'application du taux de base (les contribuables des communes qui ont augmenté les taux ont dû verser 40 % de la différence entre les recettes à taux effectif et les recettes à taux de base, soit le mini-Imu). Dès 2014, les impôts communaux sur la propriété immobilière comprennent également la Tasi (Taxe sur les services indivisibles). Dans le cas de l'impôt additionnel à l'IRPEF, les pouvoirs des communes concernent aussi bien la faculté d'instituer la taxe que la possibilité de modifier les taux (dans la limite de 0,8 ‰).

La dette publique

Sur la base des estimations de *Prometeia* sur le PIB régional, la dette des administrations locales de la région par rapport au PIB a diminué, passant de 9,5 % en 2012 à 9,1 % en 2013, tout en restant supérieure à la moyenne nationale (7,0 %). Elle représentait 0,4 % de la dette des administrations locales italiennes, qui peuvent contracter des emprunts et des prêts uniquement pour couvrir des dépenses d'investissement (cf. section: *Notes méthodologiques*).

En 2013, la dette des administrations locales de la Vallée d'Aoste, se chiffrant à 401 millions d'euros, a diminué de 5,0 % en termes nominaux par rapport aux douze mois précédents, dans une mesure plus marquée par rapport à l'ensemble des RSS et de manière similaire à la tendance nationale (respectivement -1,8 % et -5,7 %; tab. a38). Parmi les principales composantes de l'endettement de la région, le poids des titres émis à l'étranger a diminué entre 2012 et 2013, passant de 70,9 % à 66,8 %, contre une augmentation (de 28,2 % à 32,5 %) des financements reçus par les banques italiennes et par la *Cassa depositi e prestiti* (la Caisse des Dépôts et Consignations italienne).

La dette des administrations locales, conformément aux critères méthodologiques prévus par la Règlement du Conseil de l'Union européenne no. 479/2009, est calculé sans tenir compte des passifs financiers envers d'autres administrations publiques (dette consolidée). Par exemple, elle n'inclut pas les prêts en faveur des administrations locales de la région octroyés par le Ministère de l'Économie et des Finances dans le cadre de dispositions concernant le paiement des dettes commerciales échues des administrations publiques. En incluant également les passifs financiers envers d'autres administrations publiques (dette non consolidée), la dette des administrations locales de la région s'élèverait à 432 millions en 2013, en chute de 5,7 % par rapport à l'année précédente.

Le 15 mars 2014, *FitchRatings* a confirmé pour la Région Autonome de la Vallée d'Aoste la notation à long terme "A".

ANNEXES STATISTIQUES

TABLE DES MATIÈRES

L'ÉCONOMIE RÉELLE

Tab. a1	Valeur ajoutée et PIB par secteur d'activité économique en 2012
“ a2	Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière par branche en 2011
“ a3	Valeur ajoutée des services par branche en 2011
“ a4	Entreprises actives, inscrites et en cessation d'activité
“ a5	Produits agricoles principaux en 2013
“ a6	Patrimoine zootechnique et produits principaux
“ a7	Indicateurs conjoncturels pour l'industrie proprement dite
“ a8	Investissements, chiffre d'affaires et emploi dans les entreprises industrielles
“ a9	Commerce extérieur (<i>cif-fob</i>) par secteur
“ a10	Commerce extérieur (<i>cif-fob</i>) par zone géographique
“ a11	Fréquentation touristique par zone de provenance
“ a12	Composantes de la richesse par personne
“ a13	Indicateurs de développement, de revenu et financiers des entreprises
“ a14	Parts et évolution des salariés des unités locales des entreprises et des institutions
“ a15	Tailles moyenne des unités locales des entreprises
“ a16	Parts de salariés des entreprises de grande taille (250 salariés ou plus)
“ a17	Parts de salariés des microentreprises (moins de 10 salariés)
“ a18	Marchés, internationalisation et compétitivité des entreprises
“ a19	Relations des entreprises
“ a20	Le secteur agroalimentaire
“ a21	Actifs occupés et forces de travail
“ a22	Heures de chômage partiel (CIG) autorisées

L'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

“ a23	Prêts et créances en souffrance des banques par secteur d'activité économique
“ a24	Indicateurs d'endettement et vulnérabilité financière
“ a25	Prêts de banques et sociétés financières aux entreprises par branche d'activité économique
“ a26	Composition des emprunts
“ a27	Nouvelles créances en souffrance et créances détériorées
“ a28	L'épargne financière
“ a29	Gestions de patrimoines
“ a30	Taux d'intérêts bancaires
“ a31	Structure du système financier

LES FINANCES PUBLIQUES DÉCENTRALISÉES

- “ a32 Dépenses publiques des administrations locales diminuées des dépenses d'intérêts
- “ a33 Emploi public des collectivités locales et des ASL
- “ a34 Dépenses publiques d'investissements fixes
- “ a35 Coûts du système de santé
- “ a36 Évaluations des Niveaux essentiels d'assistance
- “ a37 Recettes fiscales courantes des collectivités locales
- “ a38 La dette des administrations locales

Tableau a1

Valeur ajoutée et PIB par secteur d'activité économique en 2012
(millions d'euros courants et valeurs en %)

SECTEURS ET POSTES	Valeurs absolues (1)	Part en % (1)	Var. sur l'année précédente en % (2)			
			2009	2010	2011	2012
Agriculture, sylviculture et pêche	48,9	1,3	-2,4	0,4	-0,7	-1,2
Industrie	868,5	22,7	-16,0	5,1	-1,9	-0,2
<i>Industrie proprement dite</i>	423,2	11,1	-26,1	6,6	-1,9	1,9
<i>Bâtiment</i>	445,3	11,6	-4,0	3,8	-1,8	-2,1
Services	2.911,9	76,0	-2,0	4,7	0,3	-4,3
<i>Commerce (3)</i>	969,5	25,3	-9,8	8,4	1,2	-7,4
<i>Activités financières et d'assurance (4)</i>	888,6	23,2	-2,0	1,2	1,3	-4,1
<i>Autres services (5)</i>	1.053,8	27,5	6,0	4,3	-1,4	-1,4
Total valeur ajoutée	3.829,3	100,0	-5,5	4,7	-0,2	-3,4
PIB	4.442,5	0,3	-5,8	4,7	0,0	-3,5
PIB par personne (euros)	34.464,7	134,0	-5,1	3,8	1,1	-1,4

Source: élaboration de données de l'ISTAT.

(1) Données en euros courants. La part du PIB et du PIB par personne est calculée en considérant la moyenne de l'Italie comme égale à 100. – (2) Valeurs chaînées, année de référence 2005.– (3) Y compris le commerce de gros et de détail; la réparation de véhicules automobiles et de motocycles; les transports et l'entreposage; les services d'hébergement et de restauration; les services d'information et de communication. – (4) Y compris les activités financières et d'assurance les activités immobilières, les activités professionnelles, scientifiques et techniques, l'administration et les services de support. – (5) Y compris l'Administration publique et la défense, l'assurance sociale obligatoire, l'instruction, la santé et l'action sociale, les activités artistiques et de divertissement, la réparation de biens pour la maison et d'autres services.

Tableau a2

Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière par branche en 2011 (1)
(millions d'euros et valeurs en %)

BRANCHES	Valeurs absolues (2)	Part en % (2)	Var. sur l'année précédente en % (3)		
			2009	2010	2011
Industrie alimentaire, des boissons et du tabac	48,0	18,9	-12,5	-4,8	-4,6
Industrie textile et de l'habillement, confection de ma- roquineries et similaires	5,0	2,0	-10,4	-9,8	6,9
Industrie du bois, du papier, édition	23,3	9,2	-20,6	7,6	10,6
Cokéfaction, raffinage, chimie, pharmacie	0,7	0,3	-9,9	-3,5	12,6
Fabrication de produits en caoutchouc, matières plas- tiques et autres produits minéraux non métalliques	15,9	6,3	-20,6	5,3	-2,4
Activités métallurgiques; fabrication de produits métal- liques, outillage et appareillages exclus	52,1	20,5	-53,6	25,0	7,2
Fabricat. d'ordinateurs, prod. électroniques et op- tiques, appareils électriques, outillage et app. n.c.a.	91,0	35,8	-18,8	4,2	-10,5
Fabrication de moyens de transport	0,7	0,3	-12,7	7,2	-20,9
Fabricat. de meubles; autre industrie manufacturière; rép. et installat. d'outillage et app.	17,2	6,8	-20,2	4,0	-7,0
Total	253,9	100,0	-26,6	5,6	-3,3
p.m.: Industrie proprement dite	392,4	-	-26,1	6,6	-1,9

Source : élaboration de données de l'ISTAT.

(1) Valeur ajoutée aux prix de base. - (2) Données en euros courants - (3) Valeurs chaînées, année de référence 2005

Valeur ajoutée des services par branche en 2011 (1)
(millions d'euros et valeurs en %)

BRANCHES	Valeurs Absolues (2)	Part en % (2)	Var. sur l'année précédente en % (3)		
			2009	2010	2011
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	253,8	8,5	-10,3	9,9	4,4
Transports et entreposage	328,2	11,0	-22,2	11,1	1,6
Services d'hébergement et de restauration	276,1	9,2	-8,5	4,5	2,1
Services d'information et communication	169,8	5,7	16,7	7,8	-5,0
Activités financières et d'assurance	109,3	3,6	5,5	3,2	2,2
Activités immobilières	569,1	19,0	-4,7	-1,5	2,6
Activités professionnelles, scientifiques et techniques; administration et services de support	226,7	7,6	1,6	7,1	-2,2
Administration publique et défense; assurance sociale obligatoire	426,6	14,2	2,0	1,2	-2,2
Instruction	267,7	8,9	18,5	1,3	-0,6
Santé et action sociale	235,0	7,8	2,5	4,8	-2,2
Activités artistiques et de divertissement; réparation de biens pour la maison et autres services	134,3	4,5	2,3	22,0	1,1
Total	2.996,6	100,0	-2,0	4,7	0,3

Source : élaboration de données de l'ISTAT.

(1) Valeur ajoutée aux prix de base. – (2) Données en euros courants. – (3) Valeurs chaînées, année de référence 2005

Entreprises actives, inscrites et en cessation d'activité (1)
(unités)

SECTEURS	2012			2013		
	Inscrites	En cessation d'activité	Actives à la fin de la période	Inscrites	En cessation d'activité	Actives à la fin de la période
Agriculture, sylviculture et pêche	76	137	1.732	59	288	1.508
Industrie proprement dite	48	52	968	32	48	943
Bâtiment	170	194	2.792	146	191	2.701
Commerce	110	138	2.304	114	134	2.265
dont: <i>de détail</i>	71	94	1.580	68	90	1.539
Transports et entreposage	7	13	236	6	9	240
Services d'hébergement et de restauration	75	64	1.673	71	83	1.663
Finance et services aux entreprises	73	99	1.746	113	90	1.784
dont: <i>activités immobilières</i>	17	25	585	24	20	598
Autres services	35	36	748	37	36	753
Entreprises non classées	259	110	12	201	113	3
Total	853	843	12.211	779	992	11.860

Source : InfoCamere – Movimprese.

(1) Les cessations sont diminuées des cessations d'office.

Tableau a5

Produits agricoles principaux en 2013 (1)
(quintaux, hectares et variations en %)

POSTES	Production	Surface cultivée	Var. sur l'année précédente en %	
			Production	Surface cultivée
Pommes	42.000	300	20,0	-18,9
Raisin	33.000	450	3,1	1,4
Vin (2)	23.100	-	35,9	-
Pommes de terre	25.000	150	25,0	25,0

Source : ISTAT et Région Autonome de la Vallée d'Aoste
(1) Données provisoires – (2) Hectolitres.

Tableau a6

Patrimoine zootechnique et produits principaux
(unités et variations en %)

PÉRIODES	Bovins	Ovins	Caprins	Lait	Fromage <i>Fontina</i> (1)
Volumes					
2012	35.541	2.288	4.667	448.300	34.400
2013	35.910	2.310	4.592	468.000	35.000
Variations sur l'année précédente en %					
2012	-0,6	-7,7	-0,3	-2,6	-2,0
2013	1,0	1,0	-1,6	4,4	1,7

Source : Région autonome de la Vallée d'Aoste.
(1) Quintaux.

Tableau a7

Indicateurs conjoncturels pour l'industrie proprement dite
(valeurs en %)

PÉRIODES	Degré d'utilisation des installations	Commande (1)		Production (1)
		Extérieur	Total	
2011	60,7	12,0	7,4	4,1
2012	61,5	-11,8	-9,8	-5,5
2013	59,9	-4,1	-19,9	-12,7
2012 – 1 ^{er} trim.	59,6	-33,3	-7,1	-6,7
2 ^e trim.	63,5	8,3	-30,8	21,4
3 ^e trim.	60,4	-7,7	5,3	-5,6
4 ^e trim.	62,7	-14,3	-6,7	-31,3
2013 – 1 ^{er} trim.	59,5	0,0	-18,8	-29,4
2 ^e trim.	64,6	0,0	-18,2	-8,3
3 ^e trim.	62,1	7,1	-12,5	5,9
4 ^e trim.	53,3	-23,5	-30,0	-19,0
2014 – 1 ^{er} trim.	59,6	-10,0	-38,5	-28,6
2 ^e trim.	...	6,7	5,9	0,0

Source : élaboration de données trimestrielles de la *Confindustria* Vallée d'Aoste

(1) Soldes entre le pourcentage des réponses « en augmentation » et « en diminution » fournies par les entreprises interrogées . Prévisions à 3 mois.

Tableau a8

Investissements, chiffre d'affaires et emploi dans les entreprises industrielles
(unités et variations par rapport à l'année précédente en %)

POSTES	2011		2012		2013	
	Nb entreprises	Var. en %	Nb entreprises	Var. en %	Nb entreprises	Var. en %
Investissements:	21	21,3	23	6,0	22	2,8
Chiffre d'affaires	21	3,7	23	-5,5	22	-0,6
Emploi	21	1,8	23	-0,3	22	0,2

Source : *Banca d'Italia, Indagine sulle imprese industriali* (Enquête sur les entreprises industrielles). Données à prix courants.Cf. section: *Notes méthodologiques*.

Commerce extérieur (cif-fob) par secteur
(millions d'euros et variations sur la période correspondante en %)

SECTEURS	Exportations			Importations		
	2013	Variations		2013	Variations	
		2012	2013		2012	2013
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	1,2	35,5	11,2	1,7	-24,8	-57,3
Prod. de l'extraction de minéraux de carrières et de mines	0,5	7,2	11,4	4,3	364,3	-14,8
Produits alimentaires, boissons et tabac	55,9	29,8	-13,0	12,3	2,1	-13,9
Produits textiles et de l'habillement	5,4	9,1	203,6	4,1	-1,9	-5,6
Bois et produits en bois; industrie du papier et imprimerie	2,8	43,3	77,4	1,8	-14,4	-18,5
Produits alimentaires, boissons et tabac	3,7	29,4	-7,2	6,6	-4,4	-9,6
Coke et produits pétroliers raffinés	0,0	-	-	3,3	::	0,7
Substances et produits chimiques	0,8	108,5	-42,2	9,0	21,2	-23,1
Produits pharmaceutiques, médico-chimiques et botaniques	0,3	-54,0	0,9	0,5	0,4	22,0
Caoutchouc, matières plast., minéraux non mét.	18,8	-3,4	1,3	16,0	-1,0	21,9
Métaux de base et produits métalliques	339,5	-16,3	-3,7	91,4	-31,0	-29,1
Ordinateurs, appareils électroniques et optiques	3,6	7,3	-40,3	6,8	-37,1	-39,5
Appareils électriques	4,2	6,5	9,9	5,8	-7,4	-15,4
Outils et appareils n.c.a.	35,3	-4,5	-15,5	20,7	7,6	-7,5
Moyens de transport	79,0	26,9	4,4	3,6	-48,8	15,0
Produits des autres activités manufacturières	17,2	-12,2	0,3	9,1	-39,4	40,4
Energie, traitement des déchets et assainissement	0,7	-52,7	3,5	13,4	-58,9	-8,6
Produits des autres activités	4,5	3,4	2,7	0,5	47,4	-74,1
Total	573,3	-6,4	-3,7	210,9	-24,3	-19,3

Source: ISTAT. Cf. section : *Notes méthodologiques*.

Commerce extérieur (cif-fob) par zone géographique
(millions d'euros et variations sur la période correspondante en %)

PAYS ET ZONES	Exportations			Importations		
	2013	Variations		2013	Variations	
		2012	2013		2012	2013
Pays UE (1)	324,6	-10,3	-1,0	159,4	-25,3	-18,4
Zone euro	257,6	-9,6	1,2	145,3	-21,6	-6,1
dont : France	131,0	15,0	-0,2	30,4	8,5	-19,0
Allemagne	89,0	-32,3	6,4	28,1	-43,4	-3,7
Espagne	15,5	-9,4	1,5	3,8	-74,0	-6,2
Autres Pays UE	67,0	-12,4	-8,6	14,1	-36,5	-65,3
dont : Royaume-Uni	20,5	-13,7	-16,5	8,5	-40,7	-74,5
Pays extra-UE	248,8	-1,2	-7,0	51,5	-21,4	-21,9
Autres pays de l'Europe Centrale et de l'Europe de l'Est	7,1	16,2	-21,0	7,9	61,8	89,1
Autres pays européens	115,2	-13,4	-1,4	7,3	-36,7	-37,8
dont : Suisse	111,4	-12,9	-0,7	7,1	-48,9	-21,3
Amérique du Nord	20,6	20,4	-23,2	1,3	-11,6	-6,9
dont: États-Unis	18,4	21,2	-26,1	0,8	-44,1	38,9
Amérique Centrale et Amérique du Sud	30,5	-3,5	-26,5	8,2	24,6	-55,7
Asie	60,0	-2,0	18,6	23,2	-32,2	-11,0
dont: China	26,1	-3,0	74,8	20,9	-16,1	0,6
Japon	2,0	18,2	33,1	0,4	144,0	16,8
EDA (2)	27,6	22,5	-4,2	1,4	-41,4	-40,6
Autres pays extra-UE	15,5	99,1	-32,8	3,6	-48,3	-11,3
Total	573,3	-6,4	-3,7	210,9	-24,3	-19,3

Source : ISTAT. Cf. section : Notes méthodologiques.

(1) Agrégat UE à 28. – (2) Economies dynamiques d'Asie : Corée du Sud, Hong Kong, Malaisie, Singapour, Taïwan, Thaïlande.

Fréquentation touristique par zone de provenance (1)
(valeurs en % et nombre moyen de jours)

ZONE DE PROVENANCE	Parts 2013	Arrivées		Parts 2013	Présence		Séjour moyen	
		Var. sur l'année précédente en %			Var. sur l'année précédente en %		2012	2013
		2012	2013		2012	2013		
Italie	64,6	4,9	-6,5	62,5	0,6	-8,5	3,0	3,0
Étranger	35,4	2,7	2,0	37,5	2,6	-1,1	3,3	3,2
Total	100,0	4,1	-3,7	100,0	1,3	-5,9	3,1	3,1

Source : Région autonome de la Vallée d'Aoste.

(1) Les données se réfèrent aux flux régionaux enregistrés auprès des hébergements hôteliers et extra-hôteliers.

Composantes de la richesse par personne (1)
(milliers d'euros courants et rapports)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Vallée d'Aoste											
Actifs réels	103,5	128,9	135,7	142,6	151,1	161,4	165,3	170,7	173,9	174,3	165,4
Actifs financiers	63,9	67,6	71,6	75,3	75,9	74,3	81,8	75,0	74,0	72,6	74,5
Passifs financiers	9,4	9,9	10,5	11,4	12,7	13,7	14,0	13,9	14,2	14,3	13,9
Richesse nette	158,0	186,6	196,7	206,5	214,2	222,0	233,2	231,8	233,7	232,7	226,0
<i>Pour mémoire (2):</i>											
Richesse nette / revenu disponible	7,4	8,5	8,7	9,1	9,3	9,4	9,6	10,2	10,2	10,1	10,2
Nord-Ouest											
Actifs réels	78,1	87,5	90,5	96,3	99,7	104,5	106,5	107,6	107,7	108,3	103,2
Actifs financiers	80,1	83,3	88,7	95,3	96,8	93,7	93,8	89,0	88,9	83,3	86,9
Passifs financiers	10,5	11,5	12,6	13,9	15,3	16,6	16,9	17,3	18,0	18,2	18,1
Richesse nette	147,7	159,3	166,5	177,7	181,2	181,6	183,4	179,4	178,6	173,3	172,0
<i>Pour mémoire (2):</i>											
Richesse nette / revenu disponible	7,8	8,2	8,2	8,6	8,5	8,3	8,3	8,5	8,4	8,0	8,2
Italie											
Actifs réels	68,3	74,1	78,9	84,5	90,9	96,8	99,0	99,8	100,5	101,2	97,2
Actifs financiers	54,6	56,1	59,9	64,0	66,1	64,3	64,4	62,7	62,5	59,5	61,8
Passifs financiers	8,9	9,6	10,5	11,5	12,7	13,8	14,1	14,5	15,0	15,2	15,1
Richesse nette	114,1	120,6	128,3	136,9	144,3	147,3	149,3	148,1	148,0	145,5	143,9
<i>Pour mémoire (2):</i>											
Richesse nette / revenu disponible	7,1	7,3	7,6	7,9	8,0	8,0	8,0	8,2	8,2	7,9	8,0

Source: cf. section: *Notes méthodologiques*.

(1) Données se référant aux ménages consommateurs et producteurs résidant dans la région, les Institutions sans but lucratif (ou Institutions Sociales Privées, ISP) exclues. Valeurs par personne calculées en utilisant la population résidant dans un ménage en fin d'année. Tout apurement imparfait est dû aux arrondissements. –

(2) Le revenu disponible brut des ménages est tiré de la comptabilité régionale.

Indicateurs de développement, de revenu et financiers des entreprises
(valeurs en %)

POSTES	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Variation des produits	9,6	-0,5	-15,8	9,4	12,7	2,0
Marge opérationnelle brute/ Valeur ajoutée	48,3	45,0	46,8	49,1	45,3	45,4
Marge opérationnelle brute/ Actifs	10,4	8,8	9,3	9,8	8,6	8,5
ROA (1)	6,7	6,1	6,2	7,6	6,8	6,2
ROE (2)	5,3	7,3	8,6	10,6	9,4	7,2
Charges financières / Marge opérationnelle brute	13,5	15,5	8,6	8,1	9,0	9,1
<i>Leverage</i> (3)	46,0	39,0	37,4	33,7	33,4	31,5
Dettes financières / Chiffre d'affaires	32,2	27,1	31,5	26,8	24,1	21,8
Dettes bancaires / Dettes financières	58,6	66,9	60,9	64,1	67,2	72,6
Obligations / Dettes financières	1,4	1,3	1,7	1,0	1,9	1,5
Liquidité courante (4)	108,3	110,1	134,9	130,7	110,0	115,7
Liquidité immédiate (5)	86,5	90,3	113,2	107,5	88,3	95,0
Indice de gestion des recettes et des paiements (6)	10,9	10,7	14,0	12,7	13,0	11,0

Source : élaboration de données *Cerved Group*. Cf. section: *Notes méthodologiques*.

(1) Rapport entre le bénéfice courant avant les charges financières et le total des actifs. – (2) Rapport entre le résultat net rectifié et les capitaux propres. – (3) Rapport entre les dettes financières et la somme des dettes financières et des capitaux propres. – (4) Rapport entre actif courant et passif courant. – (5) Rapport entre l'actif courant, diminué des stocks dormants, et le passif courant. – (6) Rapport entre la somme des crédits commerciaux et des stocks nets des dettes commerciales et le chiffre d'affaires.

Parts et évolutions des salariés des unités locales des entreprises et des institutions
(valeurs en % et nombres indice)

SECTEURS	Vallée d'Aosta			Nord-Ouest			Italie		
	2001	2011	Var. (2001= 100)	2001	2011	Var. (2001= 100)	2001	2011	Var. (2001= 100)
Total secteurs									
Activités liées au secteur primaire	0,3	0,2	97,7	0,3	0,1	47,1	0,6	0,4	61,4
Industrie manufacturière	13,4	8,9	72,3	29,1	22,5	78,8	24,9	19,5	80,5
Industrie non manufacturière	1,9	2,0	110,2	1,3	1,3	103,5	1,4	1,5	106,0
Bâtiment	15,0	10,5	76,4	7,5	7,8	105,2	8,0	8,0	102,8
Services	69,4	78,4	122,9	61,9	68,3	112,2	65,1	70,7	111,6
Total	100,0	100,0	108,8	100,0	100,0	101,7	100,0	100,0	102,8
Secteurs manufacturiers par intensité technologique (1)									
Haute technologie	14,8	4,2	20,3	5,5	5,6	79,9	4,3	4,5	84,2
Moyenne-haute technologie	6,9	14,2	148,7	25,8	30,5	93,0	21,1	25,3	96,5
Moyenne- basse technologie	48,2	44,4	66,7	36,5	33,1	71,4	33,9	31,6	75,0
Basse technologie	30,1	37,2	89,6	32,1	30,8	75,5	40,7	38,6	76,3
Total Secteur Manufacturier	100,0	100,0	72,3	100,0	100,0	78,8	100,0	100,0	80,5
Secteurs des services par intensité de connaissance (1)									
À haute intensité de connaissance	51,2	49,4	118,6	49,2	48,4	110,5	50,8	48,2	105,7
dont: <i>haute technologie</i>	3,5	3,7	130,7	5,3	4,7	100,2	4,5	3,9	98,5
<i>financiers</i>	3,5	2,6	91,1	5,7	5,2	102,1	4,7	4,2	101,1
<i>autres services orientés au marché</i>	7,9	7,3	112,5	11,0	12,7	129,5	9,2	10,4	126,4
<i>autres services</i>	36,2	35,8	121,4	27,2	25,8	106,6	32,5	29,6	101,5
À basse intensité de connaissance	48,8	50,6	127,4	50,8	51,6	113,9	49,2	51,8	117,6
dont: <i>orientés au marché</i>	44,5	46,8	129,2	46,2	47,4	115,0	44,5	47,4	119,0
<i>autres services</i>	4,3	3,8	108,6	4,6	4,2	102,6	4,7	4,4	105,1
Total Services	100,0	100,0	122,9	100,0	100,0	112,2	100,0	100,0	111,6

Source: élaborations de données de l'ISTAT, 9^e Recensement général de l'industrie et des services. Cf. section : Notes méthodologiques.
(1) Reclassement Eurostat à partir du classement NACE Rév. 2 à deux chiffres.

Taille moyenne des unités locales des entreprises (1)
(unités de salariés)

SECTEURS	Vallée d'Aoste		Nord-Ouest		Italie	
	2001	2011	2001	2011	2001	2011
Activités liées aux secteur primaire	2,2	1,6	2,0	2,3	2,9	2,7
Industrie manufacturière	7,2	6,7	10,0	10,1	8,4	8,6
dont: <i>haute technologie</i>	92,5	41,2	31,2	25,4	28,5	24,7
<i>moyenne-haute technologie</i>	11,3	23,5	24,0	20,7	22,8	20,2
<i>moyenne-basse technologie</i>	11,0	10,3	8,8	8,5	8,0	7,7
<i>basse technologie</i>	3,5	3,7	7,0	7,1	6,2	6,3
Industrie non manufacturière	7,4	12,0	14,0	14,8	13,8	14,4
Bâtiment	3,4	2,5	2,7	2,7	2,9	2,8
Services	2,7	3,3	3,1	3,3	2,8	3,0
dont: <i>à haute intensité de connaissance</i>	2,6	2,7	3,2	3,1	2,8	2,7
dont: <i>haute technologie</i>	4,5	6,0	5,4	5,5	5,2	5,2
<i>financiers</i>	3,4	4,1	5,7	5,7	5,0	4,8
<i>autres services orientés au marché</i>	1,9	1,7	2,6	2,6	2,2	2,1
<i>autres services</i>	2,8	3,3	2,3	2,2	2,2	2,3
<i>à basse intensité de connaissance</i>	2,8	3,6	3,0	3,5	2,8	3,2
dont: <i>orientés au marché</i>	2,8	3,7	3,1	3,6	2,8	3,3
<i>autres services</i>	2,5	2,6	2,5	2,8	2,6	2,8
Total	3,3	3,4	4,0	4,0	3,6	3,6

Source: élaborations de données de l'ISTAT, 9^e Recensement général de l'industrie et des services. Cf. section : Notes méthodologiques.

(1) Afin de rendre homogènes les données des deux recensements, les unités de production appartenant à la classe '0 salariés', ont été exclues, n'étant présentes que dans le recensement de 2011.

Part de salariés des entreprises de grande taille (250 salariés ou plus) (1)
(valeurs en %)

SECTEURS	Vallée d'Aoste		Nord-Ouest		Italie	
	2001	2011	2001	2011	2001	2011
Activités liées aux secteur primaire	-	-	-	-	3,2	-
Industrie manufacturière	27,7	26,5	19,3	18,2	16,8	16,2
dont: <i>haute technologie</i>	76,7	-	49,1	39,2	49,6	40,2
<i>moyenne-haute technologie</i>	-	35,5	35,5	30,0	36,4	31,0
<i>moyenne-basse technologie</i>	33,9	48,4	10,3	10,5	9,9	9,8
<i>basse technologie</i>	-	-	11,4	10,9	9,1	8,9
Industrie non manufacturière	-	-	22,0	17,7	19,9	14,9
Bâtiment	-	-	0,5	1,0	0,6	1,3
Services	4,9	4,0	9,7	12,0	8,4	9,1
dont: <i>à haute intensité de connaissance</i>	15,9	10,4	13,3	18,9	11,8	13,2
<i>haute technologie</i>	26,8	18,8	22,5	27,1	23,9	24,1
<i>financiers</i>	-	-	16,3	20,8	14,7	16,0
<i>autres services orientés au marché</i>	-	-	9,0	18,9	7,8	11,9
<i>autres services</i>	40,6	20,8	9,7	10,4	5,9	6,5
<i>à basse intensité de connaissance</i>	-	1,4	7,8	8,2	6,8	7,1
<i>orientés au marché</i>	-	1,5	7,7	8,4	6,6	7,2
<i>autres services</i>	-	-	8,7	5,2	8,5	5,8
Total	7,7	6,0	12,3	12,7	10,4	10,1

Source: élaborations de données de l'ISTAT, 9^e Recensement général de l'industrie et des services. Cf. section : Notes méthodologiques.

(1) Afin de rendre homogènes les données des deux recensements, les unités de production appartenant à la classe '0 salariés', ont été exclues, n'étant présentes que dans le recensement de 2011.

Part de salariés des microentreprises (moins de 10 salariés) (1)
(valeurs en %)

SECTEURS	Vallée d'Aoste		Nord-Ouest		Italie	
	2001	2011	2001	2011	2001	2011
Activités liées aux secteur primaire	100,0	100,0	83,1	79,9	62,5	68,2
Industrie manufacturière	28,2	32,0	22,2	22,7	25,6	26,4
dont: <i>haute technologie</i>	0,9	2,9	6,5	8,0	7,0	8,1
<i>moyenne-haute technologie</i>	14,6	9,6	8,4	10,7	9,0	10,9
<i>moyenne-basse technologie</i>	19,0	22,1	26,1	27,0	27,7	29,1
<i>basse technologie</i>	59,3	55,7	31,4	32,7	34,5	36,5
Industrie non manufacturière	32,9	18,2	15,5	15,3	15,7	15,2
Bâtiment	60,7	70,8	68,0	66,9	65,9	67,1
Services	68,4	60,3	56,5	53,7	60,9	58,5
dont: <i>à haute intensité de connaissance</i>	61,1	57,1	50,3	49,6	55,6	56,3
dont: <i>haute technologie</i>	43,9	28,1	33,2	31,4	34,8	34,0
<i>financiers</i>	50,4	58,2	36,3	38,2	41,2	45,3
<i>autres services orientés au marché</i>	77,6	83,6	58,9	54,5	65,9	64,2
<i>autres services</i>	55,0	43,1	65,4	64,1	68,0	64,5
<i>à basse intensité de connaissance</i>	71,6	61,6	59,8	56,0	63,4	59,5
dont: <i>orientés au marché</i>	71,4	61,0	59,1	55,1	63,3	58,9
<i>autres services</i>	73,6	70,3	67,8	68,0	64,5	66,4
Total	59,1	57,4	45,3	46,2	49,8	51,0

Source: élaborations de données de l'ISTAT, 9^e Recensement général de l'industrie et des services. Cf. section : Notes méthodologiques.

(1) Afin de rendre homogènes les données des deux recensements, les unités de production appartenant à la classe '0 salariés', ont été exclues, n'étant présentes que dans le recensement de 2011.

Marchés, internationalisation et compétitivité des entreprises (1)
(valeurs en %)

POSTES	Vallée d'Aoste	Nord-Ouest	Italie
Marchés de référence			
Marché géographique de référence			
- local (2)	56,4	51,5	57,8
- national	22,4	21,1	20,3
- étranger	21,2	27,4	21,9
Entreprises avec l'Administration publique parmi les trois premiers clients	12,1	5,2	6,8
Localisation des principaux concurrents			
<i>Total</i>			
Italie	98,4	96,7	97,7
UE 27 (sauf Italie)	1,2	2,0	1,3
Pays européens non UE	1,5	3,0	2,3
BRIC (3)	0,3	3,6	2,9
Autres pays	0,3	0,5	0,4
<i>Industrie proprement dite</i>			
Italie	94,9	92,3	94,2
UE 27 (sauf Italie)	1,8	4,3	3,0
Pays européens non UE	1,1	6,9	5,4
BRIC (3)	2,9	12,2	10,2
Autres pays	1,1	0,9	0,7
<i>Total</i>			
Internationalisation de la production (4)			
Investissements directs étrangers	0,0	0,5	0,4
Accords et contrats	2,3	2,3	2,0
Tous les postes	2,4	2,7	2,3
<i>Industrie proprement dite</i>			
Investissements directs étrangers	0,4	1,2	1,0
Accords et contrats	1,8	3,2	3,4
Tous les postes	2,2	4,3	4,2
Forces compétitives			
Qualité des produits/services	79,3	77,6	76,2
Prix	24,5	34,3	35,1
Souplesse de la production	12,7	24,5	21,5
Diversification de la production	25,7	22,2	21,4

Source: élaborations de données de l'ISTAT, 9^e Recensement général de l'industrie et des services. Cf. section : Notes méthodologiques.

(1) Les données concernent les entreprises de trois salariés ou plus et se réfèrent à 2011. – (2) L'entreprise vend ses biens et ses services exclusivement dans la ville de localisation de l'entreprise ou dans d'autres villes de la même région. – (3) Brésil, Russie, Inde et Chine. – (4) L'entreprise a effectué au moins une partie de son activité de production à l'étranger.

Relations des entreprises (1)
(valeurs en %)

POSTES	Vallée d'Aoste		Nord-Ouest		Italie	
		dont: industrie proprement dite		dont: industrie proprement dite		dont: industrie proprement dite
Entreprises avec au moins une relation						
Total	64,1	78,6	64,9	77,6	63,3	75,9
dont: <i>commande</i> (2) (3) (5)	75,5	77,4	75,3	82,8	74,1	81,8
<i>sous-traitance</i> (2) (4) (5)	35,0	56,7	59,6	68,8	56,6	65,7
<i>accords formels</i> (2) (6)	21,6	12,0	14,9	9,6	16,9	11,0
<i>accords informels</i> (2)	9,9	12,4	15,0	14,5	15,6	16,0
Fonctions faisant l'objet de la relation (2)						
Activité principale	68,7	84,3	79,2	84,8	79,8	84,6
Projets, R&D, innovation	7,6	18,4	13,4	18,1	12,2	16,8
Services juridiques et financiers	8,3	22,6	17,8	18,6	17,3	18,2
Marketing	24,2	21,7	20,1	19,5	18,8	19,6
Autre	70,8	63,6	64,5	64,4	63,4	63,7
Type de parties de la relation (2)						
Entreprise du groupe	10,5	8,3	11,3	9,9	10,3	9,0
Entreprise hors groupe	88,3	93,1	90,0	96,1	88,6	94,9
Université, centre de recherche	13,7	3,2	4,9	4,4	4,7	4,4
Administration publique	34,0	46,1	14,3	8,5	15,5	9,6
Autre	32,3	40,6	30,5	17,4	32,5	20,5
Nombre de parties (2)						
Une	17,8	21,2	17,3	11,0	18,8	13,0
De deux à quatre	37,8	35,5	31,6	25,7	33,3	28,5
Plus de cinq	68,2	66,8	75,5	83,0	74,1	80,8
Entreprises avec des parties étrangères						
En tant que sous-traitants (7)	7,7	23,2	17,9	23,6	14,0	19,2
En tant que clients (8)	12,4	25,2	20,9	36,2	16,2	30,1

Source: élaborations de données de l'ISTAT, 9^e Recensement général de l'industrie et des services. Cf. section: Notes méthodologiques.

(1) Les données concernent les entreprises de trois salariés ou plus et se réfèrent aux relations existant en 2011 et 2012. – (2) En % des entreprises avec au moins une relation. – (3) Commande ou achat de biens ou de services produits selon les spécifications techniques et les projets opérationnels fournis par l'acheteur. – (4) Production de biens ou fourniture de services selon les spécifications techniques et les projets opérationnels fournis par l'acheteur (le client). – (5) Les relations de commande et de sous-traitance ne sont pas mutuellement exclusives. – (6) Y compris les consortiums, les contrats de réseau, la franchise et les autres accords formels, tels que les *joint ventures* et les groupements momentanés d'entreprises. – (7) En % des entreprises avec au moins une relation de commande. – (8) En % des entreprises avec au moins une relation de sous-traitance.

Le secteur agroalimentaire
(valeurs en %)

POSTES	Valeur ajoutée (1)			Unités de travail (2)		
	2001	2007	2011	2001	2007	2011
	Vallée d'Aoste					
Agroalimentaire	2,9	2,7	2,4	6,6	6,4	5,7
dont: <i>agro-industriel</i>	1,4	1,3	1,2	1,3	1,3	1,3
	Italie					
Agroalimentaire	4,7	3,9	3,8	8,1	7,0	6,9
dont: <i>agro-industriel</i>	2,0	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8

Source: élaborations de données de l'ISTAT, *Conti regionali* (Comptes régionaux). Cf.section: *Notes méthodologiques*.
1) Part en % sur la valeur ajoutée totale. – (2) Part en % sur les unités de travail totales.

Actifs occupés et forces de travail
(variations sur la période correspondante en % et valeurs en %)

PÉRIODES	Actifs occupés					Total	Deman- deurs d'emploi	Forces de travail	Taux d'emploi (1) (2)	Taux de chômage (1)	Taux d'activité (1) (2)
	Agricul- ture	Industrie propres- ment dite	Bâti- ment	Services							
				dont: com., hôt. et restaur							
2011	17,3	-6,3	-5,0	0,3	-0,7	-0,5	19,4	0,4	67,0	5,3	70,8
2012	1,9	8,3	-2,2	-2,5	-3,7	-1,2	37,1	0,8	66,4	7,1	71,6
2013	-6,5	-4,6	-6,2	0,1	-7,4	-1,4	17,3	-0,1	65,6	8,4	71,7
2012 – 1 ^{er} trim.	10,9	5,0	-8,2	-4,5	3,9	-3,5	64,3	-0,5	65,4	7,3	70,5
2 ^e trim.	-3,0	5,3	-1,7	-5,5	-14,9	-3,9	39,1	-1,9	65,0	6,7	69,8
3 ^e trim.	-17,1	21,4	5,5	0,7	-2,4	2,2	15,8	3,0	67,9	6,4	72,7
4 ^e trim.	23,8	3,2	-3,8	-0,5	-0,1	0,4	36,1	2,6	67,2	8,1	73,2
2013 – 1 ^{er} trim.	11,4	-6,5	-19,3	1,6	-7,2	-1,4	26,8	0,7	64,5	9,1	71,0
2 ^e trim.	-4,9	-11,4	-7,1	2,5	-1,6	-0,5	13,9	0,5	64,9	7,6	70,4
3 ^e trim.	0,6	-4,6	-0,7	-2,8	-11,6	-2,6	22,6	-1,0	66,5	8,0	72,4
4 ^e trim.	-27,5	3,7	2,1	-0,7	-8,3	-1,1	7,4	-0,4	66,6	8,8	73,1

Source: ISTAT, *Rilevazione sulle forze di lavoro* (Enquête sur les forces de travail).
(1) Valeurs en %. – (2) Population âgée de 15 à 64 ans.

Heures de chômage partiel (CIG) autorisées
(milliers d'heures et variations sur la période correspondante en %)

SECTEUR	Régime ordinaire			Régime spécial et déroga- toire			Total		
	2013	Variations		2013	Variations		2013	Variations	
		2012	2013		2012	2013		2012	2013
Agriculture	0,0	-23,4	45,9	0,0	::	-100,0	0,0	-23,4	45,9
Industrie proprement dite	266,7	59,0	36,4	216,6	112,7	-52,9	483,4	93,2	-26,2
<i>Extractive</i>	0,0	-	-	1,0	-	-	1,0	-	-
<i>Bois</i>	1,8	160,5	-29,4	1,6	27,3	40,7	3,4	97,9	-8,2
<i>Alimentaire</i>	12,1	353,3	38,2	2,6	162,9	15,5	14,7	294,6	33,5
<i>Métallurgique</i>	33,1	902,7	-51,8	158,4	::	364,6	191,5	::	86,4
<i>Mécanique</i>	142,6	8,7	156,4	50,6	78,0	-80,0	193,2	59,6	-37,3
<i>Textile</i>	0,0	-	-	0,0	-	-	0,0	::	::
<i>Habillement</i>	0,0	::	-	0,0	::	-80,5	0,0	-	-80,5
<i>Chimique, pétrochimique, caout chouc et plastique</i>	12,0	-72,0	38,3	0,0	::	-100,0	12,0	436,9	-92,8
<i>Maroquineries, cuir et chaussures</i>	0,0	-	-	0,0	::	-	0,0	-	-
<i>Fabrication minéraux non mét.</i>	18,9	-18,1	65,6	0,0	::	-	18,9	-18,1	65,6
<i>Papier, imprimerie et édition</i>	26,7	386,2	60,1	0,0	::	-90,8	26,9	436,9	45,8
<i>Install. d'équipements de construction</i>	19,5	67,8	-15,5	1,3	-89,4	-83,1	20,8	-64,4	-32,4
<i>Énergie électrique et gaz</i>	0,0	::	::	0,0	::	::	0,0	::	::
<i>Autre</i>	0,0	::	-100,0	0,0	::	-54,3	0,0	::	-58,4
Bâtiment	499,0	-14,0	3,9	15,7	-1,8	818,2	514,7	-14,0	6,8
Transports et communications	6,5	::	-72,0	25,1	-59,9	88,5	31,6	6,8	-13,4
Culture de tabac	0,0	-	-	0,0	-	-	0,0	-	-
Commerce, services et secteurs divers	0,0	::	::	54,2	-9,1	35,7	54,2	-9,1	35,7
Total	773,2	2,4	10,5	311,6	74,4	-39,4	1.084,8	24,1	-10,7
dont: <i>artisanat</i> (1)	148,1	-12,8	-5,9	26,9	-6,8	53,4	175,0	-12,3	0,0

Source: INPS. Cf. section: *Notes méthodologiques*.

(1) Dans le régime ordinaire, y compris seulement l'artisanat du bâtiment et de la pierre; dans le total, y compris également l'artisanat industriel, celui des transports et des services.

Prêts et créances en souffrance des banques par secteur d'activité économique (1)
(encours de fin de période en millions d'euros)

SECTEURS	Prêts (2)			Créances en souffrance (3)		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Administrations publiques	178	150	150	-	-	-
Secteur privé	2.623	2.595	2.597	132	134	145
Sociétés financières et d'assurance	44	91	205
Entreprises	1.779	1.725	1.618	112	113	123
<i>Grandes et moyennes entreprises</i>	1.312	1.262	1.163	88	87	86
<i>Petites entreprises (4)</i>	467	463	454	24	26	36
dont: <i>ménages producteurs (5)</i>	235	232	224	12	12	12
Ménages consommateurs	792	768	765	20	20	22
Total	2.801	2.745	2.748	132	134	145

Source: déclarations de surveillance. Cf. section : *Notes méthodologiques*

1) Le total inclut également les institutions sans but lucratif au service des ménages et les unités non classées ou non classables. Depuis juin 2011, y compris les déclarations de la *Cassa depositi e prestiti* (Caisse de Dépôts et Consignations italienne). – (2) Les données incluent les opérations de prise en pension et les créances en souffrance – (3) Depuis 2011, les créances en souffrance ont été influencées par des discontinuités dues à des opérations sociétaires réalisées par des groupes bancaires. – (4) Sociétés en commandite simple et sociétés en nom collectif, sociétés civiles, sociétés de fait et entreprises individuelles de moins de 20 salariés – (5) Sociétés civiles, sociétés de fait et entreprises individuelles de 5 salariés maximum.

Indicateurs d'endettement et vulnérabilité financière (1)
(valeurs en % et milliers d'euros)

	Vallée d'Aoste			Nord-Ouest			Italie		
	2008	2010	2012	2008	2010	2012	2008	2010	2012
Part de ménages endettés	28,9	35,2	29,4	25,3	28,8	26,5	24,6	25,7	25,3
Part de ménages avec un emprunt	18,1	23,7	18,7	16,0	16,9	16,1	13,4	13,6	13,8
Part de ménages avec un crédit à la consommation	14,3	19,5	19,0	13,1	16,8	14,7	14,8	16,0	15,4
Emprunt ménage médiane (milliers d'euros) (2)	41,4	26,9	36,3	62,4	64,7	73,3	57,0	57,6	68,0
Versement/revenu (Dsr, <i>Debt Service Ratio</i>) (3)	14,9	9,8	11,4	21,1	19,3	19,3	20,5	19,7	20,1
Emprunt restant sur le revenu (4)	1,4	0,8	0,9	1,8	1,7	2,0	1,7	1,7	2,1
Part de ménages vulnérables (5)	0,9	0,5	1,0	1,7	1,5	1,8	1,3	1,4	1,7
Part de ménages en retard pour leurs emprunts (6)	3,7	1,7	5,2	6,4	6,8	9,1	7,6	6,2	7,6
Part de ménages en retard pour leur crédit à la consomm. (6)	12,8	12,3	7,7	10,0	13,3	8,6	10,5	13,3	10,8

Source: élaborations des données Eu-Silc. Cf. section: *Notes méthodologiques*.

(1) Les années de référence sont celles pendant lesquelles l'enquête a été effectuée (4^e trimestre). En ce qui concerne les modalités de l'enquête Eu-Silc, le revenu, le versement effectué, le montant restant de l'emprunt et les indicateurs qui utilisent ces informations (service de la dette, part de ménages vulnérables) se réfèrent à l'année précédant celle de l'enquête. – (2) Valeur médiane de la dette pour l'achat d'habitations, en milliers d'euros. – (3) Médiane du rapport entre l'annuité totale (intérêts et principal du prêt) et le revenu de chaque ménage endetté. – (4) Valeur médiane du nombre d'années nécessaires à solder le stock de dette immobilière. – (5) Ménages avec un revenu inférieur à la valeur médiane et un service de la dette supérieur à 30 % du revenu disponible, charges financières non déduites, en % du total des ménages. – (6) Ménages ayant déclaré d'avoir été en retard pour le paiement du versement de leur emprunt ou leur prêt au moins une fois au cours des 12 mois précédant l'enquête, en % des ménages titulaires du type de dette correspondant (emprunt ou crédit à la consommation).

Prêts de banques et sociétés financières aux entreprises par branche d'activité économique(1)
(encours de fin de période en millions d'euros et variations sur la période correspondante en %)

BRANCHES	2013	Variations	
		2012	2013
Agriculture, sylviculture et pêche	39	-0,1	-2,5
Extraction de minéraux de carrières et de mines	5	-1,8	-10,1
Activités manufacturières	278	-3,6	-13,4
<i>Industrie alimentaire, des boissons et du tabac</i>	52	3,6	-14,1
<i>Industrie textile, de l'habillement et de la maroquinerie</i>	2	-1,9	29,5
<i>Industrie du bois et de l'ameublement</i>	15	-6,3	-5,2
<i>Fabrication du papier et imprimerie</i>	7	6,9	26,9
<i>Fabrication de produits raffinés du pétrole, de produits chimiques et pharmaceutiques</i>	2	-19,8	-21,9
<i>Fabrication de produits en caoutchouc et en matières plastiques</i>	3	3,6	2,0
<i>Métallurgie, fabrication de produits métalliques et de produits minéraux non métalliques</i>	154	-6,1	-20,0
<i>Fabrication de produits électroniques, d'appareils électriques et non électriques</i>	17	18,6	-0,2
<i>Fabrication d'outillage</i>	19	-16,0	25,8
<i>Fabrication de véhicules automobiles et d'autres moyens de transport</i>	1	4,3	4,5
<i>Autres activités manufacturières</i>	6	-4,3	-3,1
Fourniture d'électricité, de gaz, d'eau, d'égouts, d'activités de gestion des déchets et d'assainissement	399	-1,0	-4,0
Bâtiment	440	-2,6	-2,9
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et de motocycles	175	3,5	-13,3
Transport et entreposage	103	-13,2	-19,4
Activités des services d'hébergement et de restauration	121	1,3	-1,0
Services d'information et de communication	16	26,3	-16,2
Activités immobilières	123	-4,0	-4,2
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	29	-7,7	-9,0
Location, agences de voyages, services de soutien aux entreprises	73	-1,4	-1,5
Autres activités	131	67,3	29,8
Total	1.936	-0,2	-5,3

Source: Centrale dei rischi (Service central des Risques). Cf. section : Notes méthodologiques.

(1) Données se référant aux déclarations de banques, sociétés financières et sociétés véhicules d'opérations de titrisation. Y compris les créances en souffrance. Le total inclut les activités économiques non classées ou non classables.

Composition des emprunts
(parten en %)

	Vallée d'Aoste			Nord-Ouest			Italie		
	2005	2009	2013	2005	2009	2013	2005	2009	2013
Âge									
Jusqu'à 34 ans	37,9	29,2	35,8	44,9	37,9	37,1	42,6	36,2	34,8
35-45	37,9	40,8	36,1	34,6	36,8	35,0	34,4	36,4	35,5
Plus de 45 ans	24,1	30,0	28,2	20,5	25,3	27,9	23,0	27,4	29,7
Nationalité									
Italiens	90,9	91,6	92,7	84,3	92,1	92,9	87,4	92,4	93,2
Étrangers	8,6	8,2	6,7	15,7	7,8	7,0	11,9	6,8	6,0
Sexe									
Hommes	56,2	54,5	57,2	57,2	56,2	55,8	57,0	56,3	55,8
Femmes	43,8	45,5	42,8	42,8	43,8	44,2	43,0	43,7	44,2
Montant									
<95 000 €	29,9	24,2	20,3	24,1	21,2	23,5	25,8	22,4	25,3
95-120 000 €	28,3	29,6	23,9	28,9	26,2	26,9	28,5	26,2	27,3
120-150 000 €	18,4	18,8	26,9	24,2	22,3	21,1	23,2	21,7	20,4
>150 000 €	23,4	27,4	28,9	22,8	30,4	28,6	22,5	29,7	27,0

Source: *Rilevazioni sui tassi di interesse attivi e passivi* (Enquêtes sur les taux d'intérêt actifs et passifs). Cf. section : *Notes méthodologiques*.

(1) Les données se réfèrent aux emprunts d'un montant supérieur à 75 000 euros octroyés pendant l'année de référence. Les compositions sont pesées sur le montant de l'emprunt, sauf celles par classe de montant.

Nouvelles créances en souffrances et créances détériorées (1)

(valeurs en %)

PÉRIODES	Sociétés financières et d'assurance	Entreprises					Ménages consomma- teurs	Total (3)
		dont:			dont : petites entreprises (2)			
		activités manufacturières	petites entreprises (2)	services				
Nouvelles créances en souffrance (4)								
Déc. 2012	0,0	1,5	1,6	4,2	1,0	1,0	0,7	1,2
Mars 2013	0,0	1,0	1,8	1,5	1,0	0,8	0,6	0,8
Juin 2013	0,0	1,0	0,4	1,9	1,3	1,3	0,7	0,9
Sept. 2013	0,0	1,0	0,4	3,3	0,6	1,3	1,1	1,0
Déc. 2013	0,0	1,8	3,4	2,6	1,8	1,2	1,1	1,5
Mars 2014 (5)	0,0	2,0	3,2	3,4	2,0	2,0	1,1	1,7
Créances échues, douteuses ou restructurées sur les créances totales (6)								
Déc. 2012	0,1	6,4	20,2	4,0	5,6	3,7	2,4	5,2
Mars 2013	0,1	6,4	20,3	4,6	5,5	3,5	2,6	5,3
Juin 2013	0,1	6,5	20,5	5,2	5,5	3,4	2,7	5,3
Sept. 2013	0,1	7,5	21,8	6,7	6,3	4,6	2,9	6,0
Déc. 2013	0,1	7,2	20,5	6,0	6,8	5,5	2,5	5,7
Mars 2014 (5)	0,1	8,3	24,4	5,4	7,9	6,4	2,2	6,1
Créances en souffrance sur les créances totales (6)								
Déc. 2012	0,0	10,1	10,4	19,7	10,1	15,7	4,7	8,5
Déc. 2013	0,0	11,5	13,8	21,2	11,5	16,6	5,4	9,5
Mars 2014 (5)	0,0	10,7	13,4	21,2	9,5	12,8	3,6	8,2
Créances détériorées sur les créances totales (6) (7)								
Déc. 2012	0,1	16,5	30,7	23,7	15,7	19,4	7,2	13,7
Déc. 2013	0,1	18,8	34,2	27,2	18,3	22,2	7,9	15,2
Mars 2014 (5)	0,1	19,0	37,8	26,7	17,4	19,2	5,8	14,3

Source: *Centrale dei rischi* (Service central des Risques). Cf. section : *Notes méthodologiques*.

(1) Données se référant aux déclarations de banques, sociétés financières et sociétés véhicules d'opérations de titrisation – (2) Sociétés en commandite simple et sociétés en nom collectif, sociétés civiles, sociétés de fait et entreprises individuelles de moins de 20 salariés. – (3) Y compris les Administrations publiques, les institutions sans but lucratif au service des ménages et les unités non classées ou non classables. – (4) Créances devenues en souffrance rectifiée par rapport aux prêts in bonis existant au début de la période. Les données sont calculées comme des moyennes des quatre trimestres se terminant à celui de référence – (5) Données provisoires. – (6) Le dénominateur du rapport inclut les créances en souffrance. – (7) Les créances détériorées incluent les créances échues, douteuses, restructurées ou en souffrance.

L'épargne financière (1)
(encours de fin de période en millions d'euros et variations sur la période correspondante en %)

POSTES	Ménages consommateurs			Entreprises			Total entreprises et ménages consommateurs		
	2013	Variations		2013	Variations		2013	Variations	
		2012	2013		2012	2013		2012	2013
Dépôts	2.221	5,4	-0,6	728	3,0	19,5	2.949	4,8	3,7
<i>dont: comptes courants</i>	1.093	-3,8	0,3	631	5,2	17,8	1.724	-1,0	6,1
<i>dépôts d'épargne (2)</i>	1.120	22,3	-0,8	60	-12,5	20,9	1.180	20,3	0,1
<i>prises en pension</i>	8	-76,4	-49,4	38	-6,8	56,0	45	-56,4	15,3
Titres en dépôt (3)	2.041	3,4	0,3	225	-32,5	0,7	2.266	-1,8	0,3
<i>dont: emprunts d'État italiens</i>	405	-3,3	-2,2	89	-56,3	30,8	493	-17,4	2,4
<i>obl. bancaires ital.</i>	738	10,1	-6,4	57	-29,4	-12,2	795	5,6	-6,8
<i>autres obligations</i>	153	-25,3	-23,2	38	6,2	-31,0	191	-20,2	-24,9
<i>actions</i>	115	5,0	9,0	6	1,2	-8,9	121	4,8	7,9
<i>Parts d'OPCVM (4)</i>	630	16,1	19,3	35	12,8	22,4	665	15,9	19,4

Source: déclarations de surveillance. Cf. section : Notes méthodologiques.

(1) Les dépôts et les titres en dépôt constituent les principales composantes de l'épargne financière; les variations sont corrigées de reclassements. –(2) Dépôts à terme ou à préavis. – (3) Titres en dépôt avec ou sans mandat de gestion valorisés à la juste valeur. Les données sur les obligations (à la juste valeur) sont issues des informations sur les titres de tiers en dépôt. – (4) Organismes de placement collectif en valeurs mobilières. Les parts déposées par la clientèle sans contrat de dépôt explicite sont exclues.

Gestions de patrimoines (1)
(millions d'euros et variations en %)

INTERMÉDIAIRES	Flux nets (2)		Patrimoine géré			
	2012	2013	2012	2013	Variations	
					2012	2013
Banques	20	4	80	86	53,6	7,2
Sociétés d'intermédi. mobilière (SIM)	0	-1	15	14	5,2	-7,3
Sociétés de gestion de l'épargne (SGR)	-74	37	109	148	-44,2	36,6
Total	-54	39	204	248	-21,9	21,7

Source: déclarations de surveillance. Cf. section : Notes méthodologiques.

(1) Données à valeurs courantes. – (2) Y compris les cessions et les acquisitions d'activités de gestion de patrimoine entre intermédiaires.

Taux d'intérêt bancaires (1)
(valeurs en %)

POSTES	Déc. 2011	Déc. 2012	Déc. 2013	Mars. 2014 (2)
			Taux actifs (3)	
Prêts à court terme (4)	6,68	6,21	6,17	6,24
dont : <i>grandes et moyennes entreprises</i>	6,28	5,74	6,12	6,43
<i>petites entreprises (5)</i>	8,83	8,42	8,62	9,13
<i>total entreprises</i>	6,75	6,22	6,59	6,93
dont: <i>activités manufacturières</i>	5,10	4,55	5,22	5,19
<i>bâtiment</i>	8,20	8,06	7,84	8,52
<i>services</i>	6,38	5,81	6,08	6,65
Prêts à moyen et à long terme (6)	5,20	5,65	4,91	4,63
dont: <i>prêts immobiliers aux ménages consommateurs</i>	4,13	3,93	3,92	3,72
<i>entreprises</i>	5,54	6,62	5,95	5,09
			Taux passifs	
Comptes courants à vue (7)	0,81	0,70	0,53	0,54

Source: *Rilevazioni sui tassi di interesse attivi e passivi* (Enquêtes sur les taux d'intérêt actifs et passifs). Cf. section : *Notes méthodologiques*.

(1) Données se référant aux opérations en euros. Les totaux incluent les Administrations publiques, les sociétés financières et d'assurance, les ménages consommateurs, les institutions sans but lucratif au service des ménages et les unités non classées ou non classables. – (2) Données provisoires. – (3) Taux effectifs se référant aux prêts de trésorerie octroyés à la clientèle ordinaire communiquée à la Centrale dei rischi au cours du dernier mois du trimestre de référence. Les informations sur les taux actifs sont collectées individuellement pour chaque client : l'étude porte sur les prêts de trésorerie octroyés à la clientèle ordinaire relativement à chaque nom pour lequel, à la fin du trimestre de référence, le montant accordé ou utilisé déclaré à la Centrale dei rischi est égal ou supérieur à 75 000 euros. – (4) Données se référant aux crédits auto-liquidatifs et aux crédits révocables. – (5) Sociétés en commandite simple et en nom collectif, sociétés civiles, sociétés de fait et entreprises individuelles de moins de 20 salariés. – (6) Taux d'intérêt annuel effectif global (TAEG) concernant les crédits non préférentiels contractés au trimestre de référence, d'une durée supérieure à un an. – (7) Les taux passifs bruts se réfèrent aux dépôts sur les comptes courants de la clientèle ordinaire existant à la fin du trimestre. Y compris les comptes courants avec chèques certifiés.

Structure du système financier
(données de fin de période, unités)

POSTES	2003	2008	2012	2013
Banques ayant des agences sur le territoire	15	13	14	15
dont : <i>ayant leur siège dans la Vallée d'Aoste</i>	2	1	1	1
<i>banques spa (1)</i>	-	-	-	-
<i>banques populaires</i>	-	-	-	-
<i>établissements de crédit coopératif</i>	2	1	1	1
<i>filiales de banques étrangères</i>	-	-	-	-
Agences en service	97	96	98	99
dont : <i>de banques ayant leur siège dans la Vallée d'Aoste</i>	19	19	21	21
Communes desservies par des banques	35	35	34	34
Nombre d'opérations de financement par agence	440	498	496	495
Nombre de comptes de dépôt par agence	1.187	1.132	1.256	1.264
TPE (2)	3.513	4.386	4.721	4.796
GAB	135	163	142	135
Sociétés financières inscrites dans la liste visée à l'article 107 de la loi italienne sur les banques (<i>Testo unico bancario</i>)	1	2	3	4

Source: Base de données publique et fichiers de données des intermédiaires. Cf. section : *Notes méthodologiques*

(1) Y compris les établissements centraux de catégorie et de refinancement.– (2) Le nombre de TPE inclut, dès 2004, les déclarations des sociétés financières et, dès 2011, celles des établissements de paiement.

Dépenses publiques des administrations locales diminuées des dépenses d'intérêts
(valeurs moyennes sur la période 2010-12 et valeurs en %)

POSTES	Euros par personne	Composition en %				Var. annuelle en %
		Région et ASL (1)	Provinces	Communes (2)	Autres orga- nismes	
Dépenses courantes primaires	7.836	77,2	-	16,7	6,2	-0,4
Dépenses en capital (3)	3.115	64,6	-	33,0	2,3	-8,7
Dépenses totales	10.952	73,7	-	21,3	5,1	-2,9
Pour mémoire :						
Dépenses totales Italie	3.622	60,9	4,2	27,4	7,5	0,6
" RSO	3.424	60,1	4,6	28,1	7,2	0,6
" RSS	4.730	64,1	2,7	24,4	8,8	0,7

Source: pour les dépenses, Ministère italien du Développement économique (Département du Développement et la Cohésion économique), base de données des *Conti pubblici territoriali* (Comptes des administrations publiques italiennes); pour la population résidente, ISTAT. Cf. section : *Notes méthodologiques*. Tout apurement imparfait est dû à l'arrondissement des chiffres décimaux.

1) Y compris les AO. – (2) Les données pour l'Italie et les RSO n'incluent pas la gestion par commissaire de la Ville de Rome, commencée en 2008. – (3) Diminuées des dépenses financières.

Emploi public des collectivités locales et des ASL (1)
(valeurs moyennes, variations en %, unités et milliers)

POSTES	Dépenses pour le personnel		Nombre de salariés		Dépenses par personne (euros)
	Milliers d'euros	Var. annuelle en %	Unités pour 10 000 habi- tants	Var. annuelle en %	
Région et ASL	271.486	-2,8	381	0,8	2.143
Communes	64.147	-0,5	118	0,9	506
Total	335.633	-2,3	499	0,8	2.649
Pour mémoire :					
Total Italie	59.088.731	0,2	203	-1,0	996
....." RSO	47.381.893	0,4	195	-1,3	942
....." RSS	11.706.838	-0,7	248	0,2	1.299

Source: pour les dépenses des ASL, Ministère italien de la Santé, NSIS; pour les dépenses des collectivités locales des Régions à Statut ordinaire, de la Région de la Sicile et des Provinces et des Communes de la Sicile et de la Sardaigne, ISTAT, Comptes des Administrations régionales, provinciales, communales; pour les dépenses des autres collectivités locales des Régions à Statut spécial, RGS, *Conto annuale* (Compte annuel); pour les fonctionnaires, RGS, *Conto annuale* (Compte annuel) et *Corte dei Conti* (Cour des comptes), *Relazione al resoconto della Regione siciliana* (Rapport sur le compte-rendu de la Région sicilienne); pour la population, ISTAT. Tout apurement imparfait est dû à l'arrondissement des chiffres décimaux.

(1) Pour les dépenses, valeurs moyennes de la période 2009-2011; pour les salariés, valeurs moyennes de la période 2010-2012. Le nombre de salariés se réfère uniquement aux CDI. Les ASL incluent les AO et tous les établissements du Service de Santé régional.

Tableau a34

Dépenses publiques d'investissements fixes
(valeurs en %)

POSTES	Vallée d'Aoste			RSS			Italie		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Administrations locales (en % du PIB)	6,6	6,1	6,1	3,0	2,9	2,9	1,5	1,4	1,4
dont (parts en % sur le total) :									
<i>Région et ASL</i>	54,0	54,5	43,6	43,1	43,2	41,7	26,9	26,4	24,0
<i>Provinces</i>	-	-	-	4,5	4,6	4,8	9,3	8,8	8,0
<i>Communes (1)</i>	43,3	43,0	52,0	46,2	44,4	45,4	56,0	55,9	58,9
<i>Autres organismes</i>	2,6	2,5	4,4	6,2	7,7	8,1	7,8	8,9	9,1

Source: Ministère italien du Développement économique (Département du Développement et la Cohésion économique), *Conti pubblici territoriali* (Comptes des administrations publiques italiennes). Le tableau est construit sur la base des données de trésorerie concernant les dépenses pour la constitution de capital fixe (biens et ouvrages immeubles; biens meubles et outillage) des administrations locales. Pour le PIB: ISTAT.

(1) Les données pour les RSO et l'Italie n'incluent pas la gestion par commissaire de la Ville de Rome, commencée en 2008.

Tableau a35

Coûts du système de santé
(millions d'euros)

POSTES	Vallée d'Aoste			RSS (1)			Italie		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Coûts supportés par les établissements situés dans la région	283	284	283	8.181	8.323	8.391	112.867	112.921	112.013
Fonctions des dépenses									
Gestion directe	223	224	223	5.833	5.961	6.087	71.170	71.952	72.411
dont :									
<i>biens</i>	38	41	37	1.157	1.207	1.202	14.731	15.072	15.155
<i>personnel</i>	114	113	113	3.179	3.186	3.220	36.618	36.149	35.606
Organismes conventionnés et agréés (2)	57	58	60	2.263	2.299	2.304	41.122	40.604	39.602
dont:									
<i>pharmacies conventionnées</i>	21	21	19	738	707	663	10.936	9.930	9.011
<i>médecins généralistes</i>	14	15	16	443	457	459	6.538	6.625	6.664
<i>autres prestations par des organismes conventionnés et agréés (3)</i>	22	22	25	1.082	1.135	1.181	23.647	24.050	23.927
Solde mobilité sanitaire interrégionale (4)	-14	-14	-14	-59	-59	-59	0	0	0
Coûts supportés pour les résidents (euros par personne)	2.338	2.354	2.319	2.053	2.089	2.097	1.901	1.901	1.877

Source: élaboration de données de l'NSIS du Ministère italien de la Santé (données actualisées au 14 février 2014); cf. section: *Notes méthodologiques*. Pour la population résidente, ISTAT. Pour les années 2010 et 2011, tout apurement imparfait est dû au manque de données actualisées relativement aux fonctions des dépenses.

(1) La Région de la Sicile est soumise aux mêmes dispositions prévues pour les Régions à statut ordinaire quant au financement du système de santé. – (2) Y compris, outre les coûts de production des fonctions d'assistance, les coûts supportés pour couvrir la mobilité vers l'hôpital *Bambin Gesù* et le Smom (Ordre souverain militaire de Malte). – (3) Y compris les prestations des spécialistes, de réadaptation fonctionnelle, complémentaires et prothétiques, hospitalières et autres prestations conventionnées et agréées. – (4) Le signe est négatif (positif) lorsque le coût supporté pour des prestations d'assistance sanitaire dans d'autres régions italiennes en faveur des résidents est supérieur (inférieur) aux recettes obtenues pour fournir des prestations d'assistance sanitaire aux non-résidents sur le territoire de référence. Il faut soustraire algébriquement ce solde du montant indiqué à la première ligne afin de passer du coût supporté pour financer les établissements sanitaires situés dans la région au coût supporté pour financer les prestations d'assistance sanitaire en faveur des résidents de la région de référence indépendamment du lieu de la prestation.

Évaluation des Niveaux essentiels d'assistance (1)
(en % de la note maximale)

POSTES	Assistance collective	Assistenza départementale	Assistance hospitalière	Total
<i>Vallée d'Aoste</i>	73,6	45,2	92,6	67,9
<i>RSS (2)</i>	60,9	56,0	80,0	65,6
<i>Autres Régions sans PdR</i>	73,4	68,6	83,6	75,0

Source: élaborations de données du Ministère italien de la Santé, *Adempimento "mantenimento dell'erogazione dei LEA" attraverso gli indicatori della griglia Lea - Metodologia e Risultati dell'anno 2011 (Accomplissement "maintien des LEA" à travers les indicateurs du tableau LEA – Méthodologie et Résultats de l'année 2011)*, juillet 2013. Cf. section: *Notes méthodologiques*.

(1) Données de 2011, dernière année disponible; part en % de la note obtenue par rapport au maximum obtainable. (2) La Région de la Sicile est soumise aux mêmes dispositions prévues pour les Régions à statut ordinaire quant au financement du système de santé.

Recettes fiscales courantes des collectivités locales (1)
(valeurs moyennes sur la période 2010-12)

POSTES	Vallée d'Aoste		RSS		Italie	
	Par personne	Var. annuelle en %	Par personne	Var. annuelle en %	Par personne	Var. annuelle en %
Région	10.322	-1,5	3.529	0,2	2.161	1,5
Provinces	-	-	52	1,0	80	3,4
dont (% sur le total):						
<i>Taxe sur l'assurance « Rc auto »</i>			47,0	11,4	47,7	9,0
<i>Droit de transcription</i>			27,0	1,0	25,6	3,5
Communes	506	12,6	343	11,6	424	15,9
dont (% sur le total):						
impôt sur la propriété immobilière(2)	63,8	15,3	42,9	15,3	46,3	17,9
impôt additionnel à l'IRPEF	2,8	5,2	10,4	12,0	13,2	11,2

Source: élaboration de données de la Cour des comptes italienne et des comptes régionaux (pour les régions) et du Ministère italien de l'Intérieur (pour les provinces et les communes), pour la population résidente, ISTAT.

(1) Les recettes fiscales figurent au titre I^{er} des comptes des établissements publics (cf. section : *Notes méthodologiques*). Les données concernant les provinces ne comprennent pas, pour des raisons d'homogénéité sur les trois années, la participation à l'IRPEF et le Fonds expérimental de rééquilibre. Les données concernant les communes ne comprennent pas, pour des raisons d'homogénéité sur les trois années, la participation à l'IRPEF, la participation à la TVA et le Fonds expérimental de rééquilibre. Tout apurement imparfait est dû à l'arrondissement des chiffres décimaux.– (2) ICI en 2010 et en 2011, Imu en 2012.

La dette des administrations locales
(millions d'euros et valeurs en %)

POSTES	Vallée d'Aoste		RSS		Italie	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Encours	422	401	14.156	13.908	115.073	108.532
Variation sur l'année précédente en %	-13,9	-5,0	-4,6	-1,8	-2,1	-5,7
Composition en %						
<i>titres émis en Italie</i>	0,0	0,0	3,9	3,8	7,2	7,1
<i>titres émis à l'étranger</i>	70,9	66,8	17,8	15,8	14,0	14,0
<i>prêts de banques italiennes et CDP(Cassa depositi e prestiti)</i>	28,2	32,5	71,1	74,4	66,4	68,2
<i>prêts de banques étrangères</i>	0,0	0,0	2,7	2,3	2,6	2,6
<i>Autres passifs</i>	0,9	0,7	4,5	3,8	9,9	8,1
Pour mémoire:						
<i>Dette non consolidée (1)</i>	458	432	18.424	18.256	131.529	137.709
<i>Variation en % sur l'année précédente</i>	-13,7	-5,7	-5,1	-0,9	-2,5	4,7

Source: Banca d'Italia. Cf. section : *Notes méthodologiques*. Tout apurement imparfait est dû à l'arrondissement des chiffres décimaux.

(1) La dette non consolidée inclut également les passifs des administrations locales détenus par d'autres administrations publiques (administrations centrales et établissements de prévoyance et d'assistance).

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Des informations complémentaires sont contenues dans les Notes méthodologiques et dans le Glossaire des Annexes du Rapport annuel de la *Banca d'Italia* et dans les Annexes méthodologiques du Bulletin Statistique de la *Banca d'Italia*.

L'ÉCONOMIE RÉELLE

Tab. a8

Enquêtes sur les entreprises industrielles, des services et du bâtiment

L'enquête concerne les entreprises de 20 salariés et plus appartenant aux secteurs de l'industrie proprement dite, des services (uniquement pour les secteurs : hôtellerie et restauration, transports et communications, commerce et services aux entreprises) et les entreprises de 10 salariés et plus pour le bâtiment. Quant à l'enquête pour l'année 2013, l'échantillon est formé de 3 052 entreprises industrielles (dont 1 911 de 50 salariés et plus), 1 164 des services et 556 du bâtiment. Les taux de participation se sont élevés, respectivement, à 78,7, 75,2 et 74,2 %.

Les entretiens sont réalisés annuellement par les filiales de la Banca d'Italia durant la période février-mai de l'année suivant celle de référence.

Les poids d'échantillonnage sont obtenus, pour chaque croisement entre classe dimensionnelle et par région, comme le rapport entre le nombre effectif d'unités analysées et le nombre d'unités présentes dans la population de référence¹. Les estimations pourraient afficher une erreur standard élevée dans les classes avec une faible numérosité des échantillons.

Les estimations sur les investissements et le chiffre d'affaires sont calculées à travers des moyennes robustes, en attribuant aux unités ayant des valeurs inférieures au 5e centile ou supérieures au 95e centile de la distribution correspondante, des valeurs plus proches de ces mêmes centiles que les valeurs d'origine; la méthode est appliquée au niveau de chaque couche de l'échantillon (Winsorized Type II Estimator). Les déflateurs utilisés sont estimés par les entreprises elles-mêmes.

Le dossier détaillé sur les résultats et les méthodes utilisées au cours de l'enquête est disponible annuellement dans les Suppléments du Bulletin Statistique, collection « Enquêtes par échantillonnage » (www.bancaditalia.it). Dans la Vallée d'Aoste, 21 entreprises industrielles, 15 des services et 12 du bâtiment ont été recensées. Le tableau suivant résume les caractéristiques structurelles de l'échantillon régional.

¹ La numérosité théorique de l'échantillon relativement à chaque couche est déterminée en appliquant à chaque classe dimensionnelle et zone géographique la méthode connue sous le nom de *optimum allocation to strata*, qui permet de minimiser l'erreur standard des moyennes d'échantillon sur le total, à travers le suréchantillonnage des couches dont la variance est plus élevée (en particulier, le suréchantillonnage a concerné les entreprises de grande taille et celles ayant leur siège administratif dans l'Italie du Sud). La méthode d'attribution susmentionnée s'applique dans le but de minimiser la variance des estimateurs de l'évolution des variables investissements, emploi et chiffre d'affaires.

Tab. a9-a10; fig. 1.2

Commerce extérieur (cif-fob)

Les données sur les échanges avec les pays de l'UE sont collectées à l'aide du système Intrastat; celles sur les échanges avec les autres pays proviennent des documents des douanes. Les données régionales résultent des données agrégées par province de provenance ou de destination des marchandises. Par «province de provenance», on entend la province où les marchandises destinées à l'exportation ont été produites ou obtenues par suite de la fabrication, de la transformation ou de la réparation de produits temporairement importés. Par «province de destination», on entend la province à laquelle les marchandises importées sont destinées pour la distribution finale ou pour faire l'objet d'une fabrication, d'une transformation ou d'une réparation. Pour plus de détails, voir le site Internet www.coeweb.istat.it.

Indices de la demande mondiale

Les indices relatifs aux importations mondiales sont élaborés sur la base des données sur les prix en dollars et sur les volumes désaisonnalisés à prix constants de 2005 du *Netherlands Bureau for Economic Policy Analysis*, CPB, disponibles sur le site www.cpb.nl/en/world-trade-monitor. La méthodologie utilisée par le CPB est disponible au lien www.cpb.nl/en/publication/cpb-world-trade-monitor-technical-description.

Fig. 1.3

Prix des logements

La série temporelle au niveau territorial des prix des logements porte sur les données de *Il Consulente immobiliare* (du premier semestre 1995 au second semestre 2003) et sur les données de l'Observatoire sur le marché immobilier (OMI) de l'*Agenzia delle entrate* (depuis 2004).

Pour chaque commune chef-lieu de province, *Il Consulente Immobiliare* recense semestriellement les prix des logements situés dans trois zones urbaines (centre-ville, alentours du centre-ville et banlieue), à partir des cotations moyennes des prix de vente.

La base de données des cotations de l'Observatoire sur le marché immobilier (OMI) de l'*Agenzia delle entrate* contient des données semestrielles concernant environ 8 100 communes italiennes, à leur tour réparties en quelque 31 000 zones homogènes (dont l'identification se fonde sur des caractéristiques socio-économiques et urbaines, sur la qualité des transports, etc.); la collecte des données se fait pour les principaux types de bâtiments (résidentiels, bureaux, magasins, laboratoires, hangars, entrepôts, box et garages), à leur tour répartis par typologie (par exemple, les bâtiments résidentiels sont répartis en logements de haut standing, logements civils, bâtiments économiques, villas et pavillons). Les agences immobilières privées, avec lesquelles ont été conclus des accords de collaboration spécifiques, représentent les principales sources utilisées; tandis que les données administratives concernant les transactions ne constituent qu'une source résiduelle. Pour chaque zone et type, il a été indiqué un prix minimum et un prix maximum. L'estimation des prix des logements a été effectuée selon la méthode de Cannari et Faiella (cf. L. Cannari et I. Faiella, *House prices and housing wealth in Italy*, présentée au congrès "Household Wealth in Italy", *Banca d'Italia*, Pérouse, Octobre 2007), disponible au lien www.bancaditalia.it/studiricerche/convegni/atti/ric_fam_it/Household_wealth_Italy.pdf.

Ces informations sont agrégées en indices de prix au niveau de ville/commune, en pondérant les zones urbaines (centre-ville, alentours du centre-ville et banlieue) avec les poids relevés dans l'Enquête sur les Budgets des ménages italiens (*Indagine sui Bilanci delle famiglie italiane*), effectuée par la *Banca d'Italia*. Les indices (appelés OMI par la suite) sont donc agrégés par région, macro-zone et territoire national dans son ensemble, en pondérant les villes/communes avec le nombre des logements recensés par l'ISTAT dans le Recensement de la population et des logements de 2001.

En outre, la *Banca d'Italia* publie un indice des prix des immeubles au niveau national (appelé *I* par la suite), élaboré sur un ensemble de données non disponibles au niveau régional, parmi lesquelles les nouvelles séries trimestrielles publiées par l'ISTAT qui commencent en 2010. Les indices OMI ont donc été utilisés pour répartir l'indice *I* par région et par macrozone en utilisant une estimation par

quotient (ou rapport). En symboles, si nous indiquons par I_j l'indice I pour la période t et la zone géographique j (avec $j=N$ pour la donnée nationale) et par O_j l'indice OMI correspondant, nous pouvons estimer I_j pour $j \neq N$ par l'expression suivante :

$$\hat{I}_j = O_j \frac{I_{IN}}{O_{IN}}$$

Les prix réels sont calculés en déflationnant les données par l'indice des prix à la consommation pour l'ensemble de la collectivité.

Le tourisme international de l'Italie

En 1996, en prévision de la mise en circulation de l'euro, l'*Ufficio italiano cambi* (UIC, organe de contrôle des activités financières et bancaires) a mené la première enquête par échantillonnage « Le Tourisme international de l'Italie », réalisée aux points de frontière du pays, afin d'établir la balance des paiements touristique et de fournir des statistiques sur le tourisme international de l'Italie, conformément aux principes méthodologiques fixés par les organismes internationaux et notamment par l'Organisation mondiale du tourisme, agence de l'ONU spécialisée dans le tourisme. L'objet principal de l'enquête est de recenser les dépenses des touristes résidant en Italie qui rentrent d'un voyage à l'étranger et celles des touristes résidant à l'étranger qui ont fait un voyage en Italie. Suite à l'absorption de l'UIC par la *Banca d'Italia* le 1^{er} janvier 2008, cette dernière a été chargée de la gestion de l'enquête. La méthode utilisée pour la collecte des données est connue sous le nom de *inbound-outbound frontier survey*. Elle consiste en un entretien réalisé en face à face à la fin du voyage, à l'aide d'un questionnaire, auprès d'un échantillon représentatif des touristes (résidents et non-résidents) en transit aux frontières italiennes. Le nombre et la nationalité des voyageurs en transit sont établis sur la base de comptages qualifiés, eux-aussi effectués à la frontière. L'échantillonnage se déroule de manière indépendante à chaque type de frontière (routière, ferroviaire, aéroportuaire et portuaire), notamment aux 60 points de frontière sélectionnés comme représentatifs. L'enquête est également importante car elle permet d'effectuer des désagréations des dépenses par type de logement, fournissant des informations sur les frais engagés aussi bien par les touristes ayant été hébergés par des parents ou des connaissances que par ceux ayant séjourné dans des logements privés n'étant pas inscrits au Registre des établissements commerciaux (*Registro degli esercizi commerciali*).

Outre les dépenses, l'enquête recense un ensemble de caractéristiques concernant le touriste et le voyage, parmi lesquelles : le nombre de nuitées, le sexe, l'âge et la profession, la raison du voyage, la structure d'hébergement utilisée, la désagrégation géographique des origines et des destinations. En 2012, 145 mille entretiens et 1,5 millions d'opérations de comptage qualifié ont été effectués pour la définition de la population de référence. Les principaux résultats et la méthode de l'enquête sont publiés mensuellement sur le site de la *Banca d'Italia* à l'adresse suivante : www.bancaditalia.it/statistiche/rapp_estero/turismo-int.

L'ISTAT analyse lui aussi le phénomène du tourisme international (*inbound*) en Italie per le biais de l'enquête sur le « Flux de clients dans les structures d'hébergement ». Cette enquête est un recensement réalisé mensuellement dans les structures d'hébergement inscrites au Registre des établissements commerciaux (*Registro degli esercizi commerciali*, REC), et non pas aux frontières, comme c'est le cas de l'enquête par échantillonnage menée par la *Banca d'Italia*. La méthode d'échantillonnage utilisée par la *Banca d'Italia* permet d'évaluer également la part « souterraine » du tourisme (location de logements privés n'étant pas inscrits au REC, ou séjour dans un logement dont le touriste est propriétaire, ou encore hébergement chez des parents ou des amis), qui n'apparaît pas dans l'enquête de l'ISTAT. Les différences de méthode et de but se reflètent également sur les méthodes de réalisation des enquêtes et, par conséquent, sur leurs résultats, qui peuvent diverger de manière sensible. Compte tenu de cela, ces différences sont à interpréter avec prudence.

Fig. r3

L'évolution du secteur touristique dans la Vallée d'Aoste

Sur la base des données de *Cerved Group*, les entreprises ayant un chiffre d'affaires jusqu'à 10 millions d'euros sont classées comme petites entreprises; celles entre 10 millions et 50 millions comme moyennes; celles ayant un chiffre d'affaires de plus de 50 millions sont classées comme grandes.

Le ROA est calculé comme le rapport entre le résultat net et le total des actifs; le ROE est calculé comme le rapport entre le résultat net rectifié et les capitaux propres; le MOL/actifs est le rapport entre la marge opérationnelle brute et le total des actifs.

Le secteur agroalimentaire dans la Vallée d'Aoste

Sur la base des données de Cerved Group, les entreprises ayant un chiffre d'affaires jusqu'à 10 millions d'euros sont classées comme petites entreprises; celles entre 10 millions et 50 millions comme moyennes; celles ayant un chiffre d'affaires de plus de 50 millions sont classées comme grandes.

Le ROA est calculé comme le rapport entre le résultat net et le total des actifs; le ROE est calculé comme le rapport entre le résultat net rectifié et les capitaux propres; le MOL/actifs est le rapport entre la marge opérationnelle brute et le total des actifs.

Tab. a12; Fig. r1-r2

La richesse des ménages

La richesse nette correspond à la somme des actifs réels et financiers, les dettes étant déduites. Les composantes réelles (ou non financières) sont surtout constituées de biens matériels, tels que les habitations, les terrains et les objets de valeur; mais elles comprennent également les biens immatériels, par exemple la valeur d'un brevet ou celle de l'ouverture d'une activité commerciale. Les actifs financiers, comme les dépôts, les emprunts d'État et les obligations, sont des instruments qui donnent au titulaire, le créancier, le droit de recevoir, sans effectuer aucune prestation, un ou plusieurs paiements par le débiteur qui a assumé l'obligation correspondante. Les passifs financiers, c'est-à-dire les dettes, représentent la composante négative de la richesse et sont principalement composés d'emprunts et de prêts personnels. La valeur des actifs détenus par les ménages ressent aussi bien les variations des quantités que le cours des prix de marché; au cours du temps, surtout ces derniers peuvent faire l'objet de fortes oscillations.

L'analyse prend en considération les valeurs attribuables aux ménages dans leur fonction de consommation (ménages consommateurs) et les valeurs attribuables aux ménages lorsque ils exercent une fonction de production (de biens et de services financiers destinables à la vente à condition que, dans ce dernier cas, leur comportement économique et financier ne constitue pas une forme de société; ménages producteurs). Les Établissements sociaux privés, soit les organismes privés sans but lucratif qui produisent des biens et des services non destinables à la vente (syndicats, associations sportives, partis politiques, etc.), ne sont pas inclus.

Chaque composante de la richesse des ménages par région dans les années 2004-2012, a été calculée en décomposant les données correspondantes disponibles au niveau national sur la base des parts régionales, estimées à l'aide de séries opportunément reconstruites. Pour des informations sur l'estimation des ménages au niveau national cf. *Indicatori monetari e finanziari. La ricchezza delle famiglie italiane (Indicateurs monétaires et financiers. La richesse des ménages italiens)* – dans les Suppléments du Bulletin Statistique, n. 65, 13 décembre 2013; plus de détails sont contenus dans les textes constituant le volume *Household Wealth in Italy, Banca d'Italia*, 2008. Pour la méthodologie de calcul utilisée pour la construction des séries régionales, voir l'étude de G. Albareto, R. Bronzini, D. Caprara, A. Carmignani e A. Venturini, *La ricchezza reale e finanziaria delle famiglie italiane per regione dal 1998 al 2005 (La richesse réelle et financière des ménages italiens par région de 1998 à 2005)*, *Rivista economica del Mezzogiorno* (Revue économique du Mezzogiorno), a. XXII, 2008, n. 1, p. 127-161. Les estimations présentées ici ont bénéficié de la disponibilité de nouvelles sources d'information et d'affinements méthodologiques, qui ont donné lieu, pour certaines composantes de la richesse, à des révisions par rapport aux chiffres exposés lors des publications précédentes. Les valeurs par personne ont été obtenues pour la population résidant dans un ménage (définition qui ne comprend pas les concubinages) à la fin de chaque année, source ISTAT.

Actifs réels. – Pour la décomposition régionale des composantes réelles de la richesse, nous avons utilisé les sources de données suivantes : Recensements de la population (ISTAT), Recensement de l'agriculture (ISTAT), Comptabilité régionale et nationale (ISTAT), Forces de travail (ISTAT), Enquêtes sur les comptes des ménages (*Banca d'Italia*), enquêtes de l'Observatoire sur le marché immobilier (*Agenzia del territorio*) et quelques résultats des études précédentes.

Actifs et passifs financiers. – Les estimations régionales des variables financières sont principalement fondées sur les informations relatives aux titres en dépôt et aux gestions de patrimoines auprès des banques, issues des Déclarations statistiques de surveillance. Parfois ces informations ont été intégrées par des données provenant des organismes suivants: ISTAT, ISVAP, COVIP, INPS, *Cassa Depositi e Prestiti* et *Legu delle Cooperative*.

Tab. a13; Fig. 1.5

Les informations de *Cerved Group*

Pour l'analyse de la situation économique et financière des entreprises, contenue au paragraphe du chapitre 1 : *La situation économique et financière des entreprises*, il a été sélectionné un échantillon fermé d'entreprises non financières dont les comptes ont toujours été présents dans les archives de *Cerved Group* entre 2006 et 2012. La tableau suivant résume les caractéristiques structurelles de l'échantillon régional.

Composition de l'échantillon (unités)							
POSTES	Classes dimensionnelles (1)			Secteurs			Total (2)
	Petites	Moyennes	Grandes	Industrie manufacturière	Bâtiment	Services	
Nombre d'entreprises	362	29	13	54	65	256	404

Source: élaborations de données *Cerved Group*. Échantillon fermé d'entreprises qui présentent des comptes non simplifiés.

(1) Le classement dimensionnel des entreprises a été effectué en utilisant le chiffre d'affaires de 2009. Les classes de chiffre d'affaires sont les suivantes : pour les petites entreprises, jusqu'à 10 millions d'euros; pour les moyennes entreprises, de 10 à 50; pour les grandes entreprises, plus de 50. – (2) Parmi les secteurs, le total inclut également l'agriculture, l'extraction et l'énergie.

Les consommations des ménages

L'enquête sur les consommations des ménages est menée chaque année par l'ISTAT sur un échantillon de plus de 20 mille ménages résidant en Italie. L'enquête porte sur les dépenses mensuelles engagées pour acheter des biens et des services destinés à la directe satisfaction des besoins (consommation). Elle tient également compte des autoconsommations, des avantages en nature et des loyers fictifs. L'unité prise en considération est le ménage, soit un ensemble de personnes qui cohabitent et sont liées entre elles par des liens d'affection, de mariage, de parenté, d'alliance, d'adoption et de tutelle. Toutes les personnes qui, pour n'importe quelle raison, cohabitent avec un ménage, sont considérées comme faisant partie de ce dernier. Les données ont été déflationnées avec les indices régionaux ISTAT des prix à la consommation pour l'ensemble de la population.

Le seuil de pauvreté relative est représenté par les dépenses moyennes par personne du pays. Les ménages vivant avec des dépenses moyennes équivalentes ou inférieures à ce seuil, sont considérées comme pauvres, d'un point de vue relatif. L'indicateur synthétique de privation représente la part de ménages qui déclarent au moins trois des neuf formes de privation suivantes : ne pas réussir à supporter des dépenses imprévues; être en retard pour des paiements (emprunt, loyer, factures, autres dettes); ne pas pouvoir se permettre une semaine de vacances loin de chez eux au cours d'un an, un repas adéquat (protéinique) au moins tous les deux jours, un chauffage adéquat à la maison, l'achat d'une machine à laver, ou d'une télévision couleur, ou d'un téléphone, ou d'une voiture.

Tab. a14-a19, r2; Fig. 1.6, r7, r8

Données du 9^e Recensement de l'industrie et des services (actualisés le 15 avril 2014).

Dans le dernier Recensement de l'industrie et des services pour l'année 2011, l'ISTAT a approfondi – à travers une enquête par échantillonnage auprès de 260 mille entreprises – des sujets inédits tels que la gouvernance, la gestion des ressources humaines, les relations entre les entreprises, la capacité à innover, la compétitivité, l'internationalisation, les nouvelles stratégies financières, les futurs programmes de développement et de positionnement sur le marché. L'échantillon statistique qui a rempli

le questionnaire inclut tous les grands groupes industriels, les grandes et moyennes entreprises et environ 190 mille petites entreprises. Les données commentées se réfèrent à la section *Marchés, stratégies et obstacles à la compétitivité* selon l'analyse de l'ISTAT et sont disponibles sur le site: <http://censimentoindustriaeservizi.istat.it/istatcens/mercati-strategie-e-ostacoli-alla-competitivita/>

Les dates de référence des recensements effectués dans les années deux mille sont le 31 décembre (pour 2011) et le 21 octobre (pour 2001). Afin de rendre les données des deux enquêtes homogènes, les unités de production ont été exclues des entreprises appartenant à la classe '0 salariés', présentes seulement dans le recensement de 2011. Les deux recensements excluent de leur champ d'observation la majorité des activités agricoles, les activités liées aux travaux ménagers ou à l'exercice du culte religieux ainsi que les activités exercées par des organisations extraterritoriales. Le classement des activités économiques suit les codifications de l'*Ateco 2007*, la version nationale de la nomenclature européenne, Nace Rév. 2, approuvée par le Règlement de la Commission (Règlement CE 1893/2006). Dans certaines analyses, les secteurs de la production sont divisés par niveau de technologie et d'intensité de connaissance sur la base de la classification d'Eurostat correspondante.

Les unités juridiques et économiques du Recensement sont classées comme suit :

Entreprises. – Unité juridique et économique qui produit des biens et des services destinables à la vente et qui, conformément aux lois en vigueur ou aux règles de ses statuts, a la faculté de distribuer les profits réalisés à ses propriétaires, privés ou publics. Les entreprises incluent, y compris les entreprises artisanales : les entreprises individuelles, les sociétés de personnes, les sociétés de capitaux, les sociétés coopératives (sauf les coopératives sociales), les consortiums de droit privé, les établissements publics économiques, les entreprises spéciales et les entreprises publiques de services. Les travailleurs indépendants et les professionnels libéraux sont considérés comme des entreprises.

Établissements sans but lucratif. – Unité juridique et économique avec ou sans personnalité juridique, de nature privée, qui produit des biens et des services destinables ou non destinables à la vente et qui, conformément aux lois en vigueur ou aux règles de ses statuts, n'a pas la faculté de distribuer, même indirectement, des profits ou des gains autres que la rémunération du travail réalisé à ses fondateurs ou associés. Selon cette définition, sont des exemples d'établissements sans but lucratif : les associations reconnues et non reconnues, les fondations, les coopératives sociales, les comités. Les organisations non gouvernementales, les organisations du bénévolat, les organisations sans but lucratif d'utilité sociale (*organizzazioni non lucrative di utilità sociale, Onlus*), les partis politiques, les syndicats, les associations de catégorie, les établissements ecclésiastiques civilement reconnus.

Établissements publics. – Unité juridique et économique dont la fonction principale est celle de produire des biens et des services non destinables à la vente et/ou de redistribuer le revenu et la richesse et dont les ressources principales sont constituées des prélèvements obligatoires effectués auprès des ménages, des entreprises et des établissements sans but lucratif ou par des transferts à fonds perdu reçus par d'autres institutions de l'Administration publique.

Les ressources humaines du Recensement se divisent en :

Salariés. – Pour les entreprises, ils incluent aussi bien les travailleurs salariés que les indépendants. Pour les établissements publics et sans but lucratif, cette définition comprend seulement les travailleurs salariés. Les travailleurs salariés sont représentés par l'ensemble des actifs occupés liés à l'unité juridique et économique par un contrat de travail direct, sur la base duquel ils touchent une rémunération. Ils incluent, entre autres, les travailleurs saisonniers, ceux ayant un contrat d'insertion ou un contrat à durée déterminée, ainsi que les personnel temporairement absent pour des raisons variées, telles que: vacances, congés, maternité, chômage partiel (CIG). Les travailleurs indépendants incluent : les entrepreneurs individuels; les professionnels libéraux et les travailleurs autonomes; les membres de la famille (s'ils travaillent dans l'entreprise sans percevoir une rétribution prévue dans un contrat et qu'ils paient les charges sociales et l'assurance contre les accidents du travail); les associés des sociétés de personnes ou de capitaux à conditions qu'ils travaillent réellement dans la société.

Collaborateurs extérieurs. – Sont classés comme collaborateurs extérieurs : les collaborateurs à projet (co.co.pro.), ceux ayant un contrat occasionnel et les collaborateurs avec un contrat occasionnel de type accessoire (*voucher*). Pour les établissements publics, cette définition comprend également les tra-

vailleurs socialement utiles (*lavoratori socialmente utili*, LSU) et ceux ayant un contrat de collaboration coordonnée continue (co.co.co.).

Travailleur temporaire (ex intérimaire). – Personne embauchée par une agence d’emploi privée (*agenzia di somministrazione*) régulièrement autorisée (fournisseur), qui met un ou plusieurs travailleurs à la disposition de l’unité juridique et économique qui utilise leur prestation de travail (utilisateur), pour satisfaire des besoins de type temporaire.

Bénévole. – Celui qui exerce son activité, même sporadique, sans recevoir aucune rémunération, auprès d’un établissement sans but lucratif, indépendamment du fait qu’il soit ou ne soit pas un associé de celui-ci. Le bénévole ne peut pas être rémunéré pour cette prestation, par le bénéficiaire des prestations non plus. Le statut de volontaire est, en effet, incompatible avec toute relation de travail subordonné ou autonome et avec toute autre relation de travail ayant un contenu économique avec l’établissement sans but lucratif dont il fait partie.

Les données commentées dans le texte se réfèrent seulement aux “salariés”, car les autres typologies de ressources humaines ne sont pas recensées au niveau d’unités locales. Fin 2011, dans la moyenne italienne, les « salariés » représentaient 96,8 % des ressources humaines des entreprises et respectivement 95,7 % et 71,1 % des ressources des établissements publics et sans but lucratif (sauf les bénévoles).

Dans la figure c1b, les données relatives aux recensements de 1991, 2001 et 2011 ne comprennent pas les salariés des secteurs des activités liées à l’agriculture et à la pêche, pour des raisons d’homogénéité avec le champ d’observation des Archives statistiques des entreprises actives en 2007.

Tab. r1

La dépendance de l’économie régionale des composantes de la demande agrégée.

L’indicateur a été estimé en utilisant les données sur le nombre de salariés, issues du Recensement de l’industrie et des services de 2001 (ou de 2011) de l’ISTAT, et le tableau symétrique input-output aux prix de base, tiré des comptes nationaux, relativement à l’Italie de 2005, contenant les informations sur 52 branches de l’activité économique (selon la classification *Ateco 2002*).

Issue des comptes input-output, $k_{j,d}$ indique la quantité de output du secteur j consommée par la demande finale de type d , qui peut représenter la demande provenant de l’étranger ou bien les consommations privées, les dépenses publiques ou les investissements au niveau national. La part du secteur j de la demande finale de type d correspond à $q_{j,d} = \frac{k_{j,d}}{\sum_j k_{j,d}}$.

La matrice inverse de Leontief est calculée comme $L = (I - A)^{-1}$ où I est la matrice identité et A est la matrice des coefficients techniques, obtenus en rapportant les éléments de la matrice input-output au total des ressources. La variation $m_{s,d}$ de la production du secteur s , induite par une augmentation unitaire de la composante de la demande d (symétrique sur toutes les zones géographiques a et relative au total de l’Italie), est calculée en distribuant l’augmentation unitaire parmi les secteurs en fonction des parts $q_{j,d}$ et en tenant compte des liens intersectoriels: $m_{s,d} = \sum_j (l_{s,j} q_{j,d})$, où $l_{s,j}$ sont les éléments de L .

Les quantités $m_{s,d}$ sont donc distribuées sur le territoire sur la base de la composition sectorielle de l’économie locale. La part de salariés de la zone a sur le total national des salariés du secteur s est $p_{s,a} = \frac{n_{s,a}}{\sum_a n_{s,a}}$, où $n_{s,a}$ indique le nombre de salariés du secteur s dans la zone a , qui peut coïncider avec les systèmes locaux de travail, les provinces, les régions ou les macrozones.

La part de production de la zone a déclenchée par une augmentation unitaire de la demande d est calculée comme $y_{a,d} = \sum_s (p_{s,a} m_{s,d})$. L’hypothèse sous-jacente est que la matrice input-output italienne est une bonne approximation – inconnue – relative à l’économie locale.

L’indicateur qui mesure l’exposition de la zone a à la demande d est :

$$E_{a,d} = \frac{y_{a,d}}{\sum_a y_{a,d}} \left(\frac{n_a}{\sum_a n_a} \right)^{-1}$$

Le premier terme exprime la part de production de la zone *a*, déclenchée par une augmentation unitaire symétrique (c'est-à-dire distribuée uniformément sur toutes les zones *a*) de la demande *d* par rapport au total national. Le deuxième normalise cette quantité, en tenant compte du poids de la zone *a* sur le nombre total de salariés dans le pays.

Par construction, l'indicateur proposé vaut 100 pour la moyenne nationale. Des valeurs supérieures à 100 indiquent une plus grande dépendance du territoire *a* de la demande de type *d*, des valeurs inférieures à 100 indiquent une dépendance plus faible.

Coefficients de spécialisation

Le coefficient de spécialisation a été calculé comme le rapport entre l'incidence, mesurée par les salariés des unités locales, du secteur dans la province/région sur le même secteur au niveau national et l'incidence analogue du secteur manufacturier.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Tab. a21; Fig. 2.1

Enquête sur les forces de travail

L'enquête sur les forces de travail (*Rilevazione sulle forze di lavoro*) est publiée trimestriellement (en janvier, avril, juillet et octobre) et est effectuée par l'ISTAT durant toutes les semaines de l'année. Les valeurs moyennes annuelles sont calculées à partir des 4 éditions trimestrielles. L'enquête recense les principaux agrégats de l'offre d'emploi, l'échantillon des répondants étant de plus de 170 000 personnes résidentes dans environ 1 300 communes de toutes les provinces du territoire national (cf. dans les Annexes du Rapport annuel l'entrée du Glossaire: *Rilevazione sulle forze di lavoro*). Les principales modifications et les discontinuités introduites suite à la transformation de l'enquête durant le premier trimestre 2004 et les critères choisis pour le raccordement des données sont décrits dans l'encadré : *La nuova Rilevazione sulle forze di lavoro* (La nouvelle Enquête sur les forces de travail), dans *Bollettino Economico* (Bulletin Économique), n° 43, 2004.

Tab. a22

Dispositif de chômage partiel (Cassa integrazione guadagni, CIG)

Fonds géré par l'Institut national de Sécurité sociale italien (INPS) moyennant lequel des compléments de salaires sont versés aux salariés dans les cas de réduction ou suspension de l'activité de travail prévus par la loi italienne.

L'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

Les informations sur l'intermédiation financière dérivent d'élaborations actualisées au 16 mai 2014.

Tab. 3.1, 3.2, a23, a28-29; Fig. 3.1, 3.3, 3.5

Les déclarations de surveillance des banques

Les données sont issues des déclarations statistiques de surveillance que les établissements bancaires adressent à la *Banca d'Italia* en vertu de l'article 51 du décret législatif italien n° 385 du 1er septembre 1993, Texte unique des lois en matière bancaire et de crédit (*Testo unico delle leggi in materia bancaria e creditizia*). Jusqu'au mois de novembre 2008, les informations de la troisième section de la *Matrice dei conti* (système statistique de surveillance) sont utilisées; depuis le mois de décembre 2008, suite à la réforme des systèmes de déclaration, les informations de la première section de la *Matrice* sont utilisées. Depuis 1995, les anciens établissements et sections de crédit spécial envoient également des déclarations identiques à celles des autres banques; à la même date, les données statistiques des anciennes

sections ont été englobées dans les déclarations de leurs maisons mères respectives. Les banques et les autres institutions financières monétaires sont exclues des secteurs de contrepartie pris en considération. Pour plus d'informations concernant la ventilation de la clientèle par activité économique, voir le Glossaire du Bulletin Statistique de la *Banca d'Italia* (entrées «settori» et «comparti»). Dans la présente publication, les institutions sans but lucratif au service des ménages ainsi que les unités non classées et celles non classables, sont exclues des ménages consommateurs.

Données de fin de période; sauf indication contraire, les informations se réfèrent à la résidence de la contrepartie. Les établissements déclarants ne comprennent pas *Poste spa* (société italienne des bureaux de poste), mais ils incluent la *Cassa depositi e prestiti* depuis juin 2011. Des différences éventuelles entre les valeurs totales et la somme des montants présentés dans les tableaux sont dues aux arrondissements.

Définition de certains termes :

Dépôts : incluent les dépôts à vue, les dépôts au jour le jour, les comptes courants, les dépôts à terme, les dépôts à préavis, les chèques de banque et les opérations de mise en pension. Les dépôts en compte courant – dont la série a été révisée et conformée à la définition harmonisée européenne – n'incluent pas les comptes courants à terme, mais ils comprennent – les dépôts à vue, les dépôts au jour le jour et les chèques de banque. Les dépôts à terme incluent les certificats de dépôt, les comptes courants à terme et les livrets à terme. Les dépôts à préavis incluent les livrets à vue et d'autres dépôts non utilisables pour les paiements de détail.

Prêts : incluent les financements octroyés et les créances en souffrance. Les financements octroyés sont constitués des crédits libellés en euros et en devises à la clientèle ordinaire résidente selon les formes suivantes : avances sur effets, autres effets de commerce et documents s.b.f., comptes courants, emprunts, cartes de crédit, crédits avec cession sur salaire, prêts personnels, opérations d'affacturage, crédit-bail financier, opérations de prise en pension et autres crédits. Depuis décembre 2008, y compris les prêts subordonnés. Jusqu'au mois de novembre 2008, l'échéance des crédits à court terme s'établit à 18 mois maximum, l'échéance des crédits à moyen et long terme à plus de 18 mois. Depuis décembre 2008, l'échéance des crédits à court terme s'établit à 12 mois maximum, l'échéance des crédits à moyen et long terme à plus de 12 mois.

Créances en souffrance : créances envers des sujets se trouvant en état d'insolvabilité (même si celle-ci n'est pas prouvée judiciairement) ou dans des situations essentiellement assimilables. Les effets impayés et les effets protestés en sont exclus.

Emprunts d'État : obligations du Trésor italien. Actuellement, ils comprennent les *Prestiti della Repubblica*, émis sur les marchés étrangers, ainsi que les titres suivants, émis sur le marché intérieur: BOT (*Buoni Ordinari del Tesoro*), BTP (*Buoni del Tesoro Poliennali*) et certains types de *Certificati del Tesoro*.

Obligations : titres de dette dont l'émetteur s'engage à rembourser le capital et à verser les intérêts, d'un montant fixe ou variable, pour une certaine durée fixée à l'avance.

Obligations bancaires : titres de dette dont la banque émettrice s'engage à rembourser le capital et à verser les intérêts, d'un montant fixe ou variable, pour une certaine durée fixée à l'avance. Selon la réglementation de surveillance, la durée moyenne d'une émission ne doit pas être inférieure à 24 mois. Tout remboursement anticipé ne peut avoir lieu avant 18 mois et doit être expressément prévu par le règlement d'émission.

Parts d'OPCVM : parts d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières de droit italien ou d'autres États. Les OPCVM comprennent les Fonds Communs de Placement et les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV).

Gestion de patrimoine mobilier : services fournis par les intermédiaires autorisés aux termes du *Testo unico in materia d'intermediazione finanziaria*, Texte unique en matière d'intermédiation financière (banques, SIM, SGR et autres sujets autorisés), pour la gestion du patrimoine mobilier aussi bien de particuliers et d'institutions (gestion de portefeuilles) que d'OPCVM (gestion collective de valeur mobilières).

Tab. 3.1; Fig. 3.1

Méthode de calcul des taux de croissance des prêts bancaires corrigés des titrisations

Jusqu'au mois de mai 2010, la correction des titrisations s'effectue en calculant les valeurs S_t , les encours des prêts à la fin du mois t , comme suit :

$$S_t = L_t + \sum_{j=0}^n Z_{t-j} (1-x)^j$$

où :

L_t est le niveau des encours comme l'indiquent les déclarations statistiques de surveillance;

Z_{t-j} est le flux des crédits titrisés au mois $t-j$ depuis juillet 2000;

x est le taux de remboursement mensuel des prêts titrisés.

Le taux de remboursement x est estimé sur la base des remboursements des prêts bancaires par secteur et il est constant dans le temps.

Depuis juin 2010, les encours des prêts titrisés sont directement issus des déclarations statistiques de surveillance.

Tab. 3.1, a28; Fig. 3.1, 3.5

Méthode de calcul des taux de croissance des prêts et des dépôts bancaires corrigés des reclassements

Les taux de variation des prêts et des dépôts bancaires sont calculés sur les différences mensuelles dans les encours corrigés des titrisations et, pour les prêts, des ajustements de valeur (par exemple, les dévaluations des créances) et des cessions autres que les titrisations depuis juin 2010. Si l'on indique par L_t les encours à la fin du mois t (dans le cas des prêts précédemment corrigés des titrisations), par $Ricl_t^M$ la correction due à un reclassement à la fin du mois t et par $Cess_t^M$ et Ret_t^M , respectivement, les dévaluations de créances et les cessions de crédit nettes autres que les titrisations, les transactions F_t^M au mois t sont définies comme suit :

$$F_t^M = (L_t - L_{t-1}) - Ricl_t^M + Cess_t^M - Ret_t^M$$

Les taux de variation sur les douze mois a_t sont calculés selon la formule suivante :

$$a_t = \left[\prod_{i=0}^{11} \left(1 + \frac{F_{t-i}^M}{L_{t-1-i}} \right) - 1 \right] \times 100$$

Sauf indication contraire, les taux de variation sur les douze mois se réfèrent à la fin de la période indiquée. Les données concernant la *Cassa depositi e prestati* sont incluses dans les taux de variation depuis octobre 2007 pour les prêts et depuis septembre 2010 pour les dépôts. Les variations des prêts ne comprennent pas les prises en pension envers les contreparties centrales de marché (telles que *Monte Titoli, Cassa di Compensazione e Garanzia*, etc.).

Fig. r4-r5

Regional Bank Lending Survey

Deux fois par an, la Banca d'Italia mène une enquête sur un échantillon de plus de 400 banques (*Regional Bank Lending Survey*, RBLs). Cette enquête concerne les conditions de l'offre pratiquées par les banques et celles de la demande de crédit des entreprises et des ménages. À partir de l'enquête relative au premier semestre 2011, effectuée au mois de mars, de nouvelles questions concernant la collecte des banques et la demande de produits financiers par les ménages consommateurs, ont été introduites. Les réponses sont différenciées, pour les banques exerçant leur activité sur plusieurs zones, en fonction de la macro-zone de résidence de la clientèle. Les informations sur l'état du crédit dans les différentes régions sont obtenues en pondérant les réponses fournies par les banques sur la base de leur part de marché dans chaque région. À partir de la présente édition de l'enquête, la méthodologie de pondération des réponses a été modifiée pour s'aligner sur celle du document *La domanda e l'offerta di credito a livello territoriale (La demande et l'offre de crédit au niveau territorial)*, publié dans la collection *Economie regionali (Économies régionales)*.

L'échantillon régional est constitué d'environ 60 intermédiaires qui œuvrent dans la Vallée d'Aoste et qui représentent plus de 90 % de l'activité envers les entreprises et les ménages résidents et de la collecte directe et indirecte effectuée dans la région.

Dans la même enquête de mars ont été également collectées les informations structurelles sur les caractéristiques des crédits aux ménages consommateurs. Les réponses fournies par les banques de l'échantillon régional ont été agrégées en les pondérant en fonction de leur part de marché dans la région.

L'indice d'*expansion/contraction de la demande de crédit (ou de la demande de produits financiers)* a été créé en agrégeant les réponses, sur la base des fréquences pondérées avec les parts de marché des banques dans la région, selon les modalités suivantes : 1=expansion considérable, 0,5=expansion modérée, 0=substantielle stabilité, 0,5=contraction modérée, 1=contraction considérable. Les valeurs positives (ou négatives) indiquent l'expansion (ou la contraction) de la demande de crédit (ou de produits financiers).

L'indice de *durcissement/relâchement de l'offre de crédit* a été créé en agrégeant les réponses, sur la base des fréquences pondérées avec les parts de marché des banques dans la région, selon les modalités suivantes : 1=durcissement considérable des conditions de l'offre, 0,5=durcissement modéré, 0=substantielle stabilité, 0,5=relâchement modéré, 1= relâchement considérable. Les valeurs positives (ou négatives) indiquent une restriction (ou un relâchement) des critères de l'offre.

Pour plus d'informations, voir *La domanda e l'offerta di credito a livello territoriale (La demande et l'offre de crédit au niveau territorial)*, dans *Economie regionali (Économies régionales)*, n. 44, 2013.

Tab. 3.2

Prêts aux ménages consommateurs

Les sociétés financière prises en considération sont celles inscrites dans la liste visée à l'art. 107 du décret législatif italien n° 385 du 1er septembre 1993 (*Testo unico delle leggi in materia bancaria e creditizia*, Texte unique des lois en matière bancaire et de crédit) qui exercent l'activité de crédit à la consommation (même si ce n'est pas leur activité principale), comprenant les crédits octroyés, aux termes de l'art. 121 dudit décret, à des personnes physiques agissant dans des buts non liés à l'activité entrepreneuriale, y compris les crédits concernant l'utilisation de cartes de crédit qui prévoient un remboursement échelonné.

Les prêts bancaires immobiliers incluent les rénovations. Les catégories de crédit bancaire autres que le crédit à l'habitat et le crédit à la consommation, incluses uniquement dans le total, concernent principalement les ouvertures de compte courant et les prêts non destinés à financer l'achat, la construction et la rénovation d'habitations.

Les variations en pourcentage des banques et des sociétés financières sont corrigées des titrisations et des reclassements (cf. *Méthode de calcul des taux de croissance des prêts bancaires corrigés des titrisations* et *Méthode de calcul des taux de croissance des prêts et des dépôts bancaires corrigés des reclassements*), mais ne sont pas corrigées des rectifications de valeur.

Tab. a24 e Fig. 3.2

L'enquête Eu-Silc.

Le projet Eu-Silc (*Statistics on Income and Living Conditions, Règlement du Parlement européen, n° 1177/2003*) constitue l'une des principales sources de données pour les rapports périodiques de l'Union européenne sur la situation sociale et la diffusion de la pauvreté dans les États membres. Les informations de Eu-Silc concernent principalement le revenu et l'exclusion sociale. Le projet s'inspire d'une approche multidimensionnelle du problème de la pauvreté, en accordant une attention toute particulière aux aspects de la privation matérielle.

L'Italie participe au projet avec une enquête menée par l'ISTAT, toutes les années depuis 2004, sur le revenu et les conditions de vie des ménages, en fournissant des statistiques aussi bien au niveau transversal que longitudinal (les ménages restent dans l'échantillon pendant quatre ans de suite). Bien

que le Règlement Eu-Silc demande uniquement la création d'indicateurs au niveau national, en Italie l'enquête a été conçue afin d'assurer des estimations fiables également au niveau régional. Les ménages sont extraits par hasard des fichiers de données des communes de l'échantillon, selon un projet d'échantillonnage qui les rend statistiquement représentatifs de la population résidant en Italie. Pour l'enquête de 2012, la dernière que l'ISTAT a mise à disposition, la numérosité de l'échantillon des ménages interviewés correspond à 19 579. Les élaborations utilisent toujours les poids des échantillons pour ramener à l'univers la donnée calculée sur l'échantillon des ménages. L'enquête est effectuée au quatrième trimestre de l'année de référence. Certaines questions (notamment, le revenu, le montant restant et le versement de l'emprunt) se réfèrent à la dernière année précédente.

Pour le revenu disponible des ménages, il a été pris en considération un concept de revenu "monétaire", représenté par le revenu incluant les charges financières, mais diminué des loyers. Quant aux modalités de réalisation de l'enquête Eu-Silc, le revenu, le versement, le montant restant de l'emprunt et les indicateurs qui utilisent ces informations (service de la dette, part de ménages vulnérables) se réfèrent à l'année précédant celle où l'enquête est effectuée.

Les quartiles de revenu dans lesquels l'échantillon est divisé sont calculés au niveau national pour chaque année de l'enquête sur la base du revenu équivalent des ménages; cette mesure tient compte de la taille et de la composition du ménage en appliquant l'échelle d'équivalence de l'OCDE, utilisée par Eurostat pour calculer les indicateurs d'inégalité dans les statistiques officielles de l'UE. Pour l'enquête sur l'année 2012, les quartiles de la distribution du revenu familial équivalent sont les suivants : 1^{er} quartile : jusqu'à 10 800 euros; 2^e quartile : de 10 800 à 16 067 euros; 3^e quartile : de 16 067 à 22 561 euros; 4^e quartile : plus de 22 561 euros.

Dans l'enquête Eu-Silc, un ménage est considéré être en retard pour le remboursement d'un prêt (pour un emprunt ou un crédit à la consommation) même s'il s'agit d'un seul jour de retard. L'indicateur n'est donc pas comparable à des indicateurs analogues, comme ceux provenant des déclarations de surveillance ou de l'*Indagine sui Bilanci delle Famiglie (Enquête sur les comptes des ménages)* de la Banca d'Italia.

Crédit à la consommation

Les informations sur l'évolution du crédit (à la consommation et dans l'ensemble) octroyé aux ménages consommateurs sont issues des déclarations de Surveillance des banques et des sociétés financières inscrites dans la liste visée à l'art. 107 du *Testo unico bancario*.

Les prêts n'incluent pas les créances en souffrance. Les données ont été corrigées pour tenir compte des erreurs dans les déclarations d'un intermédiaire. Dès juin 2010, la série temporelle des prêts inclut les prêts titrisés, ou autrement cédés, qui ne répondent pas aux critères d'annulation (*derecognition*) prévus par les principes comptables internationaux IAS; pour les dates précédentes, tous les prêts titrisés ont été estimés et ajoutés aux stocks déjà existants, pour éviter des discontinuités statistiques.

Le revenu disponible des ménages consommateurs est fourni par l'ISTAT. Les valeurs en termes réels ont été obtenues par le déflateur des consommations internes, valeurs chaînées, année de base 2005.

La répartition du crédit à la consommation par affectation et forme de prêt a été calculée sur les prêts sans déduire les créances en souffrance. Dès juin 2010, la série temporelle des prêts inclut les prêts titrisés, ou autrement cédés, qui ne répondent pas aux critères d'annulation (*derecognition*) prévus par les principes comptables internationaux IAS.

En ce qui concerne la destination de l'investissement, les prêts affectés comprennent les crédits octroyés pour l'achat de véhicules, de biens durables (par ex. électroménagers) et d'autres typologies de biens de consommation. Pour les prêts non-affectés, c'est-à-dire octroyés sans déclarer la destination de l'investissement, la répartition par type de crédit a été fournie (cartes de crédit *revolving*, cession de la cinquième partie du salaire, prêts personnels et autres typologies de financement).

Le crédit à la consommation est octroyé en Italie aussi bien par des sociétés financières autorisées que par des banques. Ces dernières, à leur tour, peuvent œuvrer sur le marché aussi bien comme des intermédiaires généralistes, pour lesquels le crédit à la consommation n'est que l'un des produits qu'ils offrent aux ménages et aux entreprises, que comme des intermédiaires spécialisés, qui exercent

principalement l'activité de crédit à la consommation. La représentation statistique traditionnelle du phénomène qui répartit le crédit entre les banques et les sociétés financières est sensible aux transformations de banques spécialisées dans le crédit à la consommation en sociétés financières spécialisées (et vice-versa) qui se sont enregistrées, ces dernières années, dans le cadre des opérations de réorganisation des groupes bancaires. En outre, la distinction entre banques et sociétés financières ne tient pas compte de la particularité des banques spécialisées qui présentent une spécialisation, malgré leur forme juridique, des affectations et des formes des prêts octroyés plus similaire à celles des intermédiaires non bancaires.

Pour ces raisons, les intermédiaires ont été répartis en deux classes différentes: d'un côté, les "banques généralistes", de l'autre, les "intermédiaires spécialisés", qui incluent aussi bien les sociétés financières que les banques spécialisées dans le crédit à la consommation. Cette dernière ont été recensées sur la base de la valeur du rapport entre le crédit à la consommation et le crédit total, qui doit dépasser 50 %. Il s'agit de neuf banques: trois intermédiaires spécialisés dans toutes les formes de crédit à la consommation (*Findomestic, Santander consumer bank, IBL banca*), un lié à la grande distribution commerciale (*Carrefour Banque*) et cinq qui s'occupent principalement de financer l'achat de véhicules (*FCE Bank PLC, Banque PSA Finance, RCI Banque S.A., Volkswagen Bank GMBH, BMW Bank GMBH*).

Tab. 3.3, a25, a27; Fig. 3.4, r6

Les déclarations à la *Centrale dei rischi*

La *Centrale dei rischi* (Service central des Risques) recense toutes les positions de risque des banques, des sociétés financières visées à l'article 106 de la loi italienne sur les banques (*testo unico bancario*), inscrites dans le registre et/ou dans la liste spéciale visés, respectivement, aux articles 64 et 107 de ladite loi, et des sociétés pour la titrisation des créances, pour lesquelles le montant accordé ou utilisé ou le montant des garanties accordées dépasse le seuil de 75 000 euros (jusqu'au mois de décembre 2008), ou bien de 30 000 euros (depuis janvier 2009). Les créances en souffrance sont recensées indépendamment de leur montant.

Définition de certains termes :

Créance échue : se dit d'une créance lorsque le délai de paiement prévu par le contrat est dépassé depuis plus de 90/180 jours ou présente un dépassement régulier.

Créance douteuse : créance envers des sujets ayant temporairement des difficultés financières objectives, lorsqu'il est prévisible qu'elles seront surmontées dans un délai raisonnable.

Créance restructurée : contrat modifié ou conclu dans le cadre d'une opération de restructuration, soit d'un accord par lequel un intermédiaire ou un groupe d'intermédiaires, à cause de l'état économique-financier dégradé du débiteur, acceptent de modifier les conditions contractuelles initiales (par exemple, rééchelonnement des délais, réduction du montant du prêt et/ou des intérêts) qui engendrent une perte.

Dépassement de crédit : différence positive entre le crédit utilisé, hors créances en souffrance, et le montant opérationnel accordé pour le même crédit.

Créances en souffrance : créances envers des sujets se trouvant en état d'insolvabilité (même si celle-ci n'est pas prouvée judiciairement) ou dans des situations essentiellement assimilables, indépendamment d'éventuelles prévisions de perte formulées par l'intermédiaire.

Créances en souffrance rectifiées : créances totales du système financier envers le débiteur, lorsqu'elles sont déclarées à la *Centrale dei rischi* comme étant :

- en souffrance auprès du seul intermédiaire qui a octroyé le crédit;
- en souffrance auprès d'un intermédiaire et parmi les dépassements de crédit du seul autre intermédiaire prêteur;
- en souffrance auprès d'un intermédiaire et le montant de la créance en souffrance est au moins 70 % des créances totales du système financier envers le débiteur ou il existe des dépassements de crédit supérieurs ou égaux à 10 %;
- en souffrance auprès d'au moins deux intermédiaires pour des montants supérieurs ou égaux à 10% du crédit total utilisé.

Nouvelles créances en souffrance : positions de risque qui entrent dans la condition de créance en souffrance rectifiée.

Tab. 3.3

Les prêts aux entreprises par branche et forme de prêt

Les informations, issues des déclarations à la *Centrale dei rischi*, concernent tous les intermédiaires financiers déclarants et incluent les créances en souffrance. Le classement par branches se base, en fonction de l'activité de production principale, sur le classement ATECO 2007 publié par l'ISTAT. La nature des déclarations ne permet pas de relier les créances en souffrance aux formes de prêt correspondantes, dont les variations sont par conséquent calculées uniquement sur les prêts *in bonis*.

Définition des formes de prêt :

Affacturage : contrat de cession, sans recours (le risque de crédit est à la charge du cessionnaire) ou avec recours (le risque de crédit est à la charge du cédant), de créances commerciales à des banques ou à des sociétés spécialisées, à des fins de gestion et de recouvrement. À ce contrat peut également être associé un crédit au bénéfice du cédant. Les crédits relatifs à un contrat d'affacturage comprennent les avances accordées sur des créances déjà existantes ou futures. Les positions échues, même lorsque les conditions pour devenir des créances en souffrance ne sont pas remplies, en sont exclues.

Avances, autres crédits auto-liquidatifs et cessions autres que l'affacturage : opérations caractérisées par une source de remboursement préétablie (par exemple, l'escompte sur un effet de commerce).

Ouvertures de crédit en compte courant : crédits octroyés en tant que facilité de caisse – avec ou sans échéance fixée à l'avance – que l'intermédiaire peut supprimer indépendamment de l'existence d'un juste motif.

Crédits à échéance : crédits avec une échéance fixée par contrat, sans source de remboursement préétablie.

Crédit-bail financier : contrat par lequel le bailleur (société de crédit-bail) donne en location un bien à un locataire pour une durée déterminée. À la fin du contrat, le locataire a la faculté d'acquérir la propriété du bien à des conditions fixées à l'avance. Le bailleur achète préalablement le bien ou le fait construire suivant les choix et les indications du locataire. Les créances relatives à un crédit-bail financier correspondent aux créances implicites (somme des montants du capital des redevances non échues et du prix de rachat qu'on peut déduire du plan de remboursement) augmentées, en cas de non-exécution par le locataire, des redevances (capital et intérêts) échues et non remboursées et des charges et des frais accessoires correspondants, pourvu que les conditions pour devenir des créances en souffrance ne soient pas remplies. Dans le cas du crédit-bail ayant pour objet des biens en construction, les frais engagés par l'intermédiaire pour la construction du bien (appelés charges de prélocation), diminués des redevances éventuellement avancées, sont également compris.

Tab. a28

Méthode de calcul des taux de croissance des titres en dépôt avec ou sans mandat de gestion

Les taux de variation sont calculés sur les différences trimestrielles dans les encours corrigées des reclassements.

Si l'on indique par L_t les encours à la fin du trimestre t et par $Ricl_t^M$ la correction due à un reclassement à la fin du trimestre t , les transactions F_t^M au trimestre t sont définies comme suit :

$$F_t^M = (L_t - L_{t-1}) - Ricl_t^M$$

Les taux de variation sur les douze mois a_t sont calculés selon la formule suivante :

$$a_t = \left[\prod_{i=0}^3 \left(1 + \frac{F_{t-i}^M}{L_{t-1-i}} \right) - 1 \right] \times 100$$

Sauf indication contraire, les taux de variation sur les douze mois se réfèrent à la fin de la période indiquée.

Tab. a29

Gestions de patrimoines

Les données se réfèrent uniquement aux gestions propres sur une base individuelle, à l'exception des gestions bancaires, comprenant l'ensemble des typologies de gestion et les gestions déléguées par des tiers autres que les banques italiennes. Pour les données sur la collecte nette, incluant les cessions et les acquisitions d'activités de gestion de patrimoines entre intermédiaires, la valorisation utilisée est celle de marché (au « cours pied de coupon » pour les obligations) ou, dans le cas de titres non cotés, la valorisation au prix de remboursement présumable à la date de l'apport ou du remboursement. Pour les données sur les encours (patrimoine géré), la valorisation utilisée est celle à la juste valeur (au « cours pied de coupon » pour les obligations) du dernier jour ouvrable de la période de référence.

Tab. a26, a30; Fig. 3.3

Les enquêtes sur les taux d'intérêts actifs et passifs

L'enquête trimestrielle par échantillonnage portant sur les taux d'intérêts actifs et passifs a été profondément renouvelée dès le mois de mars 2004; le nombre d'établissements bancaires déclarants a augmenté et le système de déclaration a été complété et modifié. Les deux groupes de banques, comprenant les principaux établissements de crédit au niveau national, sont composés de près de 200 unités pour les taux actifs et de 100 unités pour les taux passifs (respectivement 70 unités et 60 unités dans l'enquête précédente).

Les informations sur les taux actifs (effectifs) sont collectées individuellement pour chaque client: l'étude porte sur les crédits octroyés à la clientèle ordinaire relatifs à chaque nom pour lequel, à la fin du trimestre de référence, le montant du crédit accordé ou utilisé déclaré à la *Centrale dei rischi* est supérieur ou égal à 75 000 euros. Pour les nouveaux crédits à échéance, les banques déclarent le taux d'intérêt annuel effectif global (TAEG) et le montant du crédit accordé : les informations sur les taux à moyen et long terme se réfèrent aux crédits à taux non préférentiel contractés au trimestre de référence, d'une durée supérieure à un an.

Les informations sur les taux passifs sont collectées selon la méthode statistique : l'étude porte sur les conditions appliquées aux dépôts sur les comptes courants à vue de la clientèle ordinaire existant à la fin du trimestre. Y compris les comptes courants avec chèques certifiés.

Tab. a31

Les fichiers de données des intermédiaires

Les données concernant les intermédiaires de crédit et financiers sont issues de registres professionnels ou de listes spécifiques gérés, conformément à la loi italienne en vigueur, par la *Banca d'Italia* ou la Consob (Commission italienne pour les sociétés et la Bourse). Toute différence par rapport aux éditions précédentes du rapport est à attribuer à la mise à jour des fichiers de données à la suite d'opérations spéciales effectuées par les intermédiaires.

Définition de certains termes :

TPE (Terminal de paiement électronique) : appareil automatique qui permet d'effectuer le paiement de biens ou de services auprès de leur fournisseur en utilisant des cartes de paiement. L'appareil permet le transfert des informations nécessaires pour l'autorisation et l'enregistrement, en temps réel ou différé, du paiement.

GAB (Guichet automatique bancaire) : appareil automatique permettant aux clients d'effectuer des opérations telles que des retraits d'espèces, des dépôts d'espèces ou de chèques, des demandes d'informations au sujet de leur compte, des virements, des règlements de factures, des rechargements de crédit de portable, etc. Le client active le guichet en introduisant une carte et en tapant son numéro d'identification personnel.

Sociétés d'intermédiation mobilière (SIM) : entreprises – autres que les banques et les sociétés financières inscrites dans la liste visée à l'art. 107 de la loi italienne sur les banques (*Testo unico bancario*) – autorisées à fournir des services ou à exercer des activités d'investissement aux termes du Texte unique en matière d'intermédiation financière (*Testo unico in materia d'intermediazione finanziaria*). On en-

tend par services et activités d'investissement les activités suivantes portant sur des instruments financiers : la négociation pour compte propre; l'exécution d'ordres pour le compte de tiers; le placement; la gestion de portefeuille; la réception et la transmission d'ordres; le conseil en matière d'investissement; la gestion de systèmes de négociation multilatéraux. Les SIM sont soumises à la surveillance de la *Banca d'Italia* et de la Consob.

Sociétés de gestion de l'épargne (SGR) : sociétés par actions ayant la possibilité de fournir conjointement le service de gestion collective et individuelle de patrimoines. Plus particulièrement, elles sont autorisées à instituer des fonds communs de placement, à gérer des fonds communs institués par eux-mêmes ou par des tiers, ainsi que les patrimoines des Sicav, et à fournir le service de gestion sur une base individuelle de portefeuilles d'investissement.

Sociétés financières aux termes de l'art. 107 du Testo unico bancario : intermédiaires financiers inscrits, conformément aux critères établis par le ministre de l'Économie et des Finances italien, dans la liste spéciale visée à l'art. 107 du *Testo unico in materia bancaria e creditizia*, Texte unique en matière bancaire et de crédit, et soumis aux contrôles de la *Banca d'Italia*.

Établissements de paiement : entreprises, autres que les banques et les Établissements de monnaie électronique, autorisés à fournir des services de paiement et réglementés par le décret législatif italien n° 11 du 27.1.2010, n. 11.

Établissements de monnaie électronique : entreprises, autres que les banques, qui exercent exclusivement l'activité d'émission de monnaie électronique. Elles peuvent également exercer des activités liées et fonctionnelles à l'activité qu'elles exercent en exclusivité et offrir des services de paiement. Elles ne peuvent pas octroyer de crédits, de n'importe quelle manière.

LES FINANCES PUBLIQUES DÉCENTRALISÉES

Tab. a32

Dépenses publiques des administrations locales diminuées des dépenses d'intérêts

Les administrations locales (AALL) comprennent les collectivités locales (régions et provinces autonomes de Trente et de Bolzano, provinces, communes), les organismes fournissant des services de santé (*Aziende sanitarie locali* et *Aziende ospedaliere*), les collectivités locales fournissant des services économiques et de réglementation de l'activité (par exemple, les chambres de commerce) et les organismes fournissant des services locaux, d'assistance, de loisirs et de culture (par exemple, les universités et les associations lyriques). Les administrations publiques (AAPP) sont composées, au-delà des AALL, des administrations centrales et des organismes de sécurité sociale. Les régions à statut spécial (RSS) sont les suivantes : Vallée d'Aoste, Frioul-Vénétie Julienne, Trentin-Haut-Adige, Sardaigne et Sicile. Les provinces autonomes de Trente et de Bolzano sont comparables aux RSS.

Ce tableau présente les dépenses des AALL, diminuées des dépenses d'intérêts et des opérations financières (actions et apports; octroi de crédits). Elles résultent de la consolidation des comptes de l'administration régionale avec les comptes de résultat des établissements publics de santé locaux (ASL, *Aziende sanitarie locali*) et des établissements hospitaliers publics (AO, *Aziende ospedaliere*) et avec les comptes des autres organismes des AALL.

Tab. a35

Coûts du service de santé

Jusqu'à l'année 2010, la base de données NSIS recense les coûts totaux des amortissements; afin de rendre la comparaison homogène, les coûts totaux pour les années après 2010 sont affichés dans le tableau, diminués des amortissements. Plus particulièrement, pour 2011, le montant des amortissements est établi selon les règles prévues par la Conférence technique de vérification (*Tavolo tecnico di verifica*) du 24 mars 2011; en 2012, le montant total des amortissements issu du Compte des Profits et des Pertes a été pris en considération (cf. *Relazione Generale sulla situazione economica del paese 2012, Rapport général sur la situation économique du pays*, note 2, p.181).

Toujours pour des raisons de comparabilité avec les années précédentes, en 2012, les coûts totaux affichés dans le tableau n'incluent pas les dévaluations. En suivant l'application des critères comptables uniformes prévus au décret législatif du 23 juin 2011, n. 118, les dévaluations sont calculées en incluant les formes suivantes: dévaluation des crédits, dévaluation des activités financières, pertes sur les crédits et dévaluation des immobilisations.

Tab. a36

Évaluation des accomplissements sur les Niveaux essentiels d'assistance

Le décret du président du Conseil des ministres du 29 novembre 2001 définit les Niveaux essentiels d'assistance (LEA) concernant les prestations et les services à fournir aux citoyens, dans le cadre des ressources programmées par le SSN. Les LEA sont au nombre de 3 : 1) *l'assistance collective dans la vie quotidienne et au travail*, 2) *l'assistance départementale* et 3) *l'assistance hospitalière*.

L'assistance collective dans la vie quotidienne et au travail concerne les activités et les prestations fournies pour la promotion de la santé de la population et inclut les activités de prévention pour la personne, telles que les vaccinations et les dépistages, la protection de la collectivité et des individus contre les risques sanitaires dans la vie quotidienne et contre les risques sanitaires et les accidents du travail, la santé publique vétérinaire et la protection hygiénique et sanitaire des aliments.

L'assistance départementale inclut l'assistance sanitaire généraliste et la pédiatrie de libre choix, y compris la continuité d'assistance, les urgences sanitaires territoriales, l'assistance pharmaceutique conventionnée, fournie par les pharmacies territoriales, l'assistance complémentaire, l'assistance spécialisée ambulatoire, l'assistance prothétique, l'assistance territoriale, l'assistance ambulatoire, l'assistance à domicile, semi-résidentielle et résidentielle (assistance à domicile complémentaire et assistance programmée, activités pour la protection de la santé des enfants, des femmes et des ménages, activités sanitaires et socio-sanitaires destinées aux personnes ayant des troubles psychiatriques, aux sujets avec des handicaps physiques, psychiques ou sensoriels, aux sujets dépendant de stupéfiants ou de l'alcool, aux patients en phase terminale, aux sujets infectés par le HIV, activités sanitaires et socio-sanitaires destinées aux personnes âgées non autonomes), l'assistance thermique.

L'assistance hospitalière comprend les prestations fournies en régime ordinaire et en hôpital de jour ou hospitalisation ambulatoire, aussi bien en cas de soins de maladies aiguës, qu'en rééducation et en hospitalisation de longue durée; elle inclut les prestations du service des urgences et l'hospitalisation à domicile.

Les régions sont tenues de fournir les LEA selon des niveaux de qualité adéquats en garantissant le caractère approprié et l'efficacité dans l'utilisation des ressources. Afin d'assurer le respect de ces conditions, l'Accord État-Régions du 23 mars 2005 a institué le Comité permanent pour la vérification des LEA. L'accès de chaque région à la prime de 3% du financement indistinct de la demande sanitaire nationale, est soumis à l'évaluation positive de la fourniture adéquate des LEA par le Comité; cette réglementation ne s'applique pas à la Vallée d'Aoste, au Frioul-Vénétie Julienne, aux provinces autonomes de Trente et de Bolzano et, depuis 2010, à la Sardaigne.

L'Accord État-Régions du 3 décembre 2009 a prévu que, dans l'attente de la création d'un Nouveau système de Garantie, la surveillance et la vérification de la fourniture des prestations sur le territoire national doit avoir lieu sur la base d'un ensemble d'indicateurs, défini annuellement par le Comité et appelé "Tableau LEA".

Pour 2011, 21 indicateurs ont été établis : 6 pour l'assistance collective, 9 pour l'assistance départementale, 6 pour l'assistance hospitalière. Une note a été attribuée à chaque indicateur par rapport au niveau atteint en fonction de standards nationaux préétablis; les notes de chaque indicateur sont ensuite additionnées, en les pondérant par le poids attribué à chacun d'eux; la valeur ainsi obtenue est comparée par le Comité avec 3 classes de valeurs afin d'évaluer l'accomplissement dans la région relativement à chaque LEA. Plus particulièrement, sur la base de la somme totale des notes des 21 indicateurs, chaque région a été classée en:

- Conforme: en cas de note supérieure à 160
- Conforme avec engagement sur certains indicateurs: en cas de note de 130 à 160
- Critique: en cas de note inférieure à 130

Pour la liste des indicateurs et les poids attribués à chacun d'eux, voir la publication du Ministère italien de la Santé, Accomplissement "maintien des LEA" à travers les indicateurs du tableau Lea - Méthodologie et Résultats de l'année 2011, juillet 2013. Sur la base de la méthodologie et des valeurs indiquées dans cette publication, les notes ont été calculées par région et par type d'assistance, en les exprimant ensuite en pourcentage des valeurs maximales de comparaison pour chaque type d'assistance (45 pour l'assistance collective dans la vie quotidienne et au travail; 99 pour l'assistance départementale et 81 pour l'assistance hospitalière, 225 étant la note maximum).

Tab. a37

Recettes fiscales courantes des collectivités locales

Les recettes fiscales des régions, des provinces et des communes figurent au titre Ier des comptes correspondants. Cette catégorie inclut aussi bien les impôts et les taxes dont les recettes sont totalement affectées aux collectivités locales (il s'agit d'impôts et de taxes institués par une loi de l'État et dont les collectivités peuvent modifier les taux dans des limites préétablies), que des parts d'impôts et de taxes du Trésor public versées aux collectivités selon des pourcentages établis par la loi italienne.

Les principaux impôts et taxes recouvrés par les régions sont : l'impôt régional sur les activités de production, l'impôt additionnel à l'IRPEF, la taxe automobile et de circulation, la taxe spéciale pour la mise en décharge des déchets, la taxe pour le droit aux études supérieures, la taxe sur les concessions régionales, les impôts sur les concessions des biens domaniaux, la taxe pour le certificat d'aptitude professionnelle, l'impôt sur l'essence pour les véhicules automobiles, l'impôt additionnel à l'impôt substitutif sur le gaz méthane. À ces ressources s'ajoutent celles qui proviennent des participations aux recettes de certains impôts et taxes du Trésor public : plus particulièrement, une participation aussi bien aux recettes de la TVA qu'à celles de l'accise sur l'essence, est attribuée aux RSO (Régions à Statut Ordinaire); par contre, les RSS (Régions à Statut Spécial) touchent une partie des principaux impôts et taxes que le Trésor public perçoit sur leur territoire, selon les taux indiqués dans leurs statuts (ou dans les règles d'application correspondantes) et présentés dans le tableau récapitulatif suivant :

POSTES	Vallée d'Aoste	Région Trentin-Haut-Adige	Provinces autonomes de Trente et de Bolzano	Frioul-Vénétie Julienne	Sicile	Sardaigne
IRPEF	10/10	-	9/10	6/10	10/10	7/10
Impôt sur les revenus des sociétés	10/10	-	9/10	4,5/10	10/10	7/10
TVA à la consommation	10/10	2/10	7/10	9,1/10	10/10	9/10
TVA à l'importation	10/10	-	9/10	-	-	-
Retenues sur intérêts et revenus de capital	10/10	-	9/10	-	10/10	7/10
Taxes sur les concessions gouvernementales	9/10	-	9/10	-	10/10	9/10
Taxes automobiles	10/10	-	Taxe propre	-	10/10	9/10
Droits de succession et de donation	10/10	9/10	-	-	10/10	5/10
Droits de timbre et d'enregistrement	9/10	-	9/10	-	10/10	9/10
Impôts hypothécaires	9/10	10/10	-	-	10/10	9/10
Impôts sur la fabrication	9/10	-	9/10	-	-	9/10
Impôt sur l'électricité	10/10	-	10/10	9/10	10/10	9/10
Impôt sur le gaz méthane pour les véhicules automobiles	10/10	-	9/10	-	-	-
Redevances sur l'usage des eaux publiques	9/10	-	9/10	9/10	10/10	10/10
Impôt sur la consommation des tabacs	10/10	-	9/10	9/10	-	9/10
Recettes du loto diminuées des gains	9/10	9/10	-	-	-	7/10
Accises sur l'essence et le gazole pour les véhicules automobiles			9/10	29,75 e 30,34%		
Autres impôts et taxes	- (1)	-	9/10 (2)	-	10/10(3)	7/10(4)

Sources : Statuts des RSS et des provinces autonomes et règles d'application.

(1) Il est prévu une participation, à raison de 10/10, aux impôts sur les divertissements, aux impôts d'assurance autres que la responsabilité civile, aux retenues sur les lots et sur les gains et, à raison de 9/10, à la surtaxe de frontière. – (2) Hors impôts et taxes revenant à la région Trentin-Haut-Adige ou à d'autres établissements publics. – (3) Les recettes des impôts de fabrication et celles des tabacs et du loto sont en tout cas réservées à l'État, ainsi que les impôts dont les recettes soient expressément réservées à l'Etat par la loi. – (4) Hors impôts et taxes revenant à d'autres établissements publics.

Les recettes fiscales du titre Ier des comptes des provinces incluent : l'impôt provincial de transcription, l'impôt sur les assurances auto, l'impôt pour l'exercice des fonctions d'hygiène environnementale, la taxe pour l'occupation d'espaces et de zones publics, la taxe pour la mise en décharge des déchets, la taxe additionnelle à la consommation d'électricité (jusqu'en 2011), et, pour les provinces des RSO, la participation, à raison d'un taux fixe, aux recettes de l'IRPEF (jusqu'en 2011), et une part du Fonds expérimental de rééquilibre (en 2012) est également prévue.

Les recettes fiscales du titre Ier des comptes des communes incluent : l'impôt communal sur les immeubles, la taxe pour l'occupation d'espaces et de zones publics, la taxe pour le traitement des déchets municipaux solides, l'impôt communal sur la publicité, les droits sur les affiches officielles, la taxe additionnelle à la consommation d'électricité, l'impôt additionnel à l'impôt personnel sur le revenu, l'impôt additionnel aux droits d'embarquement des passagers des aéronefs; pour les communes des RSO, une participation aux recettes de l'IRPEF (jusqu'en 2010), de la TVA (depuis 2011) et au Fonds expérimental de rééquilibre (en 2011) est également prévue.

Tab. a38

La dette des administrations locales

La dette des administrations locales est calculée conformément aux critères méthodologiques prévus au règlement (CE) n° 479/2009 du Conseil, en additionnant les passifs financiers (valorisés à la valeur nominale) liés aux catégories suivantes : numéraires et dépôts, titres hors actions, crédits. La dette est consolidée parmi et à l'intérieur des sous-secteurs, c'est-à-dire qu'elle exclut les passifs qui constituent des actifs, pour les mêmes instruments, d'organismes appartenant aux administrations publiques. Le tableau contient pour mémoire également la dette non consolidée, qui inclut les passifs

des administrations locales détenus par d'autres administrations publiques (administrations centrales et organismes de prévoyance et d'assistance). Les crédits sont attribués aux administrations locales seulement si le débiteur réel, c'est-à-dire l'organisme devant effectuer le remboursement, appartient à ce sous-secteur; les crédits octroyés aux administrations locales dont le remboursement est à la charge de l'État ne sont donc pas inclus.

Sur la base de décisions spécifiques de l'Eurostat, la dette inclut aussi : a) les passifs commerciaux cédés par les créanciers à des intermédiaires financiers avec une clause sans recours; b) les opérations de partenariat public-privé (PPP) qui, selon les lignes directrices de l'Eurostat de février 2004, doivent être consolidées dans les comptes des administrations publiques; c) les versements d'avance reçus par les administrations locales dans le cadre de contrats dérivés; d) les opérations de titrisation considérées comme des crédits selon les critères indiqués par Eurostat.

Pour plus d'informations, cf. Suppléments du Bulletin Statistique – Indicateurs monétaires et financiers : *Debito delle Amministrazioni Locali* (Dette des administrations locales), dans la section : *Appendice metodologica*, Annexes méthodologiques (<http://www.bancaditalia.it/statistiche>).

